

# **ÉTUDE STRATEGIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME EN TUNISIE**

## **PHASE 1 : DIAGNOSTIC**

**Version provisoire**

**Septembre 2007**

---



Immeuble COMETE Immobilière  
Avenue Hédi Karray 1082 Tunis  
Mahrajène TUNISIE  
Tél : (216) 71 707 800 / 71 707 900 / Fax : (216) 71 707 200  
Email : [dg@comete.com.tn](mailto:dg@comete.com.tn) / Site Web : [www.comete.com.tn](http://www.comete.com.tn)

## SOMMAIRE

<b>ETUDE SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME EN TUNISIE : OBJECTIFS SPECIFIQUES .....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1 : ECOTOURISME : CONCEPT ET MODE DE CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....</b>	<b>5</b>
<b>1.1. L'ECOTOURISME, NOTION CARREFOUR ET UN CONCEPT POLYSEMIQUE :.....</b>	<b>5</b>
<b>1.2. PRINCIPES DE L'ECOTOURISME :.....</b>	<b>6</b>
1.2.1 VALORISATION DE LA CONSERVATION ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT .....	6
1.2.2. CONTRIBUTION EQUITABLE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL : .....	7
1.2.3. PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES COMMUNAUTES HOTES : .....	8
1.2.4. PROMOTION D'UNE EXPRESSION TOURISTIQUE AUTHENTIQUE ET RESPONSABLE : .....	8
<b>1.3. MODES DE CONTRIBUTION DE L'ECOTOURISME AU DEVELOPPEMENT DURABLE :.....</b>	<b>9</b>
1.3.1. LIEN ENTRE ECOTOURISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE : .....	9
1.3.2. CONTRIBUTION DE L'ECOTOURISME DANS LA COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE : .....	11
1.3.3. CONTRIBUTION DE L'ECOTOURISME DANS LA COMPOSANTE ECONOMIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE : .....	11
1.3.4. CONTRIBUTION DE L'ECOTOURISME DANS LA COMPOSANTE HUMAINE ET SOCIALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE : .....	11
1.3.5. CONTRIBUTION DE L'ECOTOURISME DANS LA COMPOSANTE INSTITUTIONNELLE DU DEVELOPPEMENT DURABLE : .....	11
<b>1.4. CAS DE LA TUNISIE, APPORT DE L'ECOTOURISME A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET A LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION:.....</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE 2 : ANALYSE DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES DE LA TUNISIE.....</b>	<b>14</b>
<b>2.1. INVENTAIRE DES REGIONS PROPICES A L'ECOTOURISME.....</b>	<b>14</b>
2.1.1. METHODOLOGIE DE LA SELECTION ET DE HIERARCHISATION DES SITES .....	14
2.1.2. INVENTAIRE DES PRINCIPAUX SITES POTENTIELS POUR LA PRATIQUE DE L'ECOTOURISME EN TUNISIE ....	16
2.1.3. HIERARCHISATION DES SITES ECOTOURISTIQUES .....	39
<b>2.3. COMPOSANTES DE L'OFFRE ECOTOURISTIQUE .....</b>	<b>51</b>
<b>2.3. ACTEURS DE L'ECOTOURISME .....</b>	<b>52</b>
<b>2.4 DIAGNOSTICS DE QUELQUES SITES ECOTOURISTIQUES : RESSOURCES NATURELLES ET ORGANISATIONS SOCIO-ECONOMIQUES .....</b>	<b>54</b>
2.4.1. PARC NATIONAL DE L'ICHKEUL : OBSERVATION DE LA NATURE ET TREKKING.....	55
2.4.1.1. Potentialités écotouristiques du parc.....	55
2.4.1.2. Activités écotouristiques actuelles et potentielles .....	57
2.4.1.3. Retombées de l'écotourisme sur la protection de l'environnement et le bien-être des populations locales .....	58
2.4.2. PARC NATIONAL DE BOUHEDMA : OBSERVATION DE LA NATURE ET TREKKING.....	58
2.4.2.1 Potentialités écotouristiques du parc .....	58
2.4.2.2. Activités écotouristiques actuelles et potentielles .....	59
2.4.2.3. Retombées de l'écotourisme sur la protection de l'environnement et le bien être des populations locales .....	60
2.4.3. PARC NATIONAL DE JEBIL : OBSERVATION DE LA NATURE, TREKKING ET RANDONNEES CHAMELIERES ..	61
2.4.3.1. Potentialités écotouristiques du parc.....	61
2.4.3.2. Activités écotouristiques actuelles et potentielles .....	62
2.4.3.3. Retombées de l'écotourisme sur la protection de l'environnement et le bien être des populations locales .....	63
2.4.4. PARC NATIONAL D'EL FEIDJA : RANDONNEES EQUESTRES, TREKKING ET OBSERVATION DE LA NATURE	63
2.4.4.1. Potentialités écotouristiques du parc.....	63
2.4.4.2. Activités écotouristiques actuelles et potentielles .....	64

2.4.4.3. Retombées de l'écotourisme sur la protection de l'environnement et le bien être des populations locales .....	65
2.4.5. TABARKA ET LA PLONGEE SOUS-MARINE : .....	66
2.4.5.1. Potentialités écotouristiques.....	66
2.4.5.2. Infrastructures .....	66
2.4.5.3. Retombées de la plongée sous marine sur la protection de l'environnement : .....	67
<b>CHAPITRE 3: ORGANISATION DU SECTEUR ET DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS ET INCITATIFS.....</b>	<b>68</b>
<b>3.1. REGLEMENTATION, INCITATIONS, PROMOTION ET PLANIFICATION DE L'ECOTOURISME.....</b>	<b>68</b>
<b>3.2. LES PROBLEMATIQUES DE BASE.....</b>	<b>70</b>
<b>3.3. LES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE MONTAGE ET LA GESTION DE PROJETS D'ECOTOURISME.....</b>	<b>71</b>
<b>CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA DEMANDE ECOTOURISTIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE.....</b>	<b>74</b>
<b>4.1. ELEMENTS METHODOLOGIQUES.....</b>	<b>74</b>
<b>4.2. TENDANCES DU MARCHE TOURISTIQUE : PERCEE DU TOURISME RESPONSABLE ET DE NATURE.....</b>	<b>75</b>
<b>4.3. CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE ECOTOURISTIQUE.....</b>	<b>75</b>
4.3.1. SEGMENTS DU MARCHE.....	75
4.3.2. PROFIL DES ECOTOURISTES .....	76
4.3.2. MOTIVATIONS ET ASPIRATIONS DES ECOTOURISTES.....	77
4.3.3. COMPORTEMENTS DOMINANTS DES ECOTOURISTES .....	81
<b>4.4. IMAGE ECOTOURISTIQUE DE LA TUNISIE.....</b>	<b>83</b>
<b>CHAPITRE 5 : EXPERIENCES ECOTOURISTIQUES ETRANGERES : CAS FRANCE ET MAROC</b>	<b>85</b>
<b>5.1. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME EN FRANCE.....</b>	<b>85</b>
5.1.1. ORGANISATIONS, ACTEURS ET PRODUITS .....	85
5.1.2. CADRE REGLEMENTAIRE ET POLITIQUES INCITATIVES.....	89
5.1.3. FORMATION .....	90
5.1.4. STRATEGIES PROMOTIONNELLES .....	91
<b>5.2. L'ECOTOURISME AU MAROC .....</b>	<b>92</b>
5.2.1. ORGANISATIONS, ACTEURS ET PRODUITS .....	92
5.2.2. CADRE REGLEMENTAIRE .....	93
5.2.3. FORMATION .....	94
5.2.4. STRATEGIES PROMOTIONNELLES .....	94
<b>ANNEXES.....</b>	<b>95</b>

## **ETUDE SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME EN TUNISIE : OBJECTIFS SPECIFIQUES**

La promotion de l'écotourisme s'inscrit dans le cadre de cette étude, dans le sillage du programme de lutte contre la désertification et la promotion des activités identifiées au sein des Programmes d'Action Locaux de Lutte Contre la Désertification (PALLCD). L'objectif visé consiste à promouvoir des activités écotouristiques respectant les impératifs du développement durable et de la conservation de la nature. L'écotourisme doit satisfaire ainsi plusieurs critères dont :

- « la conservation, ainsi que la justification de la conservation, de la biodiversité et de la diversité culturelle, à travers la protection des écosystèmes ;
- l'encouragement du développement durable, en fournissant des emplois aux populations locales et autochtones ;
- le partage des bénéfices socio-économiques avec les communautés locales, en obtenant leur accord et participation dans la gestion de l'activité écotouristique ».

L'écotourisme est appréhendé comme un moyen pouvant aider des populations localisées dans des sites (aires protégées, parc nationaux...) ou à proximité de ces sites, à diversifier leurs activités et par conséquent leurs revenus (réduction de la pauvreté). Le développement de l'écotourisme permettrait par ailleurs, la réduction de la pression sur les ressources naturelles (terres, eau...) et la lutte contre la désertification.

Les retombées de l'écotourisme résideraient ainsi dans la protection de la nature et l'amélioration du bien-être social et économique des populations locales. Il tend à minimiser l'impact sur l'environnement naturel pour sa conservation à long terme, il implique également une participation effective des populations locales dans la planification et la gestion des activités écotouristiques, et dans la sauvegarde de la biodiversité et de leurs cultures. Les écotouristes sont également acteurs de la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel des sites et lieux qu'ils visitent à travers diverses actions (reforestation, protection de la faune et de la flore, dons financiers aux projets des communautés locales...).

Les objectifs de cette étude consistent justement à :

- estimer le potentiel écotouristique de la Tunisie dans une perspective de développement durable (Phase 1 : Diagnostic);
- proposer des « modèles d'unités écotouristiques » viables et bénéfiques socialement et économiquement pour les populations locales, et écologiquement (Phase 2 : Orientations stratégiques)
- proposer les moyens et les mesures nécessaires afin de permettre aux produits écotouristiques identifiés d'aboutir avec succès (incitations, organisation, réglementation, sensibilisation et promotion, etc.) (Phase 3 : plan d'actions).

Le rapport de cette première phase établit un diagnostic détaillé des potentialités écotouristiques de la Tunisie. Afin de répondre aux exigences consignées dans les termes de référence, le rapport a été structuré en cinq chapitres :

- Chapitre 1 : L'écotourisme : concept et mode de contribution à la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.
- Chapitre 2 : Analyse des potentialités écotouristiques de la Tunisie. Un inventaire des sites potentiellement écotouristiques et une hiérarchisation de ses sites ont été

élaborés et complétés par un diagnostic détaillé de quelques sites abritant quelques expériences pilotes.

- Chapitre 3 : Organisation du secteur et dispositifs institutionnels et incitatifs
- Chapitre 4 : Analyse de la demande écotouristique nationale et internationale
- Chapitre 5 : Expériences écotouristiques étrangères : cas France et Maroc.

Ce travail est le fruit d'une analyse des différentes études réalisées sur le thème de l'écotourisme principalement sous l'égide du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, et de nombreuses investigations empiriques auprès des opérateurs écotouristiques actuels et potentiels : entretiens directs conduits par les membres de l'équipe (voir liste en annexes ainsi que certains comptes rendus d'entretiens) avec différents acteurs du secteur (promoteurs, gestionnaires et conservateurs des parcs nationaux...); un focus groupe a été également organisé au siège de Comete Engineering en présence d'une vingtaine d'opérateurs de l'écotourisme (voir liste des participants en annexe).

## CHAPITRE 1 : ECOTOURISME : CONCEPT ET MODE DE CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

### 1.1. L'écotourisme, notion carrefour et un concept polysémique :

La notion d'écotourisme existe depuis plus d'une vingtaine d'années, il s'agit d'un concept qui correspond à des réalités et des interprétations assez mouvantes, avec souvent une multitude d'interprétations. Ces interprétations cachent souvent une dimension idéologique, non explicitée, et qui traduit, de différentes manières, une volonté de dépassement du tourisme classique et de masse considéré de plus en plus comme ne prenant pas suffisamment en compte l'environnement et les populations locales.

L'écotourisme a développé et traduit progressivement à travers son évolution de nouveaux modes d'exploitation et de mise en valeur du patrimoine naturel et humain dans le cadre d'un ancrage social assez marqué illustré par une implication réelle des populations concernées.

L'un des fondateurs de l'écotourisme, Ceballos-Lascurain a défini il y a **une dizaine d'années, l'écotourisme comme (i) un tourisme responsable (ii) ayant un faible impact sur l'environnement et qui (iii) procure des avantages aux populations locales.**

Ces trois dimensions caractérisent donc l'écotourisme et constituent son fondement : premièrement, le niveau de responsabilité apparaît à ce niveau par la recherche constante des limites du milieu naturel et de la population que le projet touristique ne doit en aucun cas dépasser sous peine de nuire à l'équilibre de la zone et de ses habitants, deuxièmement le faible impact du projet touristique sur l'environnement et les ressources naturelles, et troisièmement, l'idée nouvelle et spécifique réside dans sa dimension humaine et l'intérêt économique accordé à la population locale à travers son implication dans la planification et la gestion du projet.

Cette première définition de l'écotourisme a très rapidement évolué au cours de ces dernières années et une multitude de définitions, de notions et de concepts a vu le jour. Nous avons relevé à travers la littérature les principales composantes constitutives de l'écotourisme tel qu'il est abordé par les différents concepteurs et réalisateurs de projets marquant ainsi sa proximité avec d'autres formes de tourisme durable comme le tourisme solidaire ou le tourisme éthique :

- L'intérêt pour la nature
- La contribution à la conservation
- La création de parcs et d'aires protégées
- La présence de bénéfice pour les populations locales sur un long terme
- L'éducation environnementale
- L'impact environnemental faible
- La responsabilité éthique
- La gestion intégrée de l'activité écotouristique
- La durabilité de l'activité et de l'environnement
- Le côté satisfait et plaisant pour le touriste
- L'aspect culturel
- L'aventure
- L'échelle réduite du tourisme, petits projets et faible fréquentation.

Petit à petit l'écotourisme a commencé à apparaître comme une activité dont le capital constitutif n'est autre que le patrimoine naturel et humain qui le caractérise et qui lui donne sa raison d'être.

De ce fait les gestionnaires et les concepteurs des projets écotouristiques ont commencé à comprendre progressivement que la réussite et la viabilité de leurs projets ne se limite pas à la réduction des effets négatifs du projet sur l'environnement, mais au delà de ceci, le projet doit être en lui-même et dans son mode de fonctionnement un agent de protection et de valorisation du patrimoine naturel et humain.

Ainsi Ross et Wall en 1999 appréhendent l'écotourisme d'abord comme un moyen de protéger la ressource naturelle et les milieux et ce par le biais de la création de revenus découlant des activités écotouristiques, de l'éducation environnementale et de l'engagement des communautés locales. **C'est la protection de la ressource environnementale qui devient le centre de l'activité écotouristique.**

C'est à ce moment que la notion de développement durable a commencé à se rattacher progressivement à l'écotourisme du fait que la protection de l'environnement a commencé au niveau de cette activité et à occuper une place de plus en plus importante, mais également à cause de l'intérêt accordé aux populations locales tant actuelle que futures.

Ainsi et pour Lequin, en 2001, **l'écotourisme est une approche de développement qui favorise la conservation et la préservation des ressources naturelles pour les générations futures tout en contribuant à l'amélioration des conditions et qualité de vie des populations locales.**

Dans le même ordre d'idée et toujours sous le chapeau du développement durable, certains concepteurs de l'écotourisme privilégient la dimension sociale dans la mise sur pied de projets écotouristiques à travers une démarche de développement local viable intégrant le social, l'environnemental et l'économique maîtrisé par et pour la communauté hôte, c'est-à-dire celle qui reçoit le projet ou l'activité afin de contribuer à une amélioration de ses conditions de vie.

L'écotourisme ne sera pas de ce fait viable s'il devait se résumer prioritairement à mettre sur le marché une nouvelle forme touristique afin de répondre aux urbains en mal d'espaces verts ou de découverte.

Le concept d'écotourisme engloberait donc, dans sa définition, l'appropriation par les populations locales d'activités touristiques compatibles avec leur culture et avec les principes de conservation de l'environnement.

## **1.2. Principes de l'écotourisme :**

### **1.2.1 Valorisation de la conservation et de la protection de l'environnement**

L'activité écotouristique n'est pas dommageable à l'environnement. La valorisation de la conservation et de la protection de l'environnement constitue ainsi le principe de base de l'écotourisme contrairement au tourisme de masse qui est souvent jugé dommageable pour l'environnement. Une distinction importante est ainsi faite entre écotourisme et tourisme classique et a fortiori tourisme de masse au niveau de l'impact de l'activité sur

l'environnement. Pour le premier l'impact est nul sinon positif, pour le second l'impact est négatif, voire réduit dans le meilleur des cas.

Dans ce sens et à ce niveau, l'écotourisme va plus loin que le tourisme durable, il ne s'évertue pas seulement à maîtriser ses impacts sur l'environnement, il cherche à être avant tout un outil de protection de l'environnement. Il se donne ainsi pour objectif, **de donner une valeur économique à des espaces naturels soumis à une forme d'exploitation non durable**. Ainsi, l'écotourisme pratiqué au sein de la forêt tropicale sert à empêcher la destruction de cette dernière, en prouvant aux autorités qu'il peut rapporter plus d'argent sur le long terme. Outre l'adoption de comportements responsables vis-à-vis de l'environnement, la contribution de l'écotourisme à la préservation de l'environnement se matérialise aussi par la redistribution d'une partie des gains générés dans la conservation et la protection des sites naturels.

L'écotourisme est de ce fait un tourisme écologique dont l'objectif principal est de profiter de la nature, des paysages ou d'espèces particulières, tout en respectant les écosystèmes. L'activité doit comporter une part d'éducation et d'interprétation, et aider à faire prendre conscience de la nécessité de préserver le capital naturel et le culturel.

C'est pourquoi le projet dit d'écotourisme devrait responsabiliser le voyageur afin de promouvoir la conservation environnementale à travers l'adoption d'un comportement respectueux de l'environnement.

Toutefois et dans toute activité écotouristique basée sur l'exploitation d'un patrimoine naturel donné à travers son observation, son étude ou autres, il est indispensable de définir préalablement au démarrage du projet les limites du sites ou de l'aire de visite par exemple au niveau du nombre de visiteurs et d'occupants afin de ne pas dépasser les capacités du milieu et d'altérer ses spécificités.

C'est pourquoi la valorisation d'un site donné doit s'accompagner de mesures de fréquentation touristique par le biais d'un indicateur de capacité de charge afin d'établir les contraintes et les seuils de fréquentation et de contrôler par conséquent les impacts négatifs. Ainsi, dans certains pays, les projets écotouristiques, mêmes petits, ainsi que leurs exploitations sont soumis régulièrement à une procédure d'évaluation environnementale.

### **1.2.2. Contribution équitable au développement économique local :**

La contribution équitable au développement économique local, à travers un projet, constitue le deuxième principe de l'écotourisme.

Il s'agit d'un principe fondamental qui insère l'écotourisme dans une logique de marché faisant de lui une activité nécessairement viable sur le plan économique tout en améliorant les produits et services aux touristes, et en générant des emplois et ressources au plan local.

**L'écotourisme devient ainsi un vecteur de développement justifiant la conservation de l'environnement à des fins d'activités économiques.**

Le mot équitable constitue l'une des différences de taille entre tourisme et écotourisme. Cela implique que l'écotourisme n'est pas seulement une nouvelle forme de ponction, voire d'exploitation des ressources naturelles et humaines, au seul profil d'un capital financier

privé, mais qu'il présuppose une meilleure répartition des profits avec la communauté d'accueil.

Antérieurement, et dans le cadre de projet de préservation de sites naturels, la mise à l'écart de population locale ou leur cantonnement en dehors de ces aires sous le prétexte qu'ils sont inaptes à contribuer au projet, ont toujours eu des effets négatifs sur le projet lui-même ainsi que sur l'équilibre de la population concernée.

### **1.2.3. Prise en compte des besoins des communautés hôtes :**

Ce principe implique que les communautés locales doivent être des partenaires privilégiés dans l'équation écotouristique.

Les territoires, que les responsables ou les concepteurs ont décidé d'élever au rang de parcs ou de sites écotouristiques, compte tenu de leur état exceptionnel, ont d'abord eu comme gardiennes et protectrices les communautés locales du dit territoire.

Le principe évoqué à ce niveau suppose que, avant et au cours de la réalisation d'un projet écotouristique, il est indispensable de tenir compte des besoins des communautés hôtes, de soutenir leur bien être et d'améliorer leur condition de vie dans une perspective de développement local.

Par conséquent, les communautés locales seront engagées dans la planification, le développement et l'exploitation des activités écotouristiques.

Ainsi dans ce processus de renforcement des capacités, les communautés hôtes ne seront pas passives ou vues comme un simple réceptacle ou un réservoir de main d'œuvre bon marché, mais associées à la planification et la gestion des projets écotouristiques, avec une prise en compte de leurs points de vue, de leurs valeurs et de leurs savoir-faire.

### **L'écotourisme pourrait de cette manière constituer un vrai projet de territoire et de développement local pensé par et pour les communautés.**

Les paramètres sociaux doivent permettre d'évaluer dans quelle mesure les projets touristiques peuvent s'insérer dans le milieu et les habitudes de vie des populations locales, de manière à ce que le tourisme se développe parallèlement aux autres secteurs d'activités économiques et concourt directement au développement local.

Pour ce qui est du touriste ou du visiteur, celui-ci et à travers ses activités écotouristiques dispose de l'occasion de s'ouvrir sur le monde dans le respect des coutumes et des traditions des populations locales. A leur contact, le touriste pourra acquérir de nouvelles connaissances et prendre conscience des différences culturelles, il pourra également contribuer à leur bien-être économique en choisissant de consommer leurs produits et services.

### **1.2.4. Promotion d'une expression touristique authentique et responsable :**

L'écotourisme matérialisé par cette nouvelle relation entre le touriste et l'environnement visité, dans une dynamique d'implication de la population locale, est une expérience nouvelle et hautement significative dans l'esprit et le comportement du touriste traditionnel. Elle lui offre l'opportunité de découvrir un système touristique nouveau dont l'espace et son occupant

constituent ensemble et de manière intégrée le projet touristique lui-même et dans le quel le touriste doit s'introduire et occuper une place sans bousculer les traditions et les spécificités du milieu et des populations qui y vivent.

Le visiteur prend, le temps de son séjour, une place dans un milieu différent du sien et au quel il est appelé à s'adapter, à le découvrir et à le connaître. L'écotourisme devient de ce fait un véritable levier de nouvelles relations entre les cultures et les civilisations.

La promotion de telles activités écotouristiques pourrait influencer le développement du tourisme traditionnel et l'orienter progressivement vers les valeurs et les principes de l'écotourisme.

### **1.3. Modes de contribution de l'écotourisme au développement durable :**

#### **1.3.1. Lien entre écotourisme et développement durable :**

Les principes de l'écotourisme présentent de grandes similitudes avec les fondements du développement durable, à tel point que certains auteurs n'hésitent pas à confondre l'écotourisme et développement durable.

L'écotourisme offre en effet une expérience touristique inscrite dans une dynamique de protection et de préservation de l'environnement basée sur un processus de développement économique et social qui prend en considération les spécificités et les réalités locales.

Au-delà de ces déclarations et afin de mieux positionner l'écotourisme dans la dynamique de développement durable, il nous paraît pertinent de croiser les principes de l'écotourisme avec les quatre fondements du développement durable, l'environnemental, le social et l'humain, l'économique et enfin l'institutionnel en terme de gouvernance et de politique.

Principes de l'écotourisme	<i>Fondements du développement Durable</i>			
	<i>Environnement</i>	<i>Social</i>	<i>Economique</i>	<i>Gouvernance Territoriale et Planification</i>
<b>Valorisation de la conservation de la nature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'environnement est une valeur cardinale du projet</li> <li>• L'environnement ne subit pas de prélèvement</li> <li>• L'impact sur l'environnement est nul à positif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection et valorisation du patrimoine culturel pour les générations actuelles et futures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La rentabilisation économique justifie la conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise locale sur les ressources naturelles</li> <li>• Les populations sont gardiennes des milieux naturels</li> </ul>
<b>Contribution équitable au développement économique</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redistribution et Partage des bénéfices en faveur du développement local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de nouveaux produits et consommation</li> <li>• Promotion du secteur privé</li> <li>• Reconversion de la population locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion éthique</li> <li>• Intégration de l'écotourisme aux plans de développement</li> </ul>
<b>Réponses aux besoins des communautés</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la qualité de vie</li> <li>• Préservation de l'identité culturelle et des pratiques</li> <li>• Valorisation du savoir local</li> <li>• Equité et justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'emplois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification intégrant communauté locale et besoins des touristes</li> <li>• Acceptation et initiation des projets par le local</li> <li>• Participation citoyenne</li> </ul>
<b>Promotion d'une nouvelle expression touristique authentique et responsable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact nul sur l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Touriste responsable</li> <li>• Source d'information et d'éducation</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atténuation des usages et des rapports conflictuels</li> </ul>

### **1.3.2. Contribution de l'écotourisme dans la composante environnementale du développement durable :**

- L'environnement est une composante majeure du projet écotouristique, la protection des écosystèmes et des ressources naturelles conditionne la pérennité de l'activité.
- L'orientation, la définition et la planification d'un projet écotouristique doivent privilégier la valorisation de l'environnement.
- L'expérience écotouristique apparaît comme une solution de rechange à l'exploitation abusive et non durable des ressources naturelles.
- Les activités écotouristiques visent à être, non ou à la limite très peu, consommatrices des ressources naturelles.

### **1.3.3. Contribution de l'écotourisme dans la composante économique du développement durable :**

- Le développement durable suppose économiquement une modification du rythme et de la manière d'exploiter les ressources naturelles afin d'assurer leur durabilité sur une longue période de temps à des fins de croissances économiques plus durables.
- Croisé à l'écotourisme, ce concept suppose que c'est la rentabilité économique du projet qui justifierait la conservation, et ainsi le renforcement du développement de l'écotourisme passerait par une équation entre avantages économiques et conservation de l'environnement.
- Le principe de contribution positive et équitable au développement économique s'exprime par la création de nouveaux produits pour les touristes et dans leur mise en marché par des activités privées, l'écotourisme devient ainsi un secteur économique parallèle aux secteurs traditionnels.
- L'écotourisme s'exprime par la création d'emplois et de nouvelles sources de revenus.

### **1.3.4. Contribution de l'écotourisme dans la composante humaine et sociale du développement durable :**

- La composante sociale et humaine du développement durable met l'homme au centre des préoccupations du développement.
- L'approche humaniste et sociale du développement durable tente de réduire les inégalités entre les pauvres et les riches au niveau économique mais aussi au niveau de l'accès aux ressources naturelles et aux services sociaux, il s'agit de privilégier les valeurs d'équité.
- Cet objectif passe par un renforcement de l'engagement des populations locales dans les projets écotouristiques tout en les considérant comme partenaire réel dans le développement écotouristique.
- Ce principe de contribution équitable au développement économique fait appel à la volonté de créer un processus ouvert, équitable, transparent et démocratique de partage des avantages de l'écotourisme.
- L'écotourisme contribue également au niveau de la composante sociale et humaine à l'amélioration de la qualité de vie, à la préservation de l'identité culturelle et la valorisation du savoir local

### **1.3.5. Contribution de l'écotourisme dans la composante institutionnelle du développement durable :**

- L'approche planificatrice ou de la gouvernance territoriale est l'un des fondements majeurs du développement durable ;

- Cette approche s'approprie les impératifs du développement durable et tente de les appliquer sur une base territoriale en concertation avec les différents acteurs selon une logique de projet et de démocratie participative.
- Cette démarche prend en considération le fait que le patrimoine naturel et territorial, objet d'un projet écotouristique, est approprié culturellement par la population locale. La viabilité d'un projet dépend grandement de la vigilance dans le respect de cette constatation.
- La planification d'un projet écotouristique doit s'intégrer dans une vision globale de développement d'un territoire suivant une logique d'intégration aux autres activités socioéconomiques présentes.
- La réussite d'un projet écotouristique passe donc fondamentalement par son acceptation par la population hôte.

#### **1.4. Cas de la Tunisie, apport de l'écotourisme à la protection de l'environnement et à la lutte contre la désertification:**

La Tunisie se caractérise par un capital naturel limité et fragile ayant subi des pressions importantes au cours des trente siècles de civilisation humaine que le pays a connu.

Aujourd'hui et dans un contexte de recherche d'un développement croissant, ce même capital naturel se trouve soumis à des contraintes de plus en plus fortes afin de satisfaire une population en croissance mais surtout de plus en plus consommatrice en ressources naturelles.

L'agriculture principal agent économique consommateur de ressources naturelles continue d'occuper une place importante dans les processus de développement socioéconomique de la Tunisie, une frange importante de la population fait encore de cette activité sa principale source de revenus.

La majorité des terres agricoles ou potentiellement agricoles subissent encore régulièrement des modes d'exploitation industrielles ou artisanales. Ces modes offrent à leurs exploitants des produits alimentaires de valeur dans les zones relativement riches et correctement aménagées et ne procurent dans la majorité des autres terres et particulièrement à l'intérieur du pays que de faibles produits de subsistance à basse valeur ajoutée.

Cet acharnement sur des ressources naturelles fragiles et peu productrices ne peut qu'aggraver leur état et diminuer leur pouvoir producteur et amplifier par conséquent le phénomène de la désertification.

La lutte contre ce phénomène ne peut se faire qu'à travers un changement radical des modes d'exploitation des ressources naturelles. Ce changement doit conduire quelque soient les nouvelles pratiques retenues à réduire les pressions et les prélèvements que le développement et particulièrement l'agriculture exerce sur les ressources naturelles à savoir, essentiellement, l'eau, le sol et la biodiversité sous toutes ses formes.

Parmi les alternatives de réduction des pressions et des prélèvements exercés sur les ressources naturelles, la reconversion d'une partie de la population, qui vit de l'exploitation du capital naturel sans réellement en profiter économiquement mais en le dégradant sur le plan environnemental, vers d'autres activités moins consommatrices en ressources naturelles, paraît comme une solution qui s'inscrit dans la logique de la durabilité.

L'écotourisme peut contribuer, même de manière limitée, à ce processus de reconversion d'une partie de la population.

Cette population qui jusqu'à présent ne tire profit de son environnement naturel qu'à travers son exploitation pourra apprendre graduellement à le valoriser, le capitaliser et le commercialiser en tant que richesse écotouristique au prix d'un effort de sensibilisation et un appui technique et financier appropriés.

## CHAPITRE 2 : ANALYSE DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES DE LA TUNISIE

### 2.1. Inventaire des régions propices à l'écotourisme

#### 2.1.1. Méthodologie de la sélection et de hiérarchisation des sites

Afin de cerner l'offre potentielle en produits écotouristiques, nous avons été amenés à identifier et sélectionner les sites potentiels de la Tunisie susceptibles de s'intégrer dans le cadre des produits écotouristiques que nous proposerons au niveau de cette étude.

Pour cela, nous avons arrêté une méthodologie de choix et d'hiérarchisation des sites potentiels. Cette méthodologie s'appuie d'une part sur l'examen détaillé de la bibliographie disponible dans le domaine de l'écotourisme en Tunisie et d'autre part sur l'identification d'un ensemble de critères de choix qui ont orienté notre sélection de sites.

Les critères que nous avons retenus prennent en considération essentiellement trois aspects importants, il s'agit premièrement des potentialités naturelles du site, deuxièmement de l'opportunité de réalisation d'un projet écotouristique sur le site en question et enfin de la conformité de ce projet avec les objectifs majeurs de l'étude.

Pratiquement, ces critères de sélection et de classification se présentent ainsi :

- **Sélection en fonction des potentialités naturelles :** Il s'agit de retenir au niveau de notre liste l'ensemble des sites, qui par leurs spécificités et leurs caractéristiques naturelles ont jusqu'à présent retenu l'attention des spécialistes nationaux et internationaux en matière d'écotourisme d'une manière générale.

Cette matière écotouristique à la quelle nous nous sommes intéressée porte essentiellement sur des aspects naturels et scientifiques mais également des aspects socioéconomiques à connotation traditionnelle et qui sont en étroite relation avec le milieu naturel environnant.

Nous avons retenu dans ce cadre :

- ∅ Les aires protégées, telles que les parcs nationaux et les réserves naturelles,
- ∅ les forêts naturelles et artificielles présentant une spécificité particulière,
- ∅ Les étendues agricoles traditionnelles typiques telles que les oasis et les forêts d'oliviers,
- ∅ Les zones humides préservées à intérêt ornithologique remarquable,
- ∅ Les paysages remarquables,
- ∅ Les sites géologiques à dimension internationale tels que Jebel Tébagà à Médenine et la région d'El Haria au Kef,
- ∅ Les régions présentant une activité socioéconomique traditionnelle typique telles que, Sejenéne avec ses potiers, les villages berbères du sud avec l'artisanat du mergoum et du tapis....
- ∅ Les régions présentant une architecture typique, généralement en milieu naturel, et ayant fonctionné en symbiose avec leur environnement, tel que les Ksour du Sud.
- ∅ Certaines îles à cause d'une ou de plusieurs caractéristiques particulières

- **Sélection géographique :**

Nous avons classé les sites retenus par région économique, nous avons retenu pour cela la classification habituelle qui subdivise la Tunisie en 6 régions, Nord-Est, Nord-Ouest, Centre-Est, Centre-Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest.

**• Sélection en fonction des objectifs de l'étude :**

Les projets écotouristiques à concevoir dans le cadre de cette expertise doivent répondre globalement aux objectifs que l'étude s'est fixée en matière d'écotourisme.

Ainsi, les sites retenus au niveau de notre classification et sur les quels viendrait se développer un projet écotouristique en utilisant et en valorisant leurs potentialités, doivent s'intégrer d'une manière générale dans l'esprit des objectifs arrêtés au niveau des termes de références de l'étude.

Ces objectifs peuvent se résumer de la manière suivante :

∅ Lutte contre la désertification :

Un projet écotouristique tel que défini dans le cadre de cette étude doit apporter directement ou indirectement une contribution à la lutte contre la désertification.

La lutte contre la désertification prend dans notre analyse la dimension qui lui est accordée dans le cadre de la convention internationale de lutte contre la désertification des Nations Unies à savoir la réduction des pressions excessives et abusives exercées sur les ressources naturelles d'une manière générale en vue de protéger et de préserver la fonction biologique des sols d'une manière particulière.

Ces pressions excessives et abusives sur les ressources naturelles se produisent souvent dans un cadre socioéconomique marqué par une pauvreté notable ou bien par des modes d'exploitation non rationnelles.

Un projet écotouristique permettrait de convertir partiellement les activités d'une frange de la population vers des actions non consommatrices en ressources naturelles et d'alléger par conséquent le poids qu'elles subissent traditionnellement.

∅ Implication de la population locale :

Dans le même sens, un projet écotouristique, et dans une perspective d'allégement des pressions sur les ressources naturelles, se doit d'impliquer la population locale.

Celle-ci traditionnellement orientée vers l'exploitation du capital naturel doit disposer des capacités de reconversion nécessaires pour assurer la réussite du projet écotouristique. C'est pour cela que l'activité écotouristique préconisée doit se placer en continuité avec les traditions de la population locale sans rupture apparente.

∅ Lutte contre la pauvreté :

Une implication socioéconomique réelle et équitable de la population dans un projet écotouristique entraînera forcément une amélioration de son revenu et par conséquent une réduction de son niveau de pauvreté.

Le site retenu, dans une vision de développement écotouristique, doit permettre de concrétiser cette attente.

**• Sélection en fonction de l'opportunité de réalisation d'une activité écotouristiques :**

Quatre activités écotouristiques principales ont été retenues au niveau de cette analyse, l'observation de la nature, la randonnée et l'activité sportive, l'agritourisme, les arts et les traditions populaires en relation avec le milieu et l'environnement immédiat.

Nous avons défini pour chaque site retenu le degré d'application de l'une de ces quatre activités.

**• Hiérarchisation des sites et identification du degré de faisabilité d'un projet écotouristiques :**

Le degré de faisabilité d'un projet écotouristique sur un site donné est fonction essentiellement de trois critères :

- ∅ Sa conformité globale avec les objectifs de l'étude
- ∅ La possibilité d'exercer au moins l'une des quatre activités retenues
- ∅ La possibilité d'accéder au site

Nous avons attribué pour chaque site une valeur de faisabilité comprise entre 0 étoiles et 3 étoiles. Les valeurs 0 et 1 sont attribuées aux sites dont la faisabilité d'un projet écotouristique est jugée peu réelle, les valeurs 2 et 3 sont attribuées par contre aux sites ayant de grandes aptitudes pour abriter un projet écotouristique.

**2.1.2. Inventaire des principaux sites potentiels pour la pratique de l'écotourisme en Tunisie**

L'inventaire ci-après (voir carte en annexe) des sites écotouristiques ou pouvant abriter des activités écotouristiques présente de manière succincte les caractéristiques majeures des sites, les activités écotouristique qui y sont pratiquées ou pouvant y être pratiquées (centre d'intérêt), leur fréquentation et le volume d'activités, leur accessibilité, et les infrastructures dont ils sont dotés dont les unités d'hébergement, de restauration et d'information (écomusées) :

**Inventaire des principaux sites potentiels d'écotourisme de la Tunisie**

<b>Gouvernorats du Nord Est : Grand Tunis, Bizerte, Nabeul, Zaghouan</b>						
<b>Groupes d'activités</b>	<b>Milieus/ lieux</b>	<b>Caractéristiques majeures</b>	<b>Centre d'intérêt</b>	<b>Fréquentation</b>	<b>Accessibilité</b>	<b>Infrastructures</b>
<b>Observation de la nature</b>	1. La forêt du Remel	Issue d'un boisement artificiel entamé à partir de 1914 dans le but de fixer les dunes littorales et protéger le milieu contre l'ensablement, cette forêt est constituée d'un mélange de pins pignon et de pins d'Alep	Ornithologie et observation de la flore	Confidentielle : groupe de jeunes (scoutisme) et spécialistes	Facile pour la partie proche de la ville, interdite au-delà (domaine militaire)	Présence d'un centre d'hébergement et de structure d'animation et d'information
	2. Le site de Ghar El Melah	Ce site est caractérisé par une activité agriculture limitrophe à la mer, une belle lagune associée à une activité de pêche, l'ensemble dans un paysage pittoresque.	Site intéressant, l'activité balnéaire réduit l'intérêt du site en été, ornithologie, agritourisme	Fréquentation massive en été, pas de motivation écologique	De plus en plus facile (bitumage)	Présence embryonnaire de structure d'hébergement et de restauration mais pas de centre d'information
	3. Le site de Metline	Site connu pour sa plage, son paysage et son oliveraie d'époque andalouse	Site intéressant, l'activité balnéaire réduit l'intérêt du site en été,	Fréquentation massive en été, pas de motivation écologique	Facile	Présence embryonnaire de structure d'hébergement et de restauration mais pas de centre d'information

<b>Observation de la nature</b>	4. La réserve naturelle marine du Galiton	Réserve naturelle marine, superficie 450 hectares. Zone protégée, a conservée un aspect naturel presque sauvage, idéal pour la plongée.	Écosystème exceptionnel, ornithologie, sea watching, plongée et photo sous-marine, observation de la flore	Fréquentation très limité du faite du classement en réserve naturelle (l'existence du phoque moine attraction exceptionnelle est à confirmer)	Difficulté d'accès et d'accostage	Absence de structure d'accueil, pas de population
	5. L'île de la Galite	Archipel volcanique, pratiquement l'unique de la Tunisie. Recèle une multitude de traces de vestiges allant de l'époque préhistorique à la fin de l'antiquité.	Écosystème exceptionnel, ornithologie, sea watching, plongée et photo sous-marine, observation de la flore	Fréquentation très limité du faite du classement en réserve naturelle (l'existence du phoque moine attraction exceptionnelle est à confirmer)	Difficulté d'accès et d'accostage	Absence de structure d'accueil, bien qu'un potentiel d'unité d'hébergement soit présent sur les lieux
	6. La réserve naturelle de Méjène Chitane	Constitué d'une retenue naturelle d'eau, dominant un relief de collines boisées abritant une faune sauvage et une tourbière qui attribue au site une valeur écologique et scientifique	Observation de la flore	Fréquentation confidentielle, très scientifique	Accès difficile, seulement en voiture tout terrain	Absence de structure d'accueil
	7. La forêt de Séjnane	Composée de flore variée dominée par le chêne liège. Le site est riche également du point de vue esthétique, archéologique et culturel	Observation de la flore, et de la géologie, ethnographie (existence de monuments funéraires), artisanat (poterie)	Fréquentation nationale et internationale intéressante motivée par l'achat de produit artisanal	Accès facile	Absence de structure d'accueil

<b>Observation de la nature</b>	8. Le parc national de l'Ichkeul	Superficie 12600 hectares. Ce site est propice au développement d'une riche végétation qui attire un très grand nombre d'oiseaux migrateurs. C'est un patrimoine international de l'UNESCO	Ecosystème exceptionnel, ornithologie, observation de la flore et des phénomènes hydrogéologiques, thermalisme	Fréquentation nationale importante essentiellement scolaire Fortement perturbé par les aménagements hydrauliques et l'activité humaine	Facile	Manque d'encadrement, écomusée vétuste et très réduit, forte déception des visiteurs, la survie même du site comme écosystème naturel est menacé.
	9. La côte rocheuse du gouvernorat de Bizerte de Cap Angéla jusqu'à Cap Serrat	Côte rocheuse pittoresque et relativement vierge dominée à par une forêt dense, en très grande partie artificielle (pins, mimosas)	Trekking et observation de la flore et de la faune	Fréquentation confidentielle	Relativement facile, selon les sections	Structures d'accueil à l'état embryonnaires, zone très peuplée dérangeant l'observation
	10. Le parc national de Zembra et Zembretta	Réserve naturelle marine. Riche sur le plan floristique, 266 espèces végétales dont 11 endémiques, et faunistique, troisième voie de migration des oiseaux en méditerranée et présence du lapin sauvage et du mouflon de Corse. Caractérisée également par un paysage naturel à caractère sauvage	Ecosystème intéressant, observation de la faune et de la flore marine et terrestre	Fréquentation confidentielle	Difficulté d'accès, restreint	Absence de structure d'accueil, bien qu'un potentiel d'unité d'hébergement soit présent sur les lieux (quand l'île était accessible)

<b>Observation de la nature</b>	11. Lac Sud de Tunis	Zone humide (avant), bien qu'elle soit dans la capitale elle recèle d'importants potentiels avifaunistiques surtout en hiver entre le port de Tunis et celui de Radès	Observation des oiseaux (il n'y en a pratiquement plus et le projet Sama Dubaï ne va pas arranger les choses)	Fréquentation par des spécialistes étrangers	Facile mais problème d'urbanisation de la zone	Manque de centre d'observation
	12. Le système forestier de Dar Chichou et d'Oued Abid	Ce système forestier du cap Bon se distingue par son caractère relativement préservé et sa grande diversité floristique et faunistique	Trekking et observation de la flore et de la faune possibilité d'association avec la visite de Kerkouane (site punique de première importance)	Fréquentation confidentielle par des spécialistes	Facile	Manque de centre d'accueil et d'information
	13. Les lagunes de la façade orientale du Cap Bon	Il s'agit d'une succession de lagunes parallèles au trait de côte quasiment continues depuis Maamoura au Sud Ouest, jusqu'à Kélibia au Nord Est. Cet écosystème est caractérisé par une association de plantes et d'oiseaux d'eau typiques.	Observation des oiseaux	Fréquentation par des spécialistes étrangers	Facile mais problème d'urbanisation de la zone, d'estivage et de dépôt illégal d'ordures et de gravats	Manque de centre d'observation

<b>Observation de la nature</b>	14. Le massif de Korbous	Massif montagneux en bord de mer à paysages littoraux caractéristiques, riche en sources thermales	Trekking, observation de la faune et de la flore, observation des phénomènes géologiques, thermalisme	Fréquentation intense pour la ville de Korbous seulement Grande réputation nationale et internationale	Bonne, avec les nouvelles routes	Manque d'encadrement et d'information
	15. La montagne d'El Haouaria	éperon rocheux à la face extérieur du continent regardant l'Italie, présence d'une riche nature vu l'importance du site pour la migration des oiseaux et de grottes de chauve souris. Ceci en plus des vestiges des carrières romaines	Observation de la migration des oiseaux, observation de la flore, trekking et pêche, capture et baguage de rapaces	Fréquentation confidentielle pour les étrangers, mais nationale et estivale importante	Facile	Structure d'accueils embryonnaires
	16. La forêt de Jebel Abderrahman	Outre sa richesse floristique et faunistique, elle abrite plusieurs sites archéologiques.	Trekking, observation de la faune et de la flore, observation des phénomènes géologiques,	Fréquentation confidentielle	Facile	Manque d'encadrement et d'information
	17. Le parc national de Bou Kornine	Superficie 2000 hectares une forêt relicue de thuya unique en Afrique du nord, avec une richesse floristique spécifique	Trekking, observation de la faune et de la flore, observation des phénomènes géologique,	Fréquentation confidentielle par les étrangers, mais par les nationaux importante avec un intérêt moindre pour l'écologie du site, extension de l'urbanisation	Facile, sauf la partie haute (accès interdit)	Manque d'encadrement et un écomusée fermé au public

<b>Observation de la nature</b>	18. Le massif et la forêt du Jebel Zaghouan	Très riche floristiquement, il offre un étagement altitudinal bien diversifié de la végétation ainsi qu'une nette opposition des versants. Jebel Zaghouan est l'une des trois uniques stations à érable du pays.	Trekking, spéléologie, escalade, parapente observation de la faune et de la flore, observation des phénomènes géologiques,	Fréquentation confidentielle par les étrangers, mais par les nationaux importante avec un intérêt moindre pour l'écologie du site, extension de l'urbanisation	Facile, vocation actuelle d'excursions surtout scolaires	Manque d'encadrement et un écomusée fermé au public
	19. Le massif et la forêt de Jebel Rassas	Outre sa richesse géologique le massif abrite une avifaune bien spécifique et qui fait notoriété (site de nidification de plusieurs espèces de rapaces rares)	Trekking, escalade, parapente, observation de la faune et de la flore, observation des phénomènes géologiques	Fréquentation confidentielle par les étrangers, mais par les nationaux importante avec un intérêt moindre pour l'écologie du site, extension de l'urbanisation	Facile	Manque d'encadrement et d'information

**Inventaire des principaux sites potentiels d'écotourisme de la Tunisie**

<b>Gouvernorats du Nord Ouest : Béja, Jendouba, Siliana, Le Kef</b>						
<b>Groupes d'activités</b>	<b>Milieus /lieux</b>	<b>Caractéristiques majeures</b>	<b>Centre d'intérêt</b>	<b>Fréquentation</b>	<b>Accessibilité</b>	<b>Infrastructures</b>
<b>Observation de la nature</b>	20. La localité de Djebba et ses jneins	Village en flanc de montagne connu pour ses jardins d'arbres fruitiers et son ancienne mine de plomb exploité depuis l'époque romaine. D'anciennes cavernes creusées dans le flanc du Jebel Ghoraa furent jadis habitées par des ermites. Connue pour sa légende des 7 dormeurs.	Ethnographique, agritourisme, ornithologique et observation de la flore	Fréquentation par des spécialistes et par certains groupes (scolaires et vadrouilleurs)	Relativement facile	Structure d'accueil est encours
	21. Le domaine agricole de Thibar	Vaste domaine mis en valeur par les pères blancs : vins réputés, création de races locales.	Agritourisme	Fréquentation faible (scolaire et coopérants) et par des spécialistes	Facile	Absence de structure d'hébergement et de restauration, embryon de structure d'accueil et d'information (OTD)
	22. Les monts de TébourSouk et la vallée de l'Oued Khaled	Agréable paysage montagneux exploité de manière harmonieuse à des fins agricoles. ....	Trekking et agritourisme	Fréquentation confidentielle et par des spécialistes	Facile	Absence de structure d'information et d'observation et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel

<b>Observation du patrimoine naturel et culturel</b>	23. La forêt de Bélif	Une des plus belles subéraies du pays qui comporte une végétation abondante tout le long de cours d'eau permanents.	-----	-----	-----	-----
	24. La réserve naturelle du Jebel Khroufa	Située à l'extrémité occidentale du massif de Khroumirie, présente un couvert végétal dense parcouru par des cours d'eaux, abrite plusieurs espèces animales, le cerf de Berbérie.	Trekking Observation de la faune et de la flore	Fréquentation confidentielle	Facile	Structure d'accueil et d'information en cours
	25. La réserve naturelle de Dar Fatma	Une des rares tourbières dans le pays, présente un important intérêt scientifique et écologique	Trekking Observation de la faune et de la flore Randonnée équestre Ethnographie Thermalisme traditionnel	Importante essentiellement locale estivage	Facile	Absence de structure d'information (un écomusée à Dar Fatma est encore au stade de projet)
	26. Aïn Draham, Le col des ruines, Beni Métir et Hammam Bourguiba	Forêts de chêne liège et chêne zen, le plus ancien barrage tunisien et dont sa retenue d'eau est d'un atout majeur pour la diversité écologique de la région. La région est connue aussi par ses sources thermales				
	27. Le site du Jebel Ghorra	Culmine à 1250 mètres est particulier, on y trouve le chêne Afarès, le houx et d'autres espèces tels que le cèdre de l'Atlas, le cèdre de l'Himalaya et le pin sylvestre.	Trekking Observation de la faune et de la flore Randonnée équestre	Absence de fréquentation	Difficile	Absence de structure d'information Absence de structure d'accueil

<b>Observation du patrimoine naturel</b>	28. Le parc national d'El Feidja	Superficie : 2600 hectares. On y rencontre plusieurs espèces endémiques de flore et de faune tel que la forêt de chêne de chêne liège, de chêne zen, le cerf de Berbérie et de oiseaux migrateurs	Trekking Observation de la faune et de la flore Randonnée équestre Ethnographie	Fréquentation confidentielle par des spécialistes Essentiellement scolaire	Difficile	Présence d'un écomusée et d'un centre d'accueil Absence de structure d'hébergement et de restauration
	29. La baie de Corail et les aiguilles de Tabarka	Important écosystème marin vu ses richesses en biodiversité et surtout la présence du mérou et du corail Le phénomène géologique du flysch numidien est spectaculaire	Trekking Plongée sous marine Observation de la faune et de la flore terrestre et marine Cyclisme Randonnée équestre	Fréquentation moyenne par des spécialistes Essentiellement estivage scolaire et locale	Facile	Absence d'un centre d'accueil Présence de structures d'hébergement et de restauration
	30. La table de Jugurtha	Monument naturel découpé dans à pic, culmine à 1271 m, a servi de forteresse au cours de l'histoire à tous ceux en quête d'un refuge sûr.	Trekking Observation de la faune et de la flore Ethnographie	Fréquentation confidentielle par des spécialistes Essentiellement locale	Difficile	Absence d'un centre d'accueil et de structure d'hébergement et de restauration
	31. Jebel Bargou	Ecosystème montagneux culminant à 1288 m, verdoyant renfermant une biodiversité typique riche en traditions agricoles.	Trekking Observation de la faune et de la flore Ethnographie	Fréquentation confidentielle par des spécialistes Essentiellement locale	Facile	Absence d'un centre d'accueil et de structure d'hébergement et de restauration
	32. Jebel essadine et forêt de Neber	Ecosystème spécifique de la région du Kef érigé en réserve naturelle Ecosystème caractéristique par la retenue d'eau du barrage avec une pinède bien conservé	Trekking Observation de la faune et de la flore Randonnée équestre	Fréquentation confidentielle par des spécialistes Essentiellement locale	Facile	Présence d'un centre d'accueil Absence de structure d'hébergement et de restauration

	33. La coupe spécifique crétacée/ tertiaire	Phénomène géologique unique au monde, une référence pour les géologues dans les théories de disparition des dinosaures	Observation géologique Trekking Observation de la faune et de la flore	Fréquentation confidentielle par des spécialistes	facile	Absence d'un centre d'accueil et de structure d'hébergement et de restauration (un projet est en cours de mise en forme)
<b>Pratiques traditionnelles</b>	34. Kesra et ses environs	La plus haute localité de Tunisie, village berbère perché à quelque 1200 m d'altitude entouré de vergers typiques et traditionnels et de forêts abondantes.				
	35. La poterie de Sejnane	Témoin d'un savoir faire berbère ancestral				

**Inventaire des principaux sites potentiels d'écotourisme de la Tunisie**

<b>Gouvernorats du Centre Est : Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax</b>						
<b>Groupes d'activités</b>	<b>Milieus /lieux</b>	<b>Caractéristiques majeures</b>	<b>Centre d'intérêt</b>	<b>Fréquentation</b>	<b>Accessibilité</b>	<b>Infrastructures</b>
<b>Observation de la nature</b>	36. Les forêts d'oliviers du Sahel	La plus importante oliveraie de Tunisie, se développe principalement autour des villes de Sfax, Sousse, Mahdia et Monastir. Que l'urbanisation menace	Trekking, Agritourisme	Fréquentation confidentielle pour le trekking mais animation proposée fréquente aux groupes de touristes en saison	Facile	Absence de structure d'accueil et d'information
	37. La plaine d'Enfidha	Au sud du Jebel Zaghouan entre la mer et la sebkha Kelbia, cette plaine en plus de son intérêt agricole ancestrale, est d'une richesse naturelle importante pour l'avifaune tunisienne	Trekking, ornithologie	Fréquentation par les groupes de spécialistes	Facile	Absence de structure d'accueil et d'information
	38. Les îles de Kerkennah	Caractérisée par une richesse naturelle importante, quelques vestiges archéologique avec une activité de pêche et de d'agriculture spécifique.	Trekking, le cyclisme, le sea watching, ornithologie, écologie marine, agritourisme, ethnographie	Fréquentation limitée par groupe de spécialistes En été tourisme balnéaire classique bien présent	Pas très facile (traversée par bac)	Présence de structure d'hébergement et restauration Absence de structure d'accueil et d'information
	39. Villages berbères de Takrouna, Jeradou et Zriba, présentent des milieux naturels particuliers : pitons rocheux qui ont longtemps servi de refuge à la population berbère	Les villages de Takrouna, Jeradou et Zriba, présentent des milieux naturels particuliers : pitons rocheux qui ont longtemps servi de refuge à la population berbère	Ethnographie Trekking Observation de la nature thermalisme	Fréquentation par des spécialistes et par des groupes scolaires Très importante à Zriba pour le thermalisme local	Assez ardue	Présence de structure d'hébergement, restauration : sommaire Absence de structure d'accueil

<b>Observation de la nature</b>	40. Les îles Kuriat	Situées à 2 km au large de Monastir. Sur une surface environ 350 hectares, ces îles jouent un rôle important de point de vue biodiversité, elles constituent une escale pour une avifaune d'importance internationale, sont aussi l'un des principaux sites de nidification de la tortue de mer au sud de la méditerranée.	Ornithologie, biologie marine, observation des tortues marines	Fréquentation confidentielle (rare excursion à partir de Monastir)	Difficile et pratiquement à interdire	Absence de structure d'accueil et d'information Absence de structure d'hébergement et de restauration Pas d'habitant
	41. Les îles Kneiss	Réserve naturelle d'une première importance pour l'avifaune méditerranéenne la zone marine est très riche en mollusques et autres faunes aquatiques intertidales très spécifiques du golfe de Gabès	Ornithologie, biologie marine,	Fréquentation confidentielle extrêmement réduite à quelques groupes de spécialistes	Difficile	Absence de structure d'accueil et d'information Absence de structure d'hébergement et de restauration Pas d'habitant
	42. Les marais de Maharès	Une zone de marais très riche en mollusque et autres faunes aquatiques intertidales très spécifiques du golfe de Gabès. Avec les îles Kneiss les marais de Maharès abritent en hiver 70% de certaines espèces de limicoles de la Méditerranée orientale.	Ornithologie, biologie marine,	Fréquentation par des spécialistes en hiver	Facile	Absence de structure d'accueil et d'information
	43. Salines de Thyna	Il s'agit d'un milieu spécifique pour les oiseaux hivernant d'une part et pour les nicheurs spécifique au cotés de l'Afrique du nord	Ornithologie	Fréquentation par des spécialistes en hiver	Facile mais parfois perturbé par les intrus	Absence de structure d'accueil et d'information fonctionnelle

<b>Observation de la nature</b>	44. Sebkhia El Kelbia	Réserve naturelle, d'une importance spécifique en hiver	Ornithologie	Fréquentation par des spécialistes en hiver	Facile mais parfois perturbé par les intrus notamment les braconniers	Structure d'accueil et d'information en cours  Absence de structure d'hébergement et de restauration
	45. Salines de Monastir	Importante zone humide sur l'axe de la migration des oiseaux	Ornithologie	Fréquentation par des spécialistes en hiver	Facile	Absence de structure d'accueil et d'information
	46. Lagune de Hergla et Oued Essed	Importante zone humide sur l'axe de la migration des oiseaux	Ornithologie	Fréquentation par des spécialistes en hiver et quelques groupes de touristes de Sousse	Facile	Absence de structure d'accueil et d'information

**Inventaire des principaux sites potentiels d'écotourisme de la Tunisie**

<b>Gouvernorats du Centre Ouest : Kairouan, Kasserine, Sidi BouZid, Gafsa</b>						
<b>Groupes d'activités</b>	<b>Milieus / lieux</b>	<b>Caractéristiques majeures</b>	<b>Centre d'intérêt</b>	<b>Fréquentation</b>	<b>Accessibilité</b>	<b>Infrastructures</b>
<b>Observation de la nature</b>	47. Le parc National de Bou Hedma	Situé à distance presque égale entre Sidi Bou Zid, Gafsa et Sfax. C'est une représentation du biome aride et semi aride, il est intégré au réseau international des réserves de la biosphère de l'Unesco, MAB. Le parc héberge près de 400 espèces végétales et près de 120 espèces animales	Trekking Observation de la faune et de la flore Randonnée équestre Ethnographie	Fréquentation confidentielle par des spécialistes (conditions d'accès difficile vu les autorisations préalables nécessaires) Essentiellement scolaire	Facile	Présence d'un écomusée et d'un centre d'accueil Absence de structure d'hébergement et de restauration
	48. Le parc national de Chambi	Dans le gouvernorat de Kasserine, d'une superficie de 6700 hectares. Erigé en parc pour protéger une portion de l'Atlas tunisien. Culmine à 1544 m, le plus haut sommet de Tunisie. Connu pour sa richesse floristique et faunistique.	Trekking Observation de la faune et de la flore Randonnée équestre Ethnographie	Fréquentation confidentielle par des spécialistes (conditions d'accès difficile vu les autorisations préalables nécessaires) Essentiellement scolaire	Plus ou moins facile	Présence d'un écomusée et d'un centre d'accueil Absence de structure d'hébergement et de restauration (projet)

<b>Observation de la nature</b>	49. La réserve naturelle du parc de Orbata	Dans les environs sud de la ville de Gafsa. D'une superficie de 260 hectares de forêt dont 90 hectares établis en réserves naturelles pour plusieurs espèces animales telles que la gazelle de montagne, l'autruche et le paon.	Trekking Observation de la faune et de la flore Randonnée équestre Ethnographie	Fréquentation confidentielle par des spécialistes (conditions d'accès difficile vu les autorisations préalables nécessaires) Essentiellement scolaire	Difficile	Absence d'un centre d'accueil Absence de structure d'hébergement et de restauration
	50. La réserve naturelle de Jebel Bouramli	Dans les environs sud de la ville de Gafsa , elle est située sur une zone montagneuse boisée, abritant de nombreuse espèces de faune, s'étale sur une superficie de 50 hectares				
	51. Les nappes alfatières	Vaste culture naturelle sur les hauts plateaux de la Tunisie du centre ouest exploitées pour la fabrication de pâte à papier.	Trekking Agritourisme Observation de la faune et de la flore Randonnée équestre Ethnographie	Fréquentation confidentielle par des spécialistes	Facile	Absence d'un centre d'accueil Absence de structure d'hébergement et de restauration
	52. La réserve du Jebel Sarj et le plateau de Kesra	Une zone montagneuse au nord de la ville de Oueslatia connue par sa formation karstique (la plus grande grotte de Tunisie, avec ses formations spécifiques et sa faune)	Spéléologie Trekking Agritourisme Observation de la faune et de la flore Randonnée équestre	Fréquentation confidentielle par des spécialistes	Facile	Absence d'un centre d'accueil Absence de structure d'hébergement et de restauration

<b>Observation de milieu</b>	53. Réserve naturelle du Jebel Touati	Une retenue du barrage de Sidi Saâd a permis la reconstitution d'un écosystème spécifique de zone humide dans un milieu aride, avec une richesse faunistique importante et le projet de réintroduction d'espèces disparues de la région comme la gazelle dorcas				
	54. Jebel Trozza	Massif montagneux de 1000 m de hauteur en contradiction avec un environnement aride connu pour ses sources thérapeutiques convoitées par la population locale.	Thermalisme Observation de la nature Observation géologique	Fréquentation quasi nulle Fréquentation locale importante (non structurée)	Relativement facile	Absence d'un centre d'accueil Absence de structure d'hébergement et de restauration à l'exception de structure sommaires
<b>Pratiques traditionnelles</b>	55. Les activités traditionnelles tout autour du village d'El Guettar	Moulins à grains traditionnels et tissage Le musée d'El Guettar abrite une importante collection préhistorique telles que fossiles et escargotières	Trekking Agritourisme Observation de la faune et de la flore Randonnée équestre Ethnographie Artisanat : fabrication de moulin à grains traditionnel et tissage	Fréquentation confidentielle et exclusivement locale	Facile	Absence d'un centre d'accueil Absence de structure d'hébergement et de restauration

**Inventaire des principaux sites potentiels d'écotourisme de la Tunisie**

<b>Gouvernorats du Sud Est : Gabès, Medenine</b>						
<b>Groupes d'activités</b>	<b>Milieus/lieux</b>	<b>Caractéristiques majeures</b>	<b>Centre d'intérêt</b>	<b>Fréquentation</b>	<b>Accessibilité</b>	<b>Infrastructures</b>
<b>Observation de la nature</b>	56. L'Oasis littorale de Gabès	Il s'agit de l'une des rares et presque de la seule oasis littorale de la Méditerranée, son état est dégradé par l'urbanisation, la pollution et l'accroissement de la salinité. Constitue une entité climatique, historique, sociale, économique et culturelle spécifique. Tout autour de la ville de Gabès et des autres oasis mitoyennes	Ornithologie,	Fréquentation confidentielle par les spécialistes, mais perturbé par la pollution, l'urbanisme et l'utilisation folklorique pour les touristes	facile	Manque infrastructure d'information
	57. El Hamma de Gabès	La palmeraie, la grotte de jébel Hdifa, les sources chaudes, Sakhat El Hamma importante zone humide abritant une riche végétation et une colonie d'oiseaux migrants	Ornithologie, thermalisme	Fréquentation confidentielle par les spécialistes et le thermalisme sociale mais perturbé par la pollution et l'urbanisme	facile	Manque infrastructure d'information
	58. Le parc national de Sidi Toui	Superficie 6100 hectares Dans le gouvernorat de Médenine, un exemple type des écosystèmes arides et désertiques, abritant une faune riche et une flore spécifique.	Observation de la faune et de la flore, trekking	Fréquentation confidentielle par les spécialistes	Difficile vu son statut et l'autorisation d'accès	Structure d'information et d'accueil embryonnaire

<b>Observation de la nature</b>	59. L'île de Djerba	L'île de Djerba se caractérisait par une harmonie entre nature, culture et modes de développement, doté d'un écosystème parfaitement équilibré et d'une riche diversité biologique mais aussi d'une culture unique par son authenticité et ses spécificités. L'île se distingue également par la présence de nombreux sites naturels bien conservés de Bin El Oudiane, Lella Hadhria et Ras Erremel. Le développement touristique et urbain observé depuis quelques décennies sur l'île a rompu son équilibre.	Observation de la faune et de la flore, trekking, Randonnée équestre, sea watching, écologie marine	Fréquentation confidentielle par les spécialistes, mais grande fréquentation touristiques balnéaire	Facile	Présence d'une structure d'information et des structures d'accueils
<b>Traditions berbères</b>	60. Les troglodytes de Matmata	Un habitat original traduisant une maîtrise de conditions climatiques difficiles	Ethnographie,	Fréquentation importante (excursion)	Facile	Manque de structure d'information scientifique
	61. Les villages de montagnes de la chaîne du Dahar	Noyaux d'habitats sédentaires nichés souvent aux pieds d'abrupt, à architecture propre.	Ethnographie,	Fréquentation importante (excursion)	Facile	Manque de structure d'information scientifique
	62. Les Ksours de Médenine et Tataouine	Constructions traditionnelles à architecture typique. La fonction du Ksar est essentiellement agricole, il s'agit essentiellement d'un grenier collectif au service des tribus, il est le lieu d'ensilage et de dépôt de céréales, d'olives, huile, figes sèches, dattes.....	Ethnographie,	Fréquentation importante (excursion)	facile	Manque de structure d'information scientifique

	63. Le permien de Tébaga de Médenine	Il s'agit de la formation géologique affleurante la plus ancienne de Tunisie, c'est aussi l'un des rares permians marins du monde.	Géologie	Fréquentation très confidentielle	Facile	Manque de structure d'information
<b>Pratiques traditionnelles</b>	64. L'artisanat des tapis (le Margoum) dans les villages berbères de Montagne.	Artisanat				
	65. Agriculture traditionnelle dans le massif du Dahar	Agriculture basée sur une gestion rationnelle et spécifique de ressources naturelles rares et capricieuses, eau et sol. Technique des joussours	Agritourisme Ethnographie Observation de la faune et de la flore, Trekking Randonnée équestre	Fréquentation importante (excursion)	facile	Manque de structure d'information

**Inventaire des principaux sites potentiels d'écotourisme de la Tunisie**

<b>Gouvernorats du Sud Ouest : Tozeur, Kébili, Tataouine</b>						
<b>Groupes d'activités</b>	<b>Milieus/ lieux</b>	<b>Caractéristiques majeures</b>	<b>Centre d'intérêt</b>	<b>Fréquentation</b>	<b>Accessibilité</b>	<b>Infrastructures</b>
<b>Observation de la nature</b>	66. Le parc national de Jébil	C'est un milieu représentatif du biome saharien et englobe trois écosystèmes à végétation et faune variées. Abrite une faune sauvage caractéristique des zones de steppes arides telle que l'outarde houbara, la gazelle dorcas et la gazelle Rym. Le parc est actuellement soumis à plusieurs pressions comme la chasse illégale et le déplacement motorisé des touristes.	Observation de la faune et de la flore Trekking,	Fréquentation confidentielle par des spécialistes mais fréquente par des motards peu soucieux de l'écologie	Moyenne	Structure d'accueil et d'information embryonnaire
	67 Les ergs et les dunes de sable	Accumulation de sable et de présence de dunes Essentiellement dans les régions de Nafta et Herzaoua	Observation de la faune et de la flore trekking,	Fréquentation confidentielle par des spécialistes mais fréquente par des motards peu soucieux de l'écologie	Moyenne	Manque de structure d'information
	1. Les Chotts	Il s'agit d'une dépression servant à accueillir les eaux de surfaces pendant les époques pluvieuses. Elle est presque constamment sèche faisant apparaître de grandes accumulations de sel. Disposés EST-OUEST entre la frontière algérienne et le golf de Gabes. Il s'agit essentiellement des chotts du Jérid qui s'étend sur plus de 4600 Km <sup>2</sup> et El Gharsa qui s'étend sur 600 Km <sup>2</sup> .	Observation de la faune et de la flore Découverte paysage et oasis trekking,	Fréquentation confidentielle par des spécialistes mais fréquente par des motards peu soucieux de l'écologie	facile	Manque de structure d'information

<b>Observation de la nature</b>	2. Les Oasis	Caractérisées par des cultures en étages, la plus haute étant celle du palmier dattier, ensuite celle des arbres fruitiers et enfin celle des cultures maraîchères. Sur la plan social, les Oasis sont généralement des espaces habités constituant des presque îles où se concentrent des activités socioéconomiques et culturelles spécifiques. Nous distinguons trois types d'Oasis : Les Oasis traditionnelles comme celles de Tozeur, Kébili, les Oasis de montagnes situées à Tamerza Midès, Chbika et les Oasis de création récente à Rjim Maatoug	Observation de la faune et de la flore Découverte trekking,	Fréquentation confidentielle par des spécialistes mais fréquente par des touristes peu soucieux de l'écologie	Facile	Structure d'accueil présente mais structure d'information embryonnaire
	3. La réserve naturelle de Jebel Dghoumes	Présente un des écosystèmes sahariens particuliers de la région, Située sur la rive nord du Chott	Observation de la faune et de la flore Découverte Trekking	Fréquentation confidentielle	Difficile	Manque de structures d'accueil et d'information
	4. Ksar Ghilane	Un site naturel qui présente la transition entre le désert sablonneux et le désert rocailleux. ceci en plus d'une histoire riche de l'époque romaine jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Les eaux thermales ont apporté un plus à la région	Observation de la faune et de la flore Découverte trekking, thermalisme, ethnographie histoire	Fréquentation confidentielle par des spécialistes mais fréquente par des touristes peu soucieux de l'écologie	facile	Structure d'accueil présente mais structure d'information embryonnaire

<b>Visite géologique</b>	5. Le parc des dinosaures	A quelques kilomètres de Ksar Hadada On peut y voir la couche géologique qui contient les restes des dinosaures fossilisés ainsi que des bois silicifiés.	Observation des phénomènes géologiques	Fréquentation confidentielle	Facile	Structure d'information présente
--------------------------	---------------------------	---	--	------------------------------	--------	----------------------------------

### **2.1.3. Hiérarchisation des sites écotouristiques**

La faisabilité des projets écotouristiques et leurs réussites sont fonction de la richesse des ressources naturelles des sites et des régions mais aussi de la disposition des populations locales à s'impliquer dans la planification et la gestion de ces projets. Dans le cadre de cette étude, nous avons en plus conditionné la faisabilité des projets par leur capacité à lutter contre la désertification et la pauvreté (au sens de la diversification des sources de revenus des populations vulnérables) :

Gouvernorat du Nord Est : Grand Tunis, Bizerte, Nabeul, Zaghouan								
Potentiel écotouristique	Conformité avec les objectifs de l'étude			Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique				Degré de Faisabilité <sup>1</sup>
	LCD <sup>2</sup>	Imp Pop <sup>3</sup>	LCP <sup>4</sup>	Ob Nt <sup>5</sup>	Rad & Act Spt <sup>6</sup>	Agrit <sup>7</sup>	Art & Trad Pop <sup>8</sup>	
1. La forêt de Remel	2	3	1	3	3			XX
2. Le site de Ghar El Mélah	2	3	1	3	3	2	2	XX
3. Le site de Metline	2	3	1	2	3	2	2	XX
4. La réserve naturelle marine du Galiton				3				X
5. L'île de la Galite				3	3			X
6. La réserve naturelle de Méjène Chitane	1	3	3	2	3			XX
7. La forêt de Séjnane	1	3	3	3	3		3	XXX
8. Le parc national de l'Ichkeul	1	3	3	3	3			XXX

<sup>1</sup> La faisabilité à ce niveau est fonction du potentiel naturel disponible sur le site ainsi que du niveau d'implication de la population locale, elle est élevée, moyenne et faible.

<sup>2</sup> Lutte contre la désertification

<sup>3</sup> Implication de la population

<sup>4</sup> Lutte contre la pauvreté

<sup>5</sup> Observation de la nature

<sup>6</sup> Randonnées et activités sportives

<sup>7</sup> Agritourisme

<sup>8</sup> Arts et traditions populaires

Potentiel éco touristique	Conformité avec les objectifs de l'étude			Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique				Degré de Faisabilité
	LCD	Imp Pop	LCP	Ob Nt	Rad & Act Spt	Agrit	Art & Trad Pop	
9. La côte rocheuse du gouvernorat de Bizerte de Cap Angéla jusqu'à Cap Serrat	1	3	3	3	3			XXX
10. Le parc national de Zembra et Zembretta				3	3			X
11. Le lac sud de Tunis				2				X
12. La forêt de Dar Chichou et d'Oued Abid	2	3	3	3	3	3	1	XXX
13. Les lagunes de la façade orientale du Cap Bon	1	3	2	3	2	1	1	XX
14. Le massif de Korbous	1	3	2	2	3	2		XX
15. La montagne d'El Haouaria	1	3	3	3	3	3	3	XXX
16. La forêt de Jebel Abderrahman	3	3	3	2	3	2	3	XXX

Potentiel éco touristique	Conformité avec les objectifs de l'étude			Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique				Degré de Faisabilité
	LCD	Imp Pop	LCP	Ob Nt	Rad & Act Spt	Agrit	Art & Trad Pop	
17. Le parc national de BouKornine	1	1	2	3	3			XX
18. Le massif et la forêt de Jébel Zaghouan	2	3	3	3	3	1	2	XXX
19. Le massif et la forêt de Jébel Rassas	2	3	3	3	3	2		XXX

<b>Gouvernorat du Nord Ouest : Béja, Jendouba, Siliana, Le Kef</b>								
<b>Potentiel éco touristique</b>	<b>Conformité avec les objectifs de l'étude</b>			<b>Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique</b>				<b>Degré de Faisabilité</b>
	<b>LCD</b>	<b>Imp Pop</b>	<b>LCP</b>	<b>Ob Nt</b>	<b>Rad &amp; Act Spt</b>	<b>Agrit</b>	<b>Art &amp; Trad Pop</b>	
<b>20. La localité de Djebba et ses jneins</b>	2	3	3	3	3	3	3	<b>XXX</b>
<b>21. Le domaine agricole de Thibar</b>	2	3	3	2	2	3	3	<b>XXX</b>
<b>22. Les monts de Tébourouk et la vallée d'Oued Khalled</b>	3	3	3	2	3	2	1	<b>XXX</b>
<b>23. La forêt de Bélif</b>	3	3	3	3	2			<b>XXX</b>
<b>24. La réserve naturelle de Jébel Khroufa</b>	3	3	3	2	2			<b>XX</b>
<b>25. La réserve naturelle de Dar Fatma</b>	3	3	3	2	2			<b>XX</b>
<b>26. Ain Draham, le col des ruines, Beni Mtir et Hammam Bourguiba</b>	2	3	3	3	3		3	<b>XXX</b>
<b>27. Le site de Jébel Ghorra</b>	2	3	3	2	3			<b>XXX</b>

Potentiel éco touristique	Conformité avec les objectifs de l'étude			Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique				Degré de Faisabilité
	LCD	Imp Pop	LCP	Ob Nt	Rad & Act Spt	Agrit	Art & Trad Pop	
28. Le parc national d'El Feidja	3	3	3	3	3	3	1	XXX
29. La baie de corail et les aiguilles de Tabarka		3	2	3	3		3	XXX
30. La table de Jugurtha	1	3	3	3	3			XXX
31. Jébel Bargou	2	3	3	2	3	3	2	XXX
32. Jebel Essadine et la foret de Neber	2	3	3	2	3			XXX
33. La coupe géologique spécifique Crétacée/ Tertiaire d'El Haria		1	1	3	3			XX

Potentiel éco touristique	Conformité avec les objectifs de l'étude			Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique				Degré de Faisabilité
	LCD	Imp Pop	LCP	Ob Nt	Rad & Act Spt	Agrit	Art & Trad Pop	
34. Kesra et ses environs	3	3	3	3	3	3	3	XXX
35. La poterie de Sejnane		3	3	2	3		3	XXX

<b>Gouvernorat du Centre Est : Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax</b>								
<b>Potentiel éco touristique</b>	<b>Conformité avec les objectifs de l'étude</b>			<b>Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique</b>				<b>Degré de Faisabilité</b>
	<b>LCD</b>	<b>Imp Pop</b>	<b>LCP</b>	<b>Ob Nt</b>	<b>Rad &amp; Act Spt</b>	<b>Agrit</b>	<b>Art &amp; Trad Pop</b>	
<b>36. Les forêts d'oliviers du Sahel</b>	1	2	2	2	3	3	3	<b>XX</b>
<b>37. La plaine d'Enfida</b>	3	2	1	2	2		2	<b>XX</b>
<b>38. Les îles de Kerkennah</b>	3	3	1	3	3	3	3	<b>XXX</b>
<b>39. Les villages berbères de Takrouna, Jéradou et Zriba Alia</b>	2	3	3	2	3	2	2	<b>XXX</b>
<b>40. Les îles Kuriat</b>				3				
<b>41. les îles kneiss</b>				3	1			
<b>42. Les marais de Mahres</b>		3	3	3	2		2	<b>XX</b>
<b>43. Les salines de Thyna</b>		3	3	3				<b>X</b>
<b>44. Sebkhath El kalbia</b>	3	3	3	3				<b>XXX</b>
<b>45. Les salines de Monastir</b>		3	3	3	1			<b>X</b>
<b>46. La lagune de Hergla et Oued Essed</b>		2	2	3				<b>XX</b>

<b>Gouvernorat du Centre Ouest : Kairouan, Kasserine, Sidi Bou Zid, Gafsa</b>								
<b>Potentiel éco touristique</b>	<b>Conformité avec les objectifs de l'étude</b>			<b>Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique</b>				<b>Degré de Faisabilité</b>
	<b>LCD</b>	<b>Imp Pop</b>	<b>LCP</b>	<b>Ob Nt</b>	<b>Rad &amp; Act Spt</b>	<b>Agrit</b>	<b>Art &amp; Trad Pop</b>	
<b>47. Le parc National de Bouhedma</b>	3	3	3	3	3			<b>XXX</b>
<b>48. Le parc national de Chambi</b>	3	3	3	3	3			<b>XXX</b>
<b>49. La réserve naturelle du parc de Orbata</b>	3	3	3	2	3			<b>XXX</b>
<b>50. La réserve naturelle de Jebel Bouramli</b>	3	3	3	2	3	1	1	<b>XXX</b>
<b>51. Les vastes nappes alfatières</b>	3	3	3	2	3		2	<b>XXX</b>
<b>52. La réserve de Jebel Sarj et le plateau de Kesra</b>	3	3	3	2	3	2	3	<b>XXX</b>
<b>53. La réserve naturelle de Jebel Touati</b>	3	3	3	2	2	2	1	<b>XXX</b>
<b>54. Jebel Trozza</b>	3	3	3	2	2	1	1	<b>XX</b>
<b>55. Les activités traditionnelles tout autour du village d'El Guettar</b>		3	3	2	2	2	3	<b>XX</b>

<b>Gouvernorat du Sud Est : Gabes, Medenine</b>								
<b>Potentiel éco touristique</b>	<b>Conformité avec les objectifs de l'étude</b>			<b>Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique</b>				<b>Degré de Faisabilité</b>
	<b>LCD</b>	<b>Imp Pop</b>	<b>LCP</b>	<b>Ob Nt</b>	<b>Rad &amp; Act Spt</b>	<b>Agrit</b>	<b>Art &amp; Trad Pop</b>	
<b>56. L'Oasis littorale de Gabès</b>	2	3	3	1	1	1	3	<b>XXX</b>
<b>57. El Hamma de Gabès</b>	2	3	3	2	2	2	2	<b>XXX</b>
<b>58. Le parc national de Sidi Toui</b>	3	3	3	3	3		1	<b>XXX</b>
<b>59. L'île de Djerba</b>	3	3	3	3	3	3	3	<b>XXX</b>
<b>60. Les troglodytes de Matmata</b>	1	3	3	3	3	3	3	<b>XXX</b>
<b>61. Les villages de montagnes de la chaîne du Dahar</b>	1	3	3	3	3	3	3	<b>XXX</b>
<b>62. Les Ksours de Médenine et Tataouine</b>	2	3	3	1	1		3	<b>XXX</b>
<b>63. Le Permien de Tébaga de Médenine</b>	1	1	3	3	3			<b>X</b>

Potentiel éco touristique	Conformité avec les objectifs de l'étude			Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique				Degré de Faisabilité
	LCD	Imp Pop	LCP	Ob Nt	Rad & Act Spt	Agrit	Art & Trad Pop	
<b>64. L'artisanat du tapis (le Margoum) dans les villages berbères de Montagne.</b>		3	3				3	<b>XX</b>
<b>65. L'agriculture traditionnelle dans le massif du Dahar</b>	3	3	3			3	3	<b>XXX</b>

<b>Gouvernorat du Sud Ouest : Tozeur, Kébili, Tataouine</b>								
<b>Potentiel éco touristique</b>	<b>Conformité avec les objectifs de l'étude</b>			<b>Opportunité de réalisation d'une activité éco touristique</b>				<b>Degré de Faisabilité</b>
	<b>LCD</b>	<b>Imp Pop</b>	<b>LCP</b>	<b>Ob Nt</b>	<b>Rad &amp; Act Spt</b>	<b>Agrit</b>	<b>Art &amp; Trad Pop</b>	
<b>66. Le parc national de Jébil</b>	3	3	3	3	3	1	1	<b>XXX</b>
<b>67. Les ergs et les dunes de sable</b>	3	3	3	3	3		2	<b>XXX</b>
<b>68. Les Chotts</b>	3	2	3	3	3			<b>XXX</b>
<b>69. Les Oasis</b>	3	3	3	3	3	3	3	<b>XXX</b>
<b>70. La réserve naturelle de Jébel Dghoumes</b>	3	3	3	3	3	1	1	<b>XXX</b>
<b>71. Ksar Ghilane</b>	3	3	3	1	1		2	<b>XXX</b>
<b>72. Le parc des dinosaures</b>	1	1	1	1				<b>X</b>

L'estimation de la propension des sites et des régions identifiés à accueillir des projets écotouristiques permettant de lutter contre la désertification et la pauvreté, et mobilisant le concours des populations locales et s'assurant de leur adhésion a permis d'identifier des niveaux de potentialités disparates. En comparant les scores attribués à chaque site, nous proposons quatre catégories de sites :

<p><b>Sites à très fort potentiel écotouristique (14 sites)</b></p> <p>Kesra et ses environs (NO); l'île de Djerba (SE) ; les Oasis (SO); la localité de Djebba et ses jneins (NO) ; la montagne d'El Haouaria (NE); la forêt de Jebel Abderrahman ((NE) ; le parc national d'El Feidja (NO); les îles de Kerkennah (CE); la réserve de Jebel Sarj et le plateau de Kesra (CO) ; les troglodytes de Matmata (SE); les villages de montagnes de la chaîne du Dahar (SE); la forêt de Dar Chichou et d'Oued Abid (NE); le domaine agricole de Thibar (NO); Jébel Bargou (NO).</p>	<p><b>Sites à fort potentiel écotouristique (16 sites)</b></p> <p>Le massif et la forêt de Jébel Zaghouan (NE) ; les monts de Tébourouk et la vallée d'Oued Khalled (NO) ; Ain Draham, le col des ruines, Beni Mtir et Hammam Bourguiba (NO) ; les villages berbères de Takrouna, Jéradou et Zriba Alia (CE) ; le parc national de Jébil (SO) ; les ergs et les dunes de sable (SO) ; la réserve naturelle de Jébel Dghoumes (SO) ; le massif et la forêt de Jébel Rassas (NE) ; le site de Ghar El Mélah (NE) ; les forêts d'oliviers du Sahel (CE) ; la réserve naturelle de Jebel Bouramli (CO) ; les nappes alfatières (CO) ; la réserve naturelle de Jebel Touati (CO) ; El Hamma de Gabès (SE) ; le parc national de Sidi Toui (SE) ; la forêt de Séjnane (NE).</p>
<p><b>Sites à moyen potentiel écotouristique (28 sites)</b></p> <p>Le site de Metline (NE) ; le parc National de Bouhedma (CO) ; le parc national de Chambi (CO) ; Jebel Trozza (CO) ; les activités traditionnelles tout autour du village d'El Guettar (CO) ; l'agriculture traditionnelle dans le massif du Dahar (SE) ; la forêt de Bélif (NO) ; la baie de corail et les aiguilles de Tabarka (NO) ; la poterie de Sejnane (SO) ; l'Oasis littorale de Gabès (SE) ; les Chotts (SO) ; les lagunes de la façade orientale du Cap Bon (NE) ; le massif de Korbous (NE) ; la réserve naturelle de Jébel Khroufa (NO) ; la réserve naturelle de Dar Fatma (NO) ; le site de Jébel Ghorra (NO) ; la table de Jugurtha (NO) ; Jebel Essadine et la foret de Neber (NO) ; les marais de Mahres (CE) ; les Ksours de Médenine et Tataouine (SE) ; Ksar Ghilane (SO) ; le parc national de l'Ichkeul (NE) ; la côte rocheuse du gouvernorat de Bizerte de Cap Angéla jusqu'à Cap Serrat (NE) ; la forêt de Remel ; la plaine d'Enfida (CE) ; Sebkhath El kalbia (CE) ; la réserve naturelle de Méjéne Chitane (NE).</p>	<p><b>Sites à faible potentiel écotouristique (14 sites)</b></p> <p>Le Permien de Tébaga de Médenine (SE) ; le parc national de BouKornine (NE) ; les salines de Monastir (CE) ; les salines de Thyna (CE) ; l'artisanat du tapis (le Margoum) dans les villages berbères de Montagne (CE) ; la coupe géologique spécifique Crétacé/ Tertiaire d'El Haria (NO) ; la lagune de Hergla et Oued Essed (CE) ; le parc national de Zembra et Zembretta (NE) ; l'île de la Galite (NE) ; les îles kneiss (CE) ; le parc des dinosaures (SO) ; la réserve naturelle marine du Galiton (NE) ; les îles Kuriat (CE) ; le lac sud de Tunis (NE).</p>

### **2.3. Composantes de l'offre écotouristique**

Actuellement, l'offre écotouristique tunisienne est encore dans sa phase initiale. D'après les enquêtes effectuées auprès des opérateurs en exercice et des « porteurs de projets » auprès desquels nous avons procédé à des interviews, cette offre se présente comme suit :

Ø L'observation de la nature et principalement l'ornithologie : ceci ne représente en fait que 2 ou 3 voyages par an, pour un total d'une centaine de touristes naturalistes. Il s'agit d'une offre sous forme de réceptif de la part de deux agences de voyage pour un produit à la demande d'opérateur (TO) étranger. Une société de service développe également depuis 1997 la conception de « voyage nature », elle se place comme représentant du TO nature en Tunisie pour la réalisation scientifique et logistique du voyage nature. Il s'agit là d'une autre forme d'opérateurs d'écotourisme qui pourra se développer loin des structures classiques du tourisme.

Ø Un produit trekking : commercialisé par une agence à travers des TO spécialisés ou par internet. Ce produit se développe surtout dans le sud et plus timidement aux alentours de Tunis et dans le Nord Ouest.

Ø Un produit équestre : qui ne consiste pas en « ballades » à cheval autour des hôtels, mais en circuits s'étendant sur plusieurs jours selon un itinéraire prévus et avec une logistique étudiée. Ce produit est proposé par deux agences de voyages et par certains clubs équestres.

Ø La plongée : considérée comme produit écotouristique est bien présente et commercialisée en Tunisie. C'est un complément au tourisme balnéaire, un produit d'animation et non une offre touristique à part entière. Rares sont les personnes qui viennent en Tunisie spécialement pour la plongée. La plongée concerne plusieurs dizaines d'adeptes qui utilisent la logistique d'une vingtaine de clubs de plongée.

Plus globalement, nous avons identifié quatre familles d'activités écotouristiques qui pourraient s'exercer en Tunisie :

#### **A/ Observation de la nature :**

- Géologie
- Ornithologie
- Flore
- Faune terrestre
- Plongée et observation de la faune et de la flore marines
- Sea watching

#### **B/ Randonnées et activités sportives :**

- Randonnées pédestres, équestres, chamelières
- Parapente
- Delta plane
- Spéléologie
- Escalade

#### **C/ Agritourisme :**

Cueillette des olives et plantes aromatiques (huiles et essences)  
Vendanges, caves  
Élevage  
Dattes

#### **D/ Art et traditions populaires**

Pêche traditionnelle (Kerkennah)  
Corail (Tabarka, Cap Negro)  
Gastronomie  
Tissage  
Poterie  
Mosaïque  
Thermalisme traditionnel  
Traditions et villages berbères, ksours  
Confréries et maraboutismes

### **2.3. Acteurs de l'écotourisme**

Les services et produits écotouristiques en Tunisie sont disponibles grâce à des initiatives pionnières mais éparses et non organisées. Elles sont portées par des promoteurs justifiant de parcours professionnels et de sensibilités forts variés (investisseurs, agriculteurs, anciens cadres du tourisme...). Qu'ils soient motivés par des impératifs environnementaux et par amour de la nature ou par souci de valorisation de leur patrimoine, ils tentent tous de s'imposer sur le marché de l'écotourisme en offrant des produits et/ou des services répondant à une demande, essentiellement internationale, exigeante et avertie.

La tâche est ardue car peu de promotion et d'actions commerciales entourent leurs activités, le bouche à oreille est leur principal outil de communication dans un secteur d'activité où trônent les nouvelles technologies de l'information et de la communication (dont internet), ils sont par conséquent très peu connus auprès des écotouristes nationaux et étrangers, pire encore, souvent ils ne se connaissent pas entre eux<sup>9</sup>. L'inexistence d'une organisation nationale (association, fédération...) représentant leurs professions et défendant leurs intérêts auprès des multiples institutions dont ils dépendent, pénalise en outre l'essor de leurs activités d'autant plus qu'ils se heurtent à plusieurs obstacles d'ordres administratifs et financiers (cf chapitre 3).

La vingtaine d'opérateurs de l'écotourisme en exercice ou en attente d'agrément présentent des métiers distincts mais complémentaires. Ils peuvent être regroupés en six catégories mais certains promoteurs peuvent appartenir à plus d'une catégorie lorsqu'ils offrent des produits écotouristiques intégrés (activités écotouristiques + hébergement + restauration + commercialisation de produits de terroir) :

Ø Fournisseurs d'activités écotouristiques : il s'agit de prestataires de produits écotouristiques (randonnées, spéléologie, plongée...), ce sont des entreprises individuelles ou des clubs d'animation (équestres, de plongée...).

---

<sup>9</sup> Ce constat a été fait le jour de la réunion entre les membres de l'équipe d'experts de Comete Engineering et les principaux promoteurs de l'écotourisme (voir méthodologie).

Ø Propriétaires et gérants d'unités d'hébergement : les unités d'hébergement proposées aux écotouristes sont des gîtes ruraux, maison d'hôte, ferme agricole, chalets dans des fermes ou dans des forêts.... Les acteurs positionnés sur ce segment sont de diverses origines (agriculteurs, anciens acteurs du tourisme classique, industriels qui se diversifient ou encore propriétaire de terres dans des espaces naturels...).

Ø Agences de voyages et concepteur de voyage nature: il n'existe pas encore d'agences de voyages spécialisées dans l'écotourisme. Quatre agences de voyages généralistes (Siroko, Eden Tours, Visit Tunisia, Expéditions) proposent des produits et circuits écotouristiques en réponse à des demandes émises le plus souvent par des écotouristes étrangers. Ces opérateurs ont recours à des sous-traitants notamment dans l'hébergement écotouristique mais du fait de l'indisponibilité de gîtes d'étapes dans certaines régions, ils font appel aux infrastructures des zones touristiques littorales ou sahariennes.

Une société de service, spécialisée dans la conception de voyages nature et de circuits thématiques s'appuie sur internet pour proposer des produits écotouristiques axés sur l'observation de la nature à des écotouristes ou à des Tours Opérateurs étrangers spécialisés en écotourisme.

Ø Gestionnaires des parcs nationaux et des aires protégées : il s'agit le plus souvent des GDAP (Groupement de Développement Agricole et de Pêche) ; ceux-ci ont deux principaux objectifs la conservation de la biodiversité et le développement économique de la population locale par l'écotourisme. Si le premier objectif est généralement atteint, le second trouve plus de mal à se concrétiser vu le manque d'implication des populations locales dans le processus de planification et de gestion de l'écotourisme qui peut s'expliquer entre autres par l'insuffisance de communication entre l'administration et les populations locales. La contrainte majeure rencontrée par les GDAP est le manque de savoir-faire et la faiblesse de leur niveau d'entrepreneuriat.

Ø Populations locales : sensées participer activement dans les activités écotouristiques et en tirer bénéfice, celles-ci s'impliquent rarement dans la démarche écotouristique, d'abord pour des raisons culturelles et d'absence de traditions en la matière (chambre d'hôte et accueil des étrangers chez soi moyennant finances), ensuite en raison de l'absence de sensibilisation, de formation et de vulgarisation. Leur contribution actuelle se limite aux ventes de produits, spécifiques à leurs régions, issus de l'agriculture (fromages, miel et essences distillée) ou de l'artisanat (broderie, poterie, tapisserie...) et au partage de leurs us et coutumes (danses, dégustations de mets typiques...).

Ø Acteurs chargés de l'interprétation, de la pédagogie et de la communication: guides, journalistes spécialisés, universitaires et chercheurs.

En raison du caractère saisonnier des activités écotouristiques, les opérateurs pratiquent l'écotourisme à titre complémentaire et tirent leurs principaux revenus de la pratique d'autres activités comme l'agriculture, l'artisanat ou le tourisme classique.

Malgré une volonté affichée, ces opérateurs sont handicapés par l'image touristique de la Tunisie quasi-exclusivement balnéaire et bon marché qui leur porte préjudice. A cela

s'ajoutent les obstacles administratifs et institutionnels auxquels ils doivent faire face, certains acteurs arrivent à perdurer, d'autres par contre lassés des tracasseries administratives et financières, ont fini par abandonner leur projet privant ainsi les régions ou ils devaient s'implanter d'une contribution, certes modeste, au développement régional.

## 2.4 Diagnostics de quelques sites écotouristiques : ressources naturelles et organisations socio-économiques

Comme indiqué dans la première section de ce chapitre (inventaire des sites écotouristiques), la Tunisie est dotée de plusieurs sites naturels abritant ou pouvant abriter des activités écotouristiques du fait de la spécificité de certaines de ses ressources. A titre d'exemple, nous citons les potentialités suivantes :

### Quelques potentialités naturelles spécifiques à la Tunisie

1. L'oiseau le plus rapide du monde vit en Tunisie, dans les falaises rocheuses de la dorsale tunisienne. Il s'agit du faucon pèlerin (*falco peregrinus*). Avec une vitesse de croisière de 110 km/h, il peut atteindre une vitesse de 300 km/h lorsqu'il rue sur sa proie.
2. Le golfe de Gabès abrite à lui seul en hiver la moitié de l'effectif des oiseaux d'eau hivernant en Méditerranée, soit environ 350 000 individus entre échassier, limicoles, canards et autres oiseaux d'eau. Un véritable paradis pour les ornithologues !
3. La rubiette de moussier, un passereau de la famille des rouges-queues, un proche parent du rouge-gorge n'existe nul part ailleurs qu'en Afrique du Nord.
4. L'un des derniers refuges de l'hyène rayée, la seule représentante du genre, au Nord du Sahara est au parc national de Chaâmbi. Un terrain qu'elle partage avec le mouflon à manchettes et la gazelle de montagne.
5. Bien que le désert soit connu par son aspect inhospitalier, il est riche en faune et flore. Ainsi le fouette-queue, un lézard dont la forme rappelle ces ancêtres préhistoriques, présente une adaptation remarquable puisqu'il se nourrit exclusivement de végétaux.
6. Malgré la courte distance entre les deux extrêmes Nord et Sud du pays, la Tunisie arrive à constituer une mosaïque d'écosystèmes, du désert aux forêts, avec une flore très riche et contrastée. Ainsi les orchidées, ces plantes qui se placent au sommet du mimétisme et de l'évolution végétale, colonisent tout le Nord du pays.
7. Le plus petit mammifère du monde trouve refuge à la dorsale tunisienne et colonise les trous avec son poids de 2 à 3g et sa taille de 7cm. Il s'agit de la musaraigne étrusque.
8. L'aigle royal, seigneur des falaises tunisiennes est aussi le plus grand aigle d'Afrique. De son regard perçant, il surveille la migration des rapaces qui traversent le Sahara pour un voyage périlleux vers l'Europe.
9. Le dicton « Tunisie, terre des gazelles » trouve son origine dans les quatre espèces de gazelles qui se partagent les différents écosystèmes : les gazelles Dorcas, Mohr, Rim et des montagnes.
10. De part l'originalité de ses phénomènes géologiques, la Tunisie abrite dans ses montagnes calcaires, la plus grande grotte connue en Afrique du nord.

11. Dans la région de Médenine, la Tunisie possède une merveille géologique à l'échelle africaine : c'est le seul affleurement de couche géologique, datant du permien de l'âge primaire (plus de 250 millions d'années).

Notre objectif dans le cadre de ce diagnostic est de présenter quelques sites afin d'analyser leurs ressources écologiques, les activités écotouristiques disponibles et potentielles, leur mode d'exploitation et les parties prenantes impliquées dans le processus dont les populations locales.

L'idée qui sous tend ces diagnostics consiste à déterminer dans quelle mesure les organisations socio-économiques actuelles localisées sur ou à proximité des sites naturels exploitant les ressources naturelles à des fins écotouristiques contribuent-elles à asseoir un développement durable (protection de l'environnement et bien-être des populations locales).

#### **2.4.1. Parc National de l'Ichkeul : observation de la nature et trekking**

Le parc national de l'Ichkeul présente de fortes potentialités écotouristiques du fait de la diversité de ses ressources due essentiellement aux caractéristiques propres de son écosystème voire ses deux écosystèmes car en effet, c'est l'unique espace naturel protégé tunisien qui combine à la fois une zone humide (le lac et les marécages) et une zone montagneuse. Cette originalité lui confère une renommée internationale : il est retenu comme réserve de la Biosphère par l'UNESCO depuis 1977 dans le cadre du programme MAB puis classé depuis 1979 par l'UNESCO comme patrimoine mondial naturel. En 1980, le lac d'Ichkeul est considéré comme une zone humide d'importance internationale et a été inscrit à la convention RAMSAR.

Même si l'avenir de cet écosystème naturel est incertain il n'en demeure pas moins qu'il recèle de richesses culturelles et écologiques.

##### **2.4.1.1. Potentialités écotouristiques du parc**

###### **Ecologiques**

Composé de trois entités, le djebel (1 363 hectares), le lac (8 500 hectares en été) et les marécages (2 737 hectares), le parc national d'Ichkeul abrite des espèces végétales et animales rares et typiques :

L'hydrologie particulière du lac, eau douce en hiver alimentée par six oueds (Douimis, Sejnane, Maleh, Ghzala, et Joumine/Ettine) et eau salée en été<sup>10</sup>, est à l'origine du développement d'une flore typique tel que le scirpe (constituant l'alimentation des oies cendrées) et le potamogeton (*Potamogeton pectinatus*), et de l'afflux d'un nombre important d'oiseaux d'eau (100 000 à 200 000 individus/an).

---

<sup>10</sup> L'alimentation du lac en eau douce par les six oueds en hiver conduit à élever le niveau de l'eau douce et à inonder les marécages. Le surplus d'eau est acheminé à travers l'oued Tinja vers le lac de Bizerte puis vers la méditerranée. Dès lors, la salinité de l'eau décroît en dessous de 10 gr/litre. En été, du fait de l'évaporation et de la cessation de l'alimentation en eau douce, le niveau d'eau dans le lac baisse en dessous de celui de la mer dont les eaux se déversent dans le lac via toujours l'oued Tinja. A cette période de l'année, la salinité augmente au point de dépasser celle de la mer, elle atteint 40 gr/litre. Depuis quelques années, cette particularité du lac est menacée du fait de l'amointrissement de l'eau douce pénétrant le lac en hiver.

Le djebel d'Ichkeul (508 mètres d'altitude) se caractérise par la présence de roches calcaires dolomitiques, de marbre datant du Trias et du Jurassique, et de grottes karstiques. La roche poreuse du djebel permet l'infiltration des eaux de pluie qui descendent jusqu'aux profondeurs, elles s'enrichissent en minéraux notamment en soufre et en sels, une fois réchauffées naturellement à plus de 40°C, elles remontent au pied de la montagne sous formes de sources sulfureuses thermales qui sont d'ailleurs aménagées en « Hammams ».

Le massif forestier du djebel est composé d'espèces méditerranéennes comme l'oléastre (*Olea europea*), le lentisque (*Pistacia lentiscus*) et le caroubier (*Ceratonia siliqua*). On y rencontre d'autres espèces moins répandues tel que les philaires (*Phillyrea angustifolia*) et les asperges (*Asparagus albus*).

Le parc d'Ichkeul se caractérise en outre par une riche faune, il constitue l'un des principaux quartier d'hivernage des oiseaux d'eau, il abrite quatre catégories d'oiseaux : les hivernants, les oiseaux de passage durant leur migration, les sédentaires et les nicheurs venus d'Afrique. On y trouve des espèces endémiques comme la rubiette de moussier, des espèces dont les marais de sedjnane sont le principal refuge en Tunisie comme l'érismaure à tête blanche, des rapaces nicheurs comme le vautours percnoptère. L'Ichkeul est également, en Tunisie, la seule zone d'hivernage pour les oies cendrées (*Anser anser*).

La population faunique de l'Ichkeul compte en son sein d'autres espèces comme le mammifère emblématique du parc, le buffle (*Bubalus bubalis*), le chacal doré, le renard, la genette (*Genetta genetta*), la loutre (*Lutra lutra*) et une colonie de chauve souris trouvant refuge dans les grottes du djebel. Dans la famille des reptiles, on y rencontre la tortue d'eau douce, la tortue terrestre, le caméléon, les couleuvres fer à cheval de Montpellier et vipérine. Parmi les batraciens existant dans le parc, on cite : le discoglosse peint, la grenouille rieuse (*Rana ridibunda*), le triton, les crapauds verts communs et de Mauritanie. Les poissons les plus fréquents dans le lac et les oueds : l'anguille (*Anguilla anguilla*), les muges (*Liza ramada* et *Mugil cephalus*), le bar (*Dicentrarchus labrax*), le barbeau (*Barbus barbus*), la sole (*Solea solea*) et l'alose (*Alosa fallax*).

### **Infrastructures**

Outre les hameaux abritants quelques habitants, le parc national d'Ichkeul est doté d'un écomusée, certes bâti avec les pierres du djebel mais d'une vétusté affirmée, il est mal entretenu et l'information disponible mérite actualisation et enrichissement.

Les infrastructures du parc se limitent aux : hammam Ben Abbès localisé sur les berges des marécages de Joumine mis à profit exclusivement par les populations locales, quelques aires de repos, des sanitaires vétustes et ne répondant pas aux normes requises ainsi qu'un centre d'accueil situé près de l'entrée du parc faisant foi d'un laboratoire scientifique dirigé par une équipe de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement. L'équipe du centre a pour rôles la surveillance et le suivi de l'écosystème ainsi que l'encadrement des étudiants et l'assistance techniques des chercheurs.

Par ailleurs, on note une absence de guide nature et de points d'observation panoramique aménagés sur les lieux. La signalétique des pistes est quasi-inexistante. Aussi, on y déplore l'absence de gîtes d'étapes et d'unités d'hébergement et de restauration, ce qui nuit considérablement à la qualité du produit écotouristique.

### **Activités annexes : les produits du terroir**

Parallèlement aux potentialités naturelles du site, Ichkeul propose aux écotouristes d'autres richesses culturelles et divers produits de terroir :

- Ø Possibilité de participer à la collecte des fruits du câprier dans une ambiance festive ;
- Ø Partager des petits déjeuners authentiques avec les populations locales autour de pains traditionnels et de refissa berbère (mélange d'huile d'olive et de miel biologique)...
- Ø Déguster et acheter des fromages typiques à base de lait de buffle ;
- Ø Acquérir et contempler des produits artisanaux divers : poterie berbère peinte à base de coloris naturels...

#### **2.4.1.2. Activités écotouristiques actuelles et potentielles**

Le parc accueille en moyenne quelques 500 000 visiteurs annuellement. L'exploitation du potentiel écotouristique du parc reste cependant largement en deçà des niveaux possibles.

Les activités écotouristiques qui sont pratiquées en majorité sont l'observation de la nature (ornithologie et botanique) et le trekking. Occasionnellement, la spéléologie attire quelques amateurs, il en est de même de l'achat des produits de terroir et du contact avec les populations locales.

<b>Activités potentielles</b>	<b>Exploitation actuelle</b>	<b>Opérateurs</b>	<b>Volume d'activité</b>
Observation de la nature : Ornithologie et botanique	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques agences à la demande (inférieur à 5)</li> <li>• Individuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Important (quelques centaines) surtout en hiver</li> <li>• en individuel</li> </ul>
Trekking	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques agences à la demande (inférieur à 3)</li> <li>• Individuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Important (quelques centaines) surtout en printemps</li> <li>• en individuel</li> </ul>
Pêche touristique	Non	Non	Individuel
Spéléologie	Sporadique	Individuel	Individuel
Education environnementale pour les scolaires	Oui	Ecoles	Important : quelques milliers
Les hammams	Oui	Population locale	Quelques milliers
agritourisme	Non	Néant	Néant
Activités culturelles : contact avec la population et produits de terroir	Sporadique et occasionnelle	Néant	Population environnante quelques milliers

Les hammams sont exploités quasi-exclusivement par les autochtones, les visiteurs n'en profitent pas en raison probablement du manque d'aménagements adéquats.

D'autres activités sont possibles comme la pêche touristique ou l'agritourisme mais ne sont pas actuellement valorisées.

### **2.4.1.3. Retombées de l'écotourisme sur la protection de l'environnement et le bien-être des populations locales**

Si la pratique de l'écotourisme suppose des retombées positives sur l'environnement et les populations locales, on constate d'après l'exploitation qui en est faite actuellement sur le parc de l'Ichkeul que ces objectifs sont loin d'être atteints. Faire de l'écotourisme implique l'adoption de comportements responsables, respectueux de la biodiversité et de l'environnement, or souvent les visiteurs occasionnels, motivés par des objectifs récréatifs génèrent des nuisances sonores (faisant fuir les oiseaux) ou laissent traîner leurs déchets sans états d'âme (papiers, restes de cigarettes, bouteilles plastiques...) dans les espaces naturels.

L'écotourisme implique aussi la redistribution d'une partie des revenus générés dans la conservation et la protection des sites naturels, néanmoins, il est constaté que seul l'Etat finance actuellement la conservation des parcs par le biais du budget alloué à la Direction Générale des Forêts. Les prix des prestations payés par les écotouristes (en moyenne, 80 euros pour l'observation de la nature et 60 euros pour le trekking)<sup>11</sup> sont captés exclusivement par les agences de voyage. Les retombées financières sont ainsi quasi-nulles sur les populations locales du parc d'Ichkeul sauf dans le cas où elles vendent des produits d'artisanat ou autres.

### **2.4.2. Parc National de Bouhedma : observation de la nature et trekking**

Situé dans les gouvernorats de Sidi Bouzid et de Gafsa, le parc national de Bouhedma, créé en 1980, est classé comme réserve de la Biosphère par l'UNESCO dans le cadre du programme MAB. La région est riche de son histoire et des différentes cultures qui s'y sont succédées : berbères, romaines et arabes. Outre les vestiges architecturaux et culturels de la région, les ressources naturelles du parc de Bouhedma constituent la principale attraction des écotouristes.

#### **2.4.2.1 Potentialités écotouristiques du parc**

Etendu sur 16 488 hectares, le parc offre un paysage original combinant à la fois une montagne (dont le point culminant se situe à 790 m), une vaste plaine couverte de gommiers et la Sebkha El Afiel. Son appartenance à une biome aride et semi aride lui confère une richesse floristique et faunique.

#### **Ecologiques**

L'une des caractéristiques du parc de Bouhedma est avant tout la présence de la forêt relique de Gommier (*Acacia Raddiana*) en Tunisie, à l'origine d'un paysage de pseudo savane rappelant la savane du Sahel Africain.

---

<sup>11</sup> Ce sont les tarifs généralement appliqués dans le cadre d'un voyage organisé par une agence.

Le parc abrite quelques 485 espèces végétales dont le Sumac, le Genévrier de Phénicie, la Globulaire, l'Oléastre, le Lentisque, l'Alfa, le Pistachier de l'Atlas, l'Euphorbe de Bivona et le Câprier épineux. On y trouve aussi, au niveau de la plaine, en plus du gommier du Faux Napier, du Saligne fausse salicorne, de la Lavande divisée... . A proximité de la source d'eau « Ain Nouh », loge une espèce rare de fougère, le cheilantès odorant.

Le parc se distingue aussi par la réintroduction de plusieurs espèces disparues au cours du dernier siècle : antilopes Addax (*Addax nasomaculatus*), l'Oryx (*Oryx dammah*), et la gazelle Mhorr (*Gazella Mhorr*). Le parc abrite d'autres mammifères comme la gazelle Dorcas, le mouflon à manchettes, le Chacal doré et la Hyène raillée. Diverses espèces de reptiles demeurent dans le parc, on cite à titre d'exemple la tortue grecque, le Caméléon commun, l'Agame variable, le Fouette-queue, la Tarente de Mauritanie, la Couleuvre algire, la Couleuvre des sables, la Vipère à cornes et le Cobra d'Egypte.

Les amateurs d'ornithologie peuvent à souhait observer différentes espèces : le Lorient d'Europe, l'alouette des champs, le Rouge-queue de Moussier, le Chardonneret élégant, le Serin cini, la Pintade de Numidie, l'aigle royal, le Faucon crécerelle, la Chouette chevêche. Deux espèces d'autruches ont été réintroduites à Bouhedma : l'autruche d'Afrique du Nord (*Struthio camelus camelus*) et l'autruche de l'Afrique du Sud (*Struthio camelus australis*).

### **Infrastructures**

Le parc est doté d'une infrastructure sommaire, composée d'un écomusée et d'un centre d'accueil. L'écomusée est vétuste et pauvre en informations adaptées. Il est dépourvu d'unités d'hébergement et de restauration, l'absence de gîtes d'étapes constitue une contrainte majeure notamment lorsque l'écotouriste est motivé par l'ornithologie ou l'absence d'animaux nocturnes.

### **Activités annexes : produits de terroir**

L'observation de la faune et de la flore de Bouhedma et les randonnées peuvent être associées à la découverte des cultures des populations des villages et localités avoisinantes. La région est connue pour ses:

Ø Tapis berbères typiques (ateliers de démonstration et vente)

Ø Poteries traditionnelles (ateliers de démonstration et vente)

Ø Techniques de traitement de la laine pour la confection de tentes berbères et de vêtements traditionnels (ateliers de démonstration et vente)

Ø Gastronomie typique comme le couscous à l'agneau. Les écotouristes pourraient déguster ce mets proposé par les populations locales dans le cadre des GDAP.

Ø Phytothérapie (à base de plantes propres à la région)

#### **2.4.2.2. Activités écotouristiques actuelles et potentielles**

Le parc national de Bouhedma, vu sa spécificité, offre des potentialités écotouristiques exotiques (savane) qui tranchent avec l'image balnéaire de la Tunisie. Cet espace naturel

arrive à mobiliser l'intérêt de différents bailleurs de fonds, outre celui des Ministères de l'environnement et de l'agriculture : FEM, Banque Mondiale, PNUD... . L'exploitation actuelle des ressources demeure en dessous des potentialités existantes.

L'observation de la nature dans ses composantes ornithologie, mammalogie, et botanique ainsi que le trekking sont les principales activités écotouristiques pratiquées au parc de Bouhedma, à titre organisé par les agences de voyages en réponse à des demandes émanant le plus souvent d'écotouristes étrangers ou non organisé (individus ou en famille).

La région abritant le parc de Bouhedma présente des potentialités en matière d'agritourisme mais ne sont pas exploitables dans le cadre des voyages écotouristiques. Il en est de même de la phytothérapie.

Activités potentielles	Exploitation actuelle	Opérateurs	Volume d'activité
Observation de la nature : Ornithologie, mammalogie et botanique	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques agences à la demande (inférieur à 5)</li> <li>• Individuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Important (quelques centaines) surtout en mars/avril</li> <li>• En individuel</li> </ul>
Trekking	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques agences à la demande (inférieur à 3)</li> <li>• Individuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Important (quelques centaines) surtout en printemps</li> <li>• En individuel</li> </ul>
Education environnementale pour les scolaires	Oui	Ecoles	Important : quelques milliers
agritourisme	Non	Néant	Néant
Activités culturelles : contact avec la population et produits de terroir	Sporadique et occasionnelle	Néant	Population environnante

Le parc de Bouhedma accueille régulièrement des groupes d'étudiants et d'élèves dans le cadre de classes vertes et d'actions de sensibilisation et d'éducation environnementale.

#### 2.4.2.3. Retombées de l'écotourisme sur la protection de l'environnement et le bien être des populations locales

Actuellement, la pratique de l'écotourisme a de très faibles retombées sur les populations résidant à proximité du parc de Bouhedma (200 familles environ). Les revenus générés par les circuits écotouristiques sont perçus exclusivement par les organisateurs des voyages. Occasionnellement, les populations locales arrivent à bénéficier de la commercialisation de quelques produits de terroir ou de la fourniture de quelques services tel que la restauration.

Les visiteurs ne payent pas de droit d'entrée au parc, par conséquent, ils ne contribuent pas au financement des actions de conservation et de protection de la biodiversité et de

l'environnement. Il n'existe pas non plus d'agence de voyage en Tunisie spécialisée dans l'écotourisme ou dans le tourisme durable et engagée pour veiller à la redistribution des revenus perçus au profit de l'environnement.

Pourtant, une diversification des revenus des populations locales serait fort souhaitable pour lutter contre l'utilisation abusive des ressources naturelles du parc. La population locale qui vit grâce à une agriculture et un élevage extensifs, dans un milieu marqué par une dégradation du couvert végétal fragilise davantage le milieu.

### **2.4.3. Parc National de Jebil : observation de la nature, trekking et randonnées chamelières**

De création plus récente (1994), le parc national de Jbil, est représentatif du biome saharien, il englobe trois écosystèmes à végétation et faune variées. Situé à 100 km au sud de Kébili et à 70 km de Douz, il est le plus grand parc national tunisien (150 000 hectares). Néanmoins, le parc est soumis actuellement à plusieurs pressions telles que la chasse illégale et l'utilisation par les touristes de moyens de transports motorisés.

#### **2.4.3.1. Potentialités écotouristiques du parc**

Le parc de Jebil offre de vastes étendues de désert, des dunes infinies et une flore et faune, malgré leur rareté originales et typiques.

#### **Ecologiques**

Le parc abrite une flore sauvage caractéristique des zones arides, nous en citons le Callogone azel, Retam, la Cléome d'Arabie, la Marrube du désert, l'Aristide piquante. Les espèces animales présentent sur le parc disposent de capacités d'adaptation et de survie élevées : la Gazelle des dunes, le Fennec, la Gerbille, le renard famélique. Au Grand Erg Oriental, vit le plus rare animal de la région : le guépard.

Les conditions climatiques du parc privilégient la prolifération de nombreuses espèces de reptiles, dont : le Varan du désert, l'Acanthodactyle doré, l'Agame variable, le Poisson des sables, le Gecko de Petrie, la Vipère à cornes, la Vipère des sables et la Couleuvre des sables.

Parmi les arthropodes invertébrés fréquents dans le parc, nous citons le Grand Scorpion jaune, le Scorpion fouisseur, l'Araignée du désert et la Veuve noire. Nous y trouvons aussi quelques insectes spécifiques au Sahara comme le Criquet du désert, la Pimélie anguleuse et l'Anthia à six tâches.

Pour les amateurs d'Ornithologie, l'avifaune est réduite mais caractéristique de la région : l'Outarde houbara, l'alouette hausse-col du désert, le Sirli du désert, la Cour Vitte Isabelle, le Vautour percnoptère, le corbeau brun, et le moineau du sahara.

A noter que les changements climatiques et la rareté du couvert végétal ont fortement contribué à la réduction des populations mammifères. Le parc présente de grands besoins d'introduction de nouvelles espèces.

#### **Infrastructures**

Le parc est doté de structures d'accueil et d'information sommaires. Un écomusée est en cours d'aménagement. Notons également le déficit en signalétique et en moyens de transport adéquats. Le déplacement s'effectue le plus souvent en 4x4 ou en motos. Par ailleurs, les structures d'hébergements et de restauration propices à un voyage écotouristique font défaut.

Le parc abrite un campement touristique initiant les voyageurs à la vie du Sahara en proposant des randonnées chamelières.

### **Activités annexes : produits de terroir**

La découverte des paysages sahariens peut être combinée à la découverte de la culture et des traditions locales. Les principales caractéristiques de Jebil et des localités avoisinantes :

Ø Traditionnelle cuisson du pain dans le sable ;

Ø Phytothérapie locale et utilisation de certaines plantes comme le Retam pour vaincre le venin des scorpions et autres ;

Ø Fabrication de tentes en flije à partir de la peau du dromadaire et de ses dérivés, et divers produits d'artisanat.

### **2.4.3.2. Activités écotouristiques actuelles et potentielles**

Le potentiel écotouristique du parc de Jebil est important d'autant plus qu'un programme ambitieux de réintroduction d'antilope et de gazelle Rym est en cours de mise en œuvre. Les paysages sahariens qu'offre le parc font l'objet de visites de contemplation notamment en mars et avril, le trekking et les randonnées chamelières constituent les autres activités les plus prisées. Dans un degré moindre, on y pratique également l'observation de la nature (ornithologie et botanique et l'éducation environnementale pour les élèves.

Activités potentielles	Exploitation actuelle	Opérateurs	Volume d'activité
Observation paysage	Oui	Individuel	Important surtout en mars/ avril en caravanning individuel
Observation de la nature : Ornithologie et botanique	Oui	Quelques agences à la demande (inférieur à 3)	Très peu en mars/ avril
Trekking	Oui	Quelques agences à la demande en stage de méditation	Important (quelques centaines) surtout en printemps en individuel
Activité de terroir	Occasionnelle	A la demande	Très faible
Education environnement pour les scolaires	Oui	Ecoles sup. étrangères	Faible
Randonnées chamelières	Oui	Une agence locale	Important

### **2.4.3.3. Retombées de l'écotourisme sur la protection de l'environnement et le bien être des populations locales**

La réintroduction d'espèces disparues contribue à la protection de la biodiversité du parc, d'ailleurs un vaste programme a été arrêté dans ce sens pour conforter sa valeur écologique. Néanmoins, la pratique du quad et le déplacement en voitures (4x4) nuit considérablement à l'équilibre biologique du parc, un plan de gestion a été initié dans le but de réduire le recours à ces pratiques.

Le développement de l'écotourisme permet d'avoir actuellement des effets limités sur l'amélioration du bien-être des populations locales. Les recettes générées à titre d'exemple de l'observation de la nature (100 euros/individu) ou de la pratique du trekking (60 euros/individu) reviennent dans leur intégralité aux agences organisatrices des voyages. Aucune redistribution n'est faite au profit de la conservation de l'environnement. Les acteurs locaux arrivent à tirer profit essentiellement des randonnées chamelières où l'exclusivité de l'organisation de ces randonnées revient à une agence locale (50 euros/individu).

Les traditions locales méritent d'être mieux valorisées car ce sont les seules activités qui pourraient avoir un impact direct sur l'amélioration du niveau de vie des habitants.

L'essor de l'écotourisme dans la région permettra de contribuer fortement à la lutte contre la désertification en réduisant les pressions sur les ressources naturelles et notamment le surpâturage caractérisant actuellement la zone, et aboutira par extension à la réduction de la pauvreté des populations vulnérables.

### **2.4.4. Parc National d'El Feidja : randonnées équestres, trekking et observation de la nature**

Situé au Nord-Ouest tunisien, dans le gouvernorat de Jendouba, le parc national d'El Feidja avec ses 2 632 hectares dont 417 hectares de réserve naturelle, est l'aire protégée la plus riche en biodiversité floristique de tout le pays.

#### **2.4.4.1. Potentialités écotouristiques du parc**

Le parc se déploie à l'extrémité de la chaîne montagneuse de la kroumirie, il est couvert par une forêt de Chaînes Liège et de Chêne Zen dont le sous-bois présente une large panoplie de plantes médicinales et aromatiques.

#### **Ecologiques**

Près de 500 espèces végétales sont identifiées dans le parc d'El Feidja, on y trouve en plus de la forêt des Chênes Zen (la Zénaie) et la forêt des Chaînes Liège (la Subérie), des Myrtes, des Bruyères arborescentes, des arbousiers, des cistes, des Lavandes, des Mousses et des Lichens. Le parc abrite en outre des espèces propices pour la phytopharmacie.

Le parc dispose d'une faune riche et relativement protégée, il est à titre d'exemple, le dernier refuge de certaines espèces endémiques de la Tunisie et même d'Afrique du Nord, dont le Cerf de Berberie. La faune du parc abrite en tout 25 espèces de mammifères (Sanglier, Chacal, le lièvre, le porc-épic, le chat ganté...), 70 espèces d'oiseaux sédentaires et migrateurs (dont le pic de levaillant, l'aigle botté, la bécasse des bois...), 21 espèces d'amphibiens et de reptiles dont la rare vipère de Lataste et la grenouille arboricole la reinette.

La famille des arthropodes et des insectes y est également fortement représentée (dont le Crabe d'eau douce et le fameux lucarne).

### **Infrastructures**

Le parc est doté d'un écomusée et d'un enclos d'observation des animaux. Il est par contre dépourvu d'infrastructures d'hébergement et de restauration. En dépit de l'intérêt accordé par différents organismes (GTZ, PNUD, la coopération japonaise, l'ACDI, WWF...) à la promotion de l'écotourisme au sein du parc et dans les régions environnantes par l'initiation et/ou par le soutien de divers programmes, l'aboutissement de ces initiatives s'est heurté à un manque d'adhésion des acteurs locaux aux projets. Entre une population locale habituée à être assistée et une administration souhaitant se décharger de l'exploitation du parc à des buts marchands, les projets écotouristiques ont du mal à aboutir.

Depuis peu, le choix est en faveur d'une association public-privé, en l'occurrence l'administration, les populations et les promoteurs privés. En effet, suite à la promulgation de la loi de concession de la gestion des espaces forestiers y compris les parcs nationaux à des promoteurs privés, le CRDA de Jendouba a commandité une étude ayant pour but l'élaboration d'un cahier des charges réglementant la gestion écotouristique du parc d'El Feidja. Ce cahier des charges est actuellement en phase de validation.

### **Activités annexes : produits de terroir**

Les potentialités écologiques du parc peuvent être combinées à des pratiques et coutumes propres à la région. Les principales activités et produits offerts par les locaux dans le but de diversifier leurs revenus et qui ont été développés grâce à de nombreux micros projets :

Ø Collecte de l'écorce de chêne liège ;

Ø Distillation traditionnelle des plantes aromatiques comme le myrte et la lavande ;

Ø Collecte des racines de l'Erica arborea et fabrication des célèbres pipes ;

Ø Production du miel biologique récemment labellisé « miel du parc national d'El Feidja) ;

Ø Production d'un peu d'huile d'olive extraite traditionnellement à partir de l'olivieraie datant de l'époque romaine ;

Ø Phytopharmacie.

#### **2.4.4.2. Activités écotouristiques actuelles et potentielles**

La richesse faunique et floristique du parc confère une diversité de possibilités de développement d'activités écotouristiques. La gamme est très large allant de la simple observation des paysages aux randonnées à dos d'ânes. Seulement, les pratiques les plus adoptées sont l'observation de la nature, le trekking, les ballades, et depuis peu les randonnées équestres.

Quelques promoteurs d'activités équestres, avec l'aide de l'administration touristique ont réussi à mettre en place un circuit équestre commercialisable dans la région. Certains de ces

promoteurs ont également fourni à la région des gîtes d'hébergement non loin du parc, une initiative louable d'autant plus que les embûches ont été nombreuses.

Le volume d'activités équestres demeure encore faible pour deux raisons probables, d'une part les prix des prestations (170 euros/individu) élevés pour les nationaux et d'autre part, l'absence d'actions promotionnelles.

Activités potentielles	Exploitation actuelle	Opérateurs	Volume d'activité
Observation paysage	Oui	Individuel	Important surtout en mars/ avril en individuel
Observation de la nature : Ornithologie et botanique	Oui	Quelques agences à la demande (inférieur à 3)	Très faible en mars/ avril
Trekking	Oui	Quelques agences à la demande en stage de méditation	Important (quelques centaines) surtout en printemps en individuel
Activités de terroir (collecte de liège et plante aromatiques)	Occasionnelle	A la demande	Très faible
Education environnement pour les scolaires	Oui	Scolaires tunisiens	Importante
Randonnées équestres	Oui	Opérateurs locaux	Faible
Agri foresterie	Non	Non	Non
Randonnées VTT	Non	Non	Non
Randonnées à dos d'ânes	Non	Non	Non

La région présente par ailleurs de grandes potentialités comme les randonnées en VTT ou à dos d'ânes mais qui sont actuellement non exploitées.

#### 2.4.4.3. Retombées de l'écotourisme sur la protection de l'environnement et le bien être des populations locales

Le développement des activités touristiques autour des ressources naturelles dans le parc d'El Feidja présente des conséquences positives sur la conservation de la biodiversité. Des espèces décimées ont été réintroduites (Cerf de Berberie) et El Feidja contribue au repeuplement de certaines forêts dont Kroumirie.

Autour du parc résident près de 150 familles dont les activités socio-économiques s'organisent autour des ressources naturelles du parc et des traditions locales et ce dans le cadre de micros projets. Elles arrivent à tirer profit de la commercialisation de leurs productions mais leurs revenus demeurent faibles relativement au potentiel.

L'insuffisance du niveau d'instruction des populations locales et par conséquent leurs difficultés à être autonomes dans la gestion écotouristique conduit l'administration à

rechercher une association entre un professionnel privé et la population locale dans le cadre d'une concession de gestion du parc pour une période de 5 ans.

#### **2.4.5. Tabarka et la plongée sous-marine :**

Située au Nord Ouest de la Tunisie, aux confins de la frontière algérienne, Tabarka abrite plusieurs centres de plongée sous-marine qui ont donné naissance à une activité touristique significative qui constitue aujourd'hui une composante importante du tourisme de la ville.

Cette activité qui se base sur un riche potentiel naturel peut être considérée comme écotouristique, dans la mesure où elle repose sur la découverte des fonds marins sans aucun prélèvement.

##### **2.4.5.1. Potentialités écotouristiques**

La côte de la région de Tabarka présente un linéaire formé d'une succession d'anses au pied des derniers contreforts de la chaîne de la Kroumirie

Souvent bordée de larges plages de sable fin, interrompues fréquemment par des sections rocheuses, la mer présente à des distances proches de la côte des profondeurs pouvant atteindre 40 mètres. Ces fonds recèlent une flore et une faune aussi riche que diversifiée, créant ainsi les conditions idéales pour la plongée sous-marine.

##### **2.4.5.2. Infrastructures**

Compte tenu de l'importance des vents et de la houle, le devenir de la navigation, et aujourd'hui de la plongée, ont toujours été tributaires de la possibilité d'abri et de l'existence de mouillages, l'île de Tabarka a constitué de tout temps un refuge pour la navigation.

Après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et le rattachement de l'île au continent par une route, la construction de 02 darses de protection et d'un petit appontement ont sécurisé l'activité maritime.

Mais c'est dans les années 1980 que fut engagé la réalisation d'un port de pêche comprenant un bassin de plaisance avec la mise en place de tous les services annexes (capitainerie, garde nationale, protection civile) créant ainsi les conditions adéquates pour le développement de la plongée sous-marine, c'est le Yacht Club de Tabarka qui fit démarrer l'activité dans une démarche assurant la découverte à la compétition.

Aujourd'hui, Tabarka abrite 04 clubs de plongées qui appartiennent à des promoteurs tunisiens (Hôteliers, Clubs ou Société d'Animation). Ils disposent de tous les moyens nécessaires à cette activité (embarcations modernes, équipements de plongée et de sécurité), l'école de pêche dispose, par ailleurs, d'un caisson de décompression multiplaces.

L'essentiel de l'activité se concentre sur les mois d'été (Juin à Septembre) et la clientèle est essentiellement étrangère, même si un nombre de Tunisiens de plus en plus élevé montre plus que de l'intérêt.

Démarré par des moniteurs français qui viennent pour la saison à Tabarka ; l'initiation, la formation et les plongées sont aujourd'hui assurées intégralement par des moniteurs tunisiens.

Mais la plongée sous-marine ne concerne pas que Tabarka, les 1300km de littoral tunisien, l'existence entre Hammamet et Mahdia d'un des plus importants champs de posidonies de la Méditerranée Centrale, et la grande concentration touristique littorale que connaît la bordure orientale de la Tunisie, ont permis l'émergence de plus d'une vingtaine de clubs de plongée ainsi répartis :

- Tabarka : 4 ;
- Bizerte : 2 ;
- Tunis : 3
- Hammamet : 4
- Hergla : 1
- Sousse : 1
- Monastir : 3
- Mahdia : 2
- Djerba : 3

Encadrés par près de 80 moniteurs diplômés, ces centres accueillent près de 15.000 plongeurs qui ont effectué près de 60.000 plongées. 1000 Tunisiens, environ, pratiquent la plongée dont 300 d'une manière assidue. Le nombre moyen de plongée est de sept pour la clientèle étrangère, il est sensiblement inférieur pour les tunisiens. Le prix moyen de la plongée varie de 25DT à 50DT.

Activités potentielles	Exploitation actuelle	Opérateurs	Prix Volume d'activité
Plongée sous marine : découverte de la faune et de la flore maritime.	Oui	Clubs et Associations de plongée	Prix : de 25 à 50dt la plongée 3000 plongeurs 18000 plongées
Pêche touristique	Non	Non	Individuel
Education environnementale	Oui dans le cadre de la formation des plongeurs et du festival « Coralis ».	Centre de plongée	Important

#### 2.4.5.3. Retombées de la plongée sous marine sur la protection de l'environnement :

La formation dispensée dans les centres de plongée comporte outre la technique de la plongée et les mesures de sécurité, une initiation et un enseignement sur le milieu marin, ses richesses et la nécessité de les sauvegarder. Certains principes de base tels que la non compatibilité entre la bouteille d'oxygène et l'existence d'un fusil de chasse à bord d'une voiture, et à fortiori d'une embarcation, est érigé en dogme intangible, et l'on peut se réjouir du fait que très peu de cas de pêche à la bouteille ont été sanctionnés par la Garde Nationale maritime au cours des dernières années.

Un festival international du film et de la télévision portant sur la mer « Coralis » régulièrement organisé à Tabarka, a aussi contribué à développer l'éducation environnementale d'une large population, de touristes et de tunisiens.

### CHAPITRE 3: ORGANISATION DU SECTEUR ET DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS ET INCITATIFS

#### 3.1. Réglementation, incitations, promotion et planification de l'écotourisme

Dans la situation actuelle, les activités d'écotourisme n'ont comme cadre légal de développement que celui du tourisme en général ; ceci vaut aussi bien pour la création d'activités que pour le contrôle de leur exercice en fonction des critères usuels de confort, de qualité, d'hygiène et de sécurité.

Le code d'incitation aux investissements (loi 93-120 du 27 décembre 1993) et les textes subséquents le modifiant et fixant ses modalités et lieux d'application définissent, pour les activités touristiques, le cadre général d'incitation, les champs d'application, la nature, les montants et les modes d'attribution des incitations communes et des incitations spécifiques.

Le cadre général de l'investissement touristique étend à tout investisseur étranger la possibilité, à l'égal d'un investisseur local, d'investir librement (jusqu'à 100% du capital), de transférer librement capitaux de cession et plus-values, d'être protégé dans son investissement et de bénéficier de la non double imposition (dans le cadre d'accords bilatéraux), enfin d'une couverture juridique, des risques et des droits de propriété.

La liberté d'investissement dans des activités touristiques (sous réserve des autorisations à obtenir auprès de l'office national du tourisme), s'applique :

- Ø à l'hébergement
- Ø à l'animation
- Ø au transport touristique
- Ø au tourisme thermal
- Ø au tourisme de congrès
- Ø aux gestionnaires d'unités d'hébergement et d'animation
- Ø aux agences de voyage touristiques<sup>12</sup>.

Il y a lieu de noter que la notion d'écotourisme ou de tourisme naturel, etc. ne figure pas explicitement dans le champ d'application du code d'incitation.

En dehors des incitations communes (droit fixe d'enregistrement, déduction des revenus ou bénéfices nets de l'entreprise de l'assiette des impôts personnels, amortissements dégressifs exonération des droits de douane et TVA – fixée au taux unique de 10%- sur les équipements importés, suspension de droits et taxes pour les équipements d'origine locale), les projets d'hébergement et d'animation touristiques peuvent bénéficier, dans des zones bien délimitées, d'avantages spécifiques supplémentaires (tels que déductions d'impôts, de cotisations sociales, primes d'investissement – allant de 8% à 25%).

Trois catégories de régions peuvent bénéficier de ces avantages spécifiques :

- Ø zones de reconversion minière (avantages les plus élevés)
- Ø zones sahariennes (avantages moyens, sur 10 ans)
- Ø autres zones d'encouragement au développement régional.

---

<sup>12</sup> Une approbation spécifique est requise pour les agences de voyage dont l'actionnariat étranger dépasserait 50% du capital de l'entreprise

D'autres avantages particuliers, mais très strictement limités, sont prévus pour le transport touristique, les résidences secondaires d'étrangers et les sociétés de gestion, ainsi que des incitations supplémentaires pour les projets jugés d'intérêt pour l'économie nationale.

Selon les zones d'encouragement au développement régional (au nombre de 101), les produits susceptibles de bénéficier des avantages spécifiques sont classés en catégories :

- Ø tourisme côtier dans le Nord (3 zones)
- Ø tourisme culturel (18 zones), sites ponctuels
- Ø tourisme thermal (52 zones), sites ponctuels
- Ø tourisme saharien (12 zones) et tourisme saharien dans les zones de reconversion minière (4 zones)
- Ø tourisme de montagne (7)
- Ø tourisme écologique et vert (4 zones)
- Ø tourisme d'hébergement et d'animation (1 zone)

Il faut noter que, en dehors du tourisme côtier dans le Nord (Nefza, Tabarka, Aïn Draham) et du tourisme d'hébergement et d'animation (tout le gouvernorat de Kasserine), les zones reconnues pour des incitations spécifiques dans le tourisme « écologique et vert » ont le plus faible effectif (4) ; encore ne s'agit-il que de trois des 11 parcs nationaux (Ichkeul, Chaâmbi, Bouhedma) et de la totalité des îles Kerkennah.

Bien entendu, dans les délégations ou gouvernorats du Sud (produits « tourisme saharien » et « montagne<sup>13</sup> »), et dans quelques délégations du Nord (Tabarka, Aïn draham, Nefza, Thibar, Le Kef, Makhtar, Siliana, Kesra, Utique, Zaghouan, Zriba, Oueslatia) affectées aux produits culturel et thermal, se situent, d'après nos inventaires, nombre de sites ou régions d'intérêt majeur pour l'écotourisme, mais ils ne sont pas répertoriés en tant que tels ; on peut se poser la question de savoir si des projets d'écotourisme pourraient bénéficier d'avantages spécifiques pour les promoteurs qui souhaiteraient y implanter de telles activités.

La promotion des activités d'écotourisme - au sens large - est plus qu'embryonnaire. Une commission composée des ministères chargés du Tourisme, de la Culture et de l'Environnement s'est réunie une fois en pour évoquer ce problème. Une consultation nationale a été organisée en 2004 et a eu pour but l'identification de la stratégie de développement touristique, la Direction Générale des Forêts y a pris part.; il n'y a pas eu de suite officielle depuis.

Il n'y a pas non plus, à proprement parler, de planification de l'écotourisme qui n'a pas réellement besoin, pour se développer, de grands investissements publics, ce qui peut expliquer en grande partie que le secteur s'est développé, encore modestement, à partir d'initiatives privées et individuelles. La seule exception, mais pas encore vraiment mise en application, est celle des forêts et parcs nationaux, pour lesquels la loi n°2005-13 du 26 janvier 2005 autorise la mise en concession au privé de domaines et équipements dans les aires protégées.

Son application se heurte malgré tout à l'absence de pratique des responsables de ces biens publics dans les procédures d'attribution et de contrôle, bien que, pour au moins deux parcs (Ichkeul et Feïja), des financements sont disponibles, et presque entièrement utilisés, pour

---

<sup>13</sup>

Il n'y a pas de zones reconnues de tourisme de montagne au Nord de Gabès !

réaliser les bâtiments et certains équipements nécessaires à une exploitation écotouristique organisée de leurs potentiels.

- Pour ce qui est de l'hébergement, une nouvelle classification de l'ONTT introduit les notions de gîtes ruraux, maison d'hôte, etc, toutes formes d'hébergement particulièrement utiles pour beaucoup d'activités d'écotourisme.

Il manque cependant au texte la définition des normes permettant à l'ONTT d'agréeer effectivement les projets de ce type.

En revanche, il faut signaler que, pour l'association des populations locales aux initiatives d'écotourisme, un récent décret n° 2005-978 du 24 mars 2005 du ministre de l'Agriculture modifiant les statuts des groupements de développement agricole (GDA), où figurent, parmi les plus actifs, les anciennes associations forestières d'intérêt collectif (AFIC), restreint leurs activités (article 5 nouveau) à des activités liées au développement de la production, en excluant la commercialisation des produits, etc., ce qui, pratiquement, ne leur permet pas de jouer un rôle actif (partenariat intéressé) en tant que tels dans l'écotourisme.

### 3.2. Les problématiques de base

- ∅ **Professions** : Le cadre institutionnel d'agrément et d'encouragement du tourisme reconnaît trois catégories d'opérateurs, indépendamment du produit : hébergement, animation, agences de voyage, alors que le montage d'un produit d'écotourisme fait recours à des métiers et à des professionnels qui, dans beaucoup de cas, ne relèvent réellement d'aucune de ces trois catégories et n'y travaillent pas habituellement. C'est le cas des guides spécialisés et les moniteurs d'équitation, les spécialistes de spéléologie, d'ornithologie, de botanique, etc. ; c'est aussi le cas des responsables de centres de chevaux de selle, poneys,
- ∅ Contrairement au tourisme classique en Tunisie (balnéaire et saharien), l'écotourisme s'appuie sur des sites qui ne relèvent que rarement du seul ministère chargé du Tourisme, mais de multiples autorités (agriculture, culture, intérieur, santé, environnement, domaines de l'État) ; en dehors des zones touristiques organisées et aménagées par l'AFT et autres aménageurs (où l'autorisation d'aménagement et de vente présuppose l'accord des autres départements), les sites bénéficiant d'avantages spécifiques sont ponctuels ou limités à des régions trop restreintes pour développer des circuits d'écotourisme, comme par exemple la randonnée équestre, qui requiert l'utilisation de forêts entières.
- ∅ Sauf exceptions, les zones et villes déclarées « touristiques » sont de peu d'appoint pour l'écotourisme, qui :
  - ne peut se développer que dans des régions aujourd'hui non ou peu équipées en hébergement et restauration
  - nécessite une forte proximité des ressources et sites d'intérêt écotouristiques
- ∅ De ce fait, les promoteurs de produits d'écotourisme se heurtent à une difficulté majeure, celle de la non reconnaissance d'un statut spécifique qui leur permette de pallier les difficultés d'agrément et d'autorisation de travail, qui ne relèvent pas du seul ministère du tourisme et qui n'entrent que difficilement dans le cadre des pratiques utilisées par ce dernier pour approuver les projets.

### 3.3. Les difficultés rencontrées dans le montage et la gestion de projets d'écotourisme

#### Le cadre légal et réglementaire

- ∅ **L'absence d'un statut** clair pour les concepteurs de produits écotouristiques (comme c'est le cas pour le tourisme de thermalisme) oblige les promoteurs de ce type de tourisme à travailler, soit comme sous-traitants d'agences classiques (tunisiennes et étrangères), ou, pour les projets limités à une partie des composantes d'un produit, comme simple fournisseurs.
- ∅ **L'autorisation d'accès aux sites** (préalable ou sur le coup) est souvent difficile, voire aléatoire. Les sites et régions (circuits) d'intérêt pour l'écotourisme sont assez souvent implantés dans des zones sensibles (pour les forêts, pour l'environnement, pour la sécurité intérieure et militaire, ...) et leur « exploitation » requiert parfois des équipements et matériels jugés eux aussi « sensibles », voire prohibés (ex : la spéléologie, l'observation nocturne d'animaux par lunettes et jumelles à infra-rouge). Il n'y a pas non plus toujours, du côté des services assurant, entre autres, la protection des touristes (protection civile), les spécialités utiles (spéléologie, escalade), d'où des problèmes de sécurité pour les clients et, indirectement, d'assurance en responsabilité civile pour les organisateurs.
- ∅ **Les autorisations d'exercer** (outre les agréments du tourisme pour l'hébergement, la restauration et l'accompagnement) sont ainsi restreintes ou, dans le meilleur des cas, données implicitement aux agences de voyage par l'approbation de circuits d'excursion prédéfinis.
- ∅ Pour certaines activités annexes, mais importantes, à certains produits d'écotourisme (artisanat, vente de produits agricoles, de produits du terroir en général, restauration traditionnelle,...) la nouvelle réglementation portant modification du statut des groupements de développement agricole et de la pêche les limitent aux actions de promotion, d'assistance et de développement de la production, à l'exclusion des activités de commercialisation, auparavant acceptées. **L'association des populations locales** à ce titre devra, en conséquence, se limiter à des actions individuelles, pas toujours à la portée financière de groupes ruraux sans grandes ressources (milieux forestiers).

#### Le statut foncier

- ∅ Sauf pour deux ou trois agences de voyage qui commercialisent (comme activité principale ou accessoire) des produits de l'écotourisme et arrivent, parfois en contournant un peu la réglementation en vigueur, à s'appuyer sur l'infrastructure touristique actuelle pour monter des produits adéquats, les promoteurs individuels se heurtent à la reconnaissance des lieux d'hébergement par le ministère du Tourisme : implantation hors zone touristique, catégorie non définie<sup>14</sup>, statut foncier.
- ∅ Ce dernier aspect est essentiel : les possibilités d'hébergement et de restauration des groupes de touristes de l'écotourisme (généralement très petits : 8 à 16

---

<sup>14</sup> Le décret n° 2007-457 du 6 mars 2007 définit de nouvelles catégories d'hébergement (gîtes ruraux, maisons d'hôte, etc.) mais n'est pas encore accompagnée des textes d'application qui réglementent les normes de reconnaissance et d'agrément (taille, confort, hygiène, voire tarifs). Les établissements touristiques sont classés d'après ce décret, en dix groupes : les hôtels touristiques ; les appart-hôtels ; les villages de vacances ; les motels ; les pensions de famille ; les campements ; les hôtels de charme ; les gîtes ruraux ; les résidences touristiques ; les chambres d'hôtes.

personnes) résident pour beaucoup dans l'aménagement de petits bâtiments anciennement à usage agricole (anciennes fermes coloniales ou équivalents) ou, parfois, la construction de résidences et chalets dans des zones soumises à des régimes spéciaux (forêts, parcs naturels). Le changement d'affectation est hasardeux et n'est pas réglementairement encadré ; les refus de l'Agriculture, pour des raisons de vocation, ou de l'Intérieur (pour des raisons de sécurité) bloquent l'approbation des projets et, en tout cas, les empêchent de bénéficier des avantages accordés aux unités « classiques » en matière de fiscalité et de régime douanier et d'autorisation d'exploitation.

### **Le financement**

- ∅ Contrairement aux projets classiques de tourisme, qui sont implantés dans des zones et sur des terrains qui constituent une garantie hypothécaire de premier ordre, les investissements dans les projets d'écotourisme (même s'ils sont très souvent de montants incomparablement plus faibles) ne présentent pas pour le système bancaire les garanties suffisantes, notamment au niveau du statut foncier (pas de titre de propriété ou titre avec vocation impérative agricole). L'intérêt des banques à participer au financement des projets de ce genre est dans ces conditions très faible, d'abord par la faiblesse des enjeux et par la méconnaissance des revenus potentiels, ensuite par l'absence d'un système d'appui officiel (subventions, bonifications, exonérations fiscales adaptées,...) qui est en soi une sorte de garantie. Il existe pourtant aujourd'hui des formules juridiques applicables dans le cadre de locations, concessions, autorisations d'occupation d'un domaine public (cf. le cas des quais de croisière de La Goulette, de l'aéroport d'Enfida, et, plus généralement, des terres domaniales louées), où le contrat d'attribution entraîne *de jure* la constitution de droits réels pouvant servir de garantie à des crédits bails et autres formules de financement.

### **La commercialisation**

- ∅ L'absence d'une politique nationale de marketing et de promotion de l'écotourisme est un élément de frein à son développement, malgré une demande internationale visiblement forte et croissante, même si elle ne s'est pas encore vraiment portée vers la Tunisie. Les circuits traditionnels de commercialisation du tourisme en Tunisie sont mal adaptés à des produits multiformes, très variés et s'adressant à des groupes de petite taille. Le « bouche à oreille » ou l'exploration sur Internet sont, aujourd'hui, les canaux habituels de mise en relation des clientèles potentielles et des opérateurs locaux. La promotion des produits de l'écotourisme est bien souvent fondée sur des prospectus ou sites Web quasi confidentiels et peu accessibles. De telles initiatives, bien que très louables et courageuses, ne sont pas d'une ampleur suffisante pour « contrer » l'image négative du tourisme tunisien, très bon marché, de masse et orienté vers deux produits de base : la mer et le désert.

### **La formation**

- ∅ Certaines institutions universitaires dispensent des cycles de cours adaptés à l'écotourisme (Institut sylvo-pastoral de Tabarka, Faculté de La Manouba, et depuis cette année l'Institut de Biologie de la Faculté des sciences de Tunis propose un programme de formation des guides de la nature). Des formations, à

titre ponctuel, peuvent être dispensées sur demande (gouvernorats par exemple) dans le cadre du programme d'insertion des jeunes dans la vie active (21-21).

Ces formations sont essentiellement théoriques, alors que, pour des séjours et circuits d'observation de la nature, la connaissance du terrain est primordiale ; c'est d'ailleurs cela que les amateurs – très éclairés - qui viennent en Tunisie s'attendent à trouver, plus que des descriptions théoriques qu'ils possèdent déjà parfaitement.

- ∅ Il en est de même pour les guides spécialisés (ou plutôt accompagnateurs) qui actuellement, ne sont pas agréés par l'ONTT:
  - ou bien ce sont des spécialistes étrangers qui viennent avec les clients de l'agence du pays d'origine et à qui on adjoint, par obligation réglementaire, un guide classique, non spécialisé, dit couramment « guide muet » ; leur rémunération par l'agence du pays d'origine est amortie par le prix demandé aux clients (c'est ainsi que, pour un groupe de 15 touristes sur des observations ornithologiques, il y a en plus du chauffeur, un guide local « muet » et deux accompagnateurs étrangers, et un accompagnateur local spécialisé, mais non reconnu comme guide et qui, de toute manière, ne travaillerait pas avec les tarifs officiels de 40 dinars par jour).
  - soit de spécialistes locaux de tel ou tel sujet qui ont le rôle caché de guide accompagnateur, à temps très partiel (on ne voit pas de possibilités réelles de plein temps dans les activités d'écotourisme, très saisonnières par nature), et qui sont, par la pratique, formés aux relations avec des groupes étrangers et à l'organisation des voyages.

## CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA DEMANDE ECOTOURISTIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE

### 4.1. Eléments méthodologiques

L'écotourisme compte de plus en plus d'adeptes à travers le monde. Néanmoins, il est difficile d'estimer la taille de ce marché tant les définitions des écotouristes varient selon les pays et les organismes chargés de l'évaluation des marchés touristiques<sup>15</sup>.

L'objet de ce chapitre est de dégager les caractéristiques et les tendances de la demande écotouristique mondiale et nationale afin d'étayer nos recommandations en matière de développement et de promotion de L'écotourisme en Tunisie.

Pour ce faire, nous avons privilégié de recourir à deux sources de données :

**A/** Les résultats des enquêtes qualitatives réalisées par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT, 2002) pour appréhender la demande écotouristique internationale. Ces enquêtes ont concerné sept pays : France, Grande Bretagne, Allemagne, Espagne, Italie, Canada et Etats-Unis. Elles ont l'avantage d'avoir été réalisées par le biais d'un même questionnaire pour tous les pays.

Plusieurs sources ont été mobilisées dans le cadre de ces enquêtes : sondage par courriel des Tours opérateurs (spécialisés en écotourisme ou généralistes mais offrant des prestations liées à l'écotourisme) ; discussions de groupes avec des TO et des écotouristes ; sondage des écotouristes présents dans des salons du tourisme ; exploitation des données sources de quelques enquêtes sur le tourisme réalisées par les pays cibles avec extraction des données spécifiques à l'écotourisme (intérêt accordé au cadre naturel, environnement, visite de parcs nationaux et d'aires protégées, observation de la faune et de la flore...) ; analyse des brochures des TO.

**B/** Une enquête d'opinion réalisée à l'occasion de cette étude par Comete Engineering auprès d'un échantillon d'écotouristes nationaux et étrangers. Il s'agit d'une enquête qualitative, exploratoire et non exhaustive. Elle permet d'appréhender les caractéristiques de la demande écotouristique notamment tunisienne d'autant plus qu'il n'existe aucune étude ni information ou statistique sur ce segment du marché touristique.

L'échantillon (composé de 15 individus) est de type non probabiliste à choix raisonné. L'approche adoptée dans le choix des écotouristes tunisiens (au nombre de 9) a reposé sur le sondage de quelques membres d'associations environnementalistes. Le sondage a été réalisé par courriel par le biais d'un questionnaire (cf annexe).

Les écotouristes étrangers<sup>16</sup> (au nombre de 6) ont été identifiés sur le net grâce à leurs *blogs* faisant la promotion et partageant leurs expériences écotouristiques.

---

<sup>15</sup> En effet, selon certaines sources, l'écotourisme représente un marché important : 10 milliards de dollars US (selon le Britain's Intelligence Unit); un marché de 200 milliards dollars US (selon le Service Canadien de la Faune); le marché de l'écotourisme représente près de 10 à 15% du marché mondial selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT).

<sup>16</sup> Nationalités : française, allemande, britannique, canadienne.

D'autres études ont été consultées pour rendre compte de la tendance du marché touristique.

## **4.2. Tendances du marché touristique : Percée du tourisme responsable et de nature**

L'intérêt grandissant accordé aux questions environnementales et au développement durable conduit les touristes à vouloir de plus en plus faire du tourisme responsable, respectueux de l'environnement d'une part, et des pratiques culturelles des populations hôtes d'autre part.

Selon différentes sources<sup>17</sup>, les touristes affirment leurs préférences pour les entreprises offrant des services respectueux de l'environnement (hébergements, transport, restauration). Ils affichent une disposition à payer légèrement plus cher dans le but d'encourager les pratiques écologiques. Selon un sondage réalisé en Grande Bretagne<sup>18</sup>, près de 59% des touristes enquêtés annoncent une propension à payer plus cher un tour opérateur disposant d'un code d'éthique visant l'encouragement des comportements respectueux sur les sites naturels visités et vis-à-vis des communautés locales. La même source indique qu'aux Etats-Unis, environ 87% des touristes se disent favoriser dans leurs choix les entreprises touristiques respectueuses de l'environnement (par exemple les hébergements respectant les normes écologiques).

Le tourisme axé sur la nature y compris l'écotourisme est un segment en plein essor, son taux de croissance annuel est estimé à 10%<sup>19</sup> alors que le taux de croissance du tourisme (tous segments confondus) avoisine les 4%<sup>20</sup>.

Les principaux marchés émetteurs de touristes de nature et d'écotouristes sont essentiellement les pays anglo-saxons : Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Canada France, Australie, Pays-Bas, Suède, Autriche, Nouvelle-Zélande, Norvège et Danemark<sup>21</sup>.

## **4.3. Caractéristiques de la demande écotouristique**

### **4.3.1. Segments du marché**

Le marché de l'écotourisme est fortement segmenté, nous pourrions néanmoins identifier trois segments :

- (i) une demande privilégiant tout simplement l'immersion dans la nature et la découverte de cultures et de civilisations étrangères ;
- (ii) une demande très spécialisée ciblant des niches comme l'ornithologie ou l'observation d'une espèce végétale en particulier ;
- (iii) une clientèle recherchant les sensations fortes par la pratique d'activités sportives dans un espace naturel (parapente, escalade, spéléologie, plongée, vélo de montagne, saut à l'élastique...).

Quelle que soit l'activité privilégiée, le point commun entre les différents segments de la demande écotouristique est la conservation de la nature et la préservation des sites naturels.

---

<sup>17</sup> Cf Nature et tourisme : l'écotourisme au Québec, 2002.

<sup>18</sup> Sondage mené par Tearfund (1999).

<sup>19</sup> Zins Beuchesne et Associés, septembre 2004.

<sup>20</sup> Source : OMT, 2007.

<sup>21</sup> Ecotourism Market and Industry Structure (1998) et Australian Tourism Queensland (2001).

Une étude australienne réalisée par Tourism Queensland identifie une autre segmentation fondée sur l'engagement environnemental des écotouristes. Trois segments se dégagent :

- (i) les écotouristes expérimentés : fortement sensibilisés à la question environnementale, privilégiant des vacances dans des milieux naturels ; ils présentent des dispositions à des activités nécessitant l'interprétation. Ils planifient leurs voyages et se documentent sur leurs destinations ;
- (ii) les écotouristes potentiels : prédisposés à des vacances axées sur la nature, leurs voyages ne privilégient pas essentiellement des activités nécessitant l'apprentissage et l'interprétation ;
- (iii) les écotouristes probables : présentent des dispositions à des voyages dans les milieux naturels sans attentes particulières en matière d'interprétation, la planification des voyages est aléatoires voire insignifiante.

Afin de dresser le portrait des écotouristes, leurs aspirations, motivations et préférences nous avons opté pour une synthèse des résultats de l'enquête OMT au lieu d'une présentation par pays et par segment, complétée par l'enquête que nous avons réalisée auprès des écotouristes nationaux et étrangers.

#### 4.3.2. Profil des écotouristes

Les écotouristes sont le plus souvent des touristes d'**âge** mûr. Leur âge se situe en moyenne entre 35 et 55 ans mais les seniors (au-delà de 55 ans) sont fortement représentés, ils représentent plus de 36% des écotouristes britanniques et 44% des écotouristes canadiens. L'enquête réalisée par Comete a ciblé des écotouristes dont la moyenne d'âge avoisine 39 ans (avec un intervalle allant de 25 à 56 ans).

Il semblerait d'après les enquêtes de l'OMT que les écotouristes sont composés d'autant de femmes que d'hommes avec en moyenne une légère prédominance féminine (les femmes sont majoritaires en France : 55%, en Grande Bretagne : 53,5% et au Canada : 54%). Aux Etats-Unis par contre, les écotouristes comptent plus d'hommes (54%) que de femmes.

L'échantillon de notre propre enquête présente une structure à dominante masculine (60% d'hommes), l'échantillon tunisien compte le moins de femmes (33%).

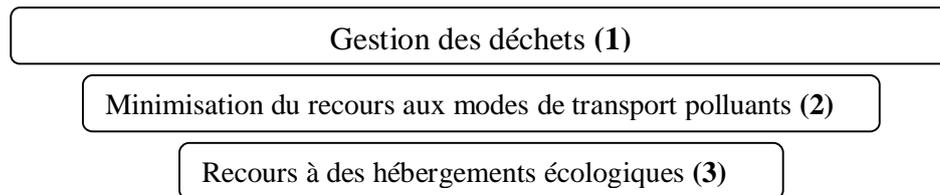
Les écotouristes appartiennent en majorité à des **catégories socio-professionnelles** aisées comprenant essentiellement des cadres supérieurs ou des personnes exerçant des professions libérales (en France et en Grande Bretagne cette catégorie représente respectivement 50% et 61%).

Notre enquête atteste également la prédominance de cette catégorie socio-professionnelle, les cadres supérieurs composent la moitié de l'échantillon, l'autre moitié est représentée par les consultants et les enseignants.

Le pouvoir d'achat des écotouristes est par conséquent élevé, leurs **revenus** dépassent ceux des classes moyennes. En France par exemple, l'enquête OMT montre que 44% des écotouristes bénéficient d'un revenu mensuel supérieur à 3 050 euros. En Allemagne, ils sont 23% à justifier mensuellement d'un revenu dépassant 2 600 euros.

Notre enquête a montré que près des trois quarts des écotouristes enquêtés bénéficient d'un revenu mensuel (du ménage) supérieur à 2 100 (dinars pour les tunisiens et euros ou dollars pour les étrangers) ; ils sont 33% à jouir d'un revenu supérieur à 3 000 (dinars pour les tunisiens et euros ou dollars pour les étrangers).

Les écotouristes, fervents défenseurs de la nature ont témoigné à l'unanimité leur **engagement environnemental** lors de notre enquête ; 67% d'entre eux ont confirmé un degré d'engagement élevé. Lors de leurs voyages, leur participation à la protection de l'environnement se manifeste par ordre de priorité par :



Source : enquête Comete, septembre 2007

L'enquête révèle que les écotouristes participent à la conservation de la nature et de la biodiversité par des contributions financières (aux associations spécialisées, gestion des aires protégées et des parcs naturels...) mais aussi par une communication environnementale et la sensibilisation de leurs proches et amis.

S'agissant du **type de voyage** réalisé, il ressort de notre enquête que les écotouristes favorisent en priorité les voyages écotouristiques leur permettant de découvrir la nature mais également les cultures des populations locales et de pratiquer des activités sportives (douce (randonnées) ou d'aventure (parapente, spéléologie)) ou autres (stages de poteries, de tissage, agriculture...). Les enquêtés déclarent aussi qu'ils leur arrivent de profiter d'un voyage d'affaires pour faire de l'écotourisme, dans ce cas ce sont souvent des voyages de courte durée. Les voyages axés exclusivement sur l'observation de la faune ou de la flore (niches) ne concernent pas beaucoup d'écotouristes au sein de notre échantillon.

Il apparaît donc que le marché de l'écotourisme est dominé par le segment (i) défini précédemment, à savoir une demande privilégiant tout simplement l'immersion dans la nature et la découverte de cultures et de civilisations étrangères.

#### 4.3.2. Motivations et aspirations des écotouristes

Les préférences des écotouristes en matières d'activités écotouristiques et de destinations dépendent de leur **compréhension de l'écotourisme**. Celle-ci varie d'un pays à l'autre et d'un groupe à l'autre au sein d'un même pays. C'est ainsi que nous avons souhaité lors de notre enquête cerner les composantes dominantes attribuées à l'écotourisme par ses adeptes.

L'écotourisme signifie en priorité pour les répondants à notre questionnaire : d'abord (1) la découverte de la nature puis (2) la découverte des cultures et des traditions étrangères ou locales. C'est également une manière de faire (3) du tourisme responsable. Cette hiérarchisation par ordre d'importance est nette chez les écotouristes tunisiens alors que les

trois composantes sont indissociables et revêtent la même importance pour les écotouristes étrangers enquêtés.<sup>22</sup>

**Les motivations des écotouristes** enquêtés sont ainsi par ordre de priorité :

- (1) l'immersion dans la nature
- (2) l'imprégnation de cultures étrangères
- (3) enrichissement intellectuel
- (4) préservation de l'environnement
- (5) bien être des populations locales

Il convient tout de même de nuancer cette classification générale car les motivations lors d'un voyage écotouristique pour les tunisiens diffèrent de celles des écotouristes étrangers enquêtés. L'immersion dans la nature, motivation commune pour les tunisiens et les étrangers, semble relever davantage de l'ordre du divertissement pour les tunisiens alors que pour les étrangers, elle permet de se mêler aux populations hôtes et de comprendre leurs codes sociaux et leurs spécificités culturelles.

La protection de l'environnement est l'une des motivations majeures des écotouristes étrangers alors que pour les écotouristes tunisiens, sensibilisés pourtant aux problématiques de sauvegarde et de protection de l'environnement n'estiment pas que leur voyage écotouristique puisse systématiquement contribuer à la protection de l'environnement. En réalité, même si lors de leurs voyages ils tentent de minimiser au maximum les impacts négatifs sur la biodiversité et l'environnement en général, la planification de leur voyage écotouristique n'est pas déterminée en priorité par le souci de protéger et de sauvegarder l'environnement.

Le **choix de la destination écotouristique** est déterminé par différents facteurs. Globalement les plus importants par ordre de priorité sont : la qualité des paysages, la spécificité des sites naturels et la qualité de l'environnement et des politiques nationales de sauvegarde et de protection de l'environnement (source : enquête Comete, septembre 2007. Une fois de plus l'importance des facteurs est variable selon la nationalité des enquêtés :

**Facteurs déterminants dans le choix de la destination écotouristique** (classement par ordre de priorité)

	Tunisiens	Etrangers
Qualité des paysages	2	1
Spécificités des sites naturels	1	2
Qualité de l'environnement et des politiques nationale de sauvegarde de l'environnement	4	3
Qualité des circuits de randonnées et de trekking		5
Diversité des produits écotouristiques offerts	7	7
Activités sportives associées	5	
Moyens promotionnels	3	6
Prix	6	4

Source : enquête Comete, septembre 2007.

<sup>22</sup> Voir tableaux en annexes.

Les moyens promotionnels semblent avoir plus d'effet sur le choix des écotouristes tunisiens que leurs compères étrangers. Les prix sont plus regardés par les étrangers, qui optent le plus souvent pour des destinations lointaines (dépaysement), que par les tunisiens qui effectuent pour la plupart leur voyage écotouristique en Tunisie (quand le voyage n'est pas réalisé lors de l'exercice de leurs activités ou d'un voyage d'affaires).

D'autres facteurs jouent également un rôle dans le choix de la destination des écotouristes comme l'implication de la population locale dans les circuits organisés et la qualité du contact avec ces populations. La qualité des guides et des accompagnateurs est déterminante dans le cadre de voyages organisés et motivés par un apprentissage naturel et culturel.

Selon l'enquête OMT, les principales attentes et motivations des écotouristes sont la découverte d'espaces naturels sauvages et spécifiques combinée à un contact avec les populations autochtones.

### Principales motivations et activités recherchées

	Motivations	Activités recherchées	Facteurs déterminants
<b>Canadiens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement sauvage et vierge (forêts, ornithologie, montagnes...)</li> <li>- Expérimenter de nouveaux modes de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation faune et flore</li> <li>- Randonnées pédestres et marche</li> <li>- Découverte de cultures étrangères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des activités offertes</li> <li>- Qualité des guides et des accompagnateurs.</li> </ul>
<b>Américains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité des paysages et de la nature</li> <li>- Contact avec les populations locales</li> <li>- Visiter les attractions culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation faune et flore</li> <li>- Activités culturelles (sites historiques et culturels)</li> <li>- Ornithologie</li> <li>- Activités physique (plongée, randonnées et marche)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de la nature</li> <li>- Qualité des guides locaux</li> <li>- Voyages par petits groupes</li> <li>- Apprentissage et éducation</li> <li>- Gastronomie</li> </ul>
<b>Français</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvertes d'espaces naturels protégés</li> <li>- Association de la nature et de la culture</li> <li>- Contact avec les populations hôtes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation faune et flore</li> <li>- Activités diverses et circuits thématiques</li> <li>- Visite de sites archéologiques et culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de la nature</li> <li>- Qualité des circuits thématiques</li> <li>- Qualité des guides et de l'interprétation</li> <li>- Rencontre avec les cultures autochtones</li> </ul>
<b>Allemands</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelles découvertes : nature, paysages, civilisations</li> <li>- Destinations écotouristiques éloignées : dépaysement</li> <li>- Contact avec les populations locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation faune et flore</li> <li>- Randonnées</li> <li>- Excursions avec guides locaux</li> <li>- Contact avec les populations locales</li> <li>- Gastronomie locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité des paysages</li> <li>- Qualité des guides locaux</li> <li>- Contact avec populations locales</li> </ul>
<b>Anglais</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysages sauvages et spécifiques</li> <li>- Se mélanger aux populations locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation faune et flore</li> <li>- Circuits thématiques</li> <li>- Excursions avec guides locaux</li> <li>- Randonnées</li> <li>- Produits et gastronomie locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spécificité de la nature</li> <li>- Qualité des guides et de l'interprétation</li> <li>- voyage par petits groupes</li> </ul>

Source : Enquête OMT

Les intérêts et les motivations des écotouristes sont quasiment similaires et ce quelle que soit leur nationalité. Si la trame de fond de l'écotourisme est bien la nature, ce segment touristique permet à l'évidence également la valorisation des produits locaux issus de l'artisanat, l'agriculture (gastronomie) et autres produits de terroirs (culturels).

**Les activités écotouristiques** prisées sont très variées mais portent essentiellement sur l'observation de la nature (faune et flore), randonnées, trekking, les activités sportives (VTT,

Vélo, escalade), et les circuits thématiques. Les activités culturelles (contact avec les populations locales ainsi que la visite de sites et de monuments culturels) sont souvent associées aux circuits écologiques.

Les écotouristes tunisiens ne dérogent pas à la tendance générale, l'observation de la nature et des animaux arrive en tête de liste des activités privilégiées. Les excursions guidées semblent plus appréciées par les écotouristes étrangers que par les tunisiens (tableau en annexes).

Les enquêtés ont révélé leur penchant pour d'autres activités comme les sports (canoë kayak par exemple) et la rencontre des populations locales et la découverte de leurs us et coutumes.

### 4.3.3. Comportements dominants des écotouristes

Les écotouristes optent pour des voyages par petits groupes, en individuel ou en famille. Les voyages écotouristiques sont fréquemment **planifiés** (71% des écotouristes américains planifient leur voyage au moins trois mois à l'avance ; il en est de même pour les anglais)<sup>23</sup>. Les composantes du voyage (circuits, activités, hébergement...) et les destinations se décident grâce aux informations disponibles via internet, les brochures et les guides touristiques et grâce aux expériences des proches (c'est le cas pour les étrangers comme pour les tunisiens). Certains voyageurs optent pour les offres proposées par les TO ou les agences de voyage.

Les écotouristes spécialisés, avertis et fortement engagés dans une démarche écotouristique (objectifs écologiques et sociaux) évitent de recourir aux services d'un tour opérateur. Ils réduisent au maximum le recours à des intermédiaires et entrent en contact direct avec les concepteurs et promoteurs des voyages locaux (lorsque cela est possible) dans le but de garantir qu'une bonne partie de leurs dépenses profite aux populations locales.

**Les moyens promotionnels** ayant un impact sur les écotouristes sont par ordre d'importance :

	Tunisiens	Etrangers
Internet	2	1
Bouche à oreille	1	4
Brochures	3	2
Guides touristiques	5	2
Publicité dans les médias	3	5

Source : enquête Comete, septembre 2007

Le « bouche à oreille » est un moyen fort courant notamment chez les tunisiens où l'information promotionnelle fait défaut.

L'enquête OMT met l'accent sur l'importance d'internet comme moyen promotionnel et source d'information. L'enquête met en évidence également l'appartenance de la majorité des écotouristes à des organisations et associations spécialisées disposant d'informations détaillées et spécialisées permettant aux membres de recueillir des renseignements et des informations sur les produits, activités et destinations.

<sup>23</sup> Source : OMT

**La fréquence** du voyage écotouristique est variable selon les destinations (lointaines ou proches), 53% environ de notre échantillon réalisent entre 2 et 3 voyages par an (la proportion est plus importante chez les étrangers que chez les tunisiens). Une même destination peut être visitée plus d'une fois.

**La durée du séjour** varie entre deux à trois semaines pour les destinations lointaines alors qu'elle ne dépasse pas deux semaines pour les destinations court et moyen courriers. Selon l'enquête OMT, 21% environ des écotouristes américains passent entre 15 à 21 nuitées lors de leurs escapades écotouristiques.

Il serait intéressant de noter que la durée du séjour écotouristique des tunisiens est beaucoup moins importante. Ils sont nombreux à ne pas passer de nuitées lors de leurs promenades écotouristique en Tunisie, dans ce cas, il s'agit davantage d'excursions que de voyages. Néanmoins, ils sont autant à séjourner plus de cinq nuitées et sont plus nombreux à favoriser les courts voyages (2 à 5 nuitées)<sup>24</sup>. Le facteur prix constitue certainement un facteur limitant leur durée de séjours vu le caractère exorbitant des prix pratiqués par les prestataires de services (hébergement...). Les écotouristes tunisiens privilégient des voyages fréquents mais de courtes durées contrairement aux étrangers.

La spécificité des activités écotouristiques (observation d'espèces rares : végétales ou animales), randonnées... confère à ce segment touristique une forte saisonnalité qui est néanmoins étalée sur toute l'année.

Les écotouristes étrangers déclarent en majorité voyager à n'importe quelle saison de l'année, ce sont leurs objectifs écotouristiques qui déterminent la saison. S'ils souhaitent en effet par exemple observer le papillon diurne, le Jason (*Charaxes jasius*) en Tunisie, c'est certainement entre mai et juin qu'il convient de réaliser leur voyage.

#### Saison du voyage écotouristique (classement par ordre de priorité)

	Tunisiens	Etrangers
Eté	5	
Automne	3	
Hivers	1	
Printemps	1	2
Peu importe	4	1

Source : enquête Comete, septembre 2007

Il est évident qu'en saison estivale c'est le tourisme balnéaire qui trône sur le marché touristique. L'écotourisme apparaît comme un segment complémentaire au tourisme balnéaire.

Les types d'**hébergement** les plus recherchés par les écotouristes sont essentiellement ceux qui sont logés en pleine nature et respectueux de l'environnement : hôtels de forêts, les campings bivouac, les chalets, les gîtes d'étape et les écolodges. La majorité privilégie les sites d'hébergement gérés par des communautés locales. Les écotouristes français par

<sup>24</sup> Voir tableau en annexes.

exemple, favorisent les hébergements dotés d'un signe de qualité (gîtes Panda). Il s'agit pour eux de soutenir les promoteurs respectueux des standards écologiques. Certains écotouristes préfèrent encore le recours à divers modes d'hébergement au cours de leur voyage.

Les écotouristes interrogés lors de notre enquête favorisent les types d'hébergement suivants :

Etrangers :

- (1) Ecolodges et tentes
- (2) Cabanes et gîtes ruraux

Tunisiens :

- (1) Chambres d'hôte
- (2) Gîtes ruraux
- (3) Hôtels et ecolodges

Les niveaux de confort requis sont souvent moyens ou élevés. En général, la rusticité n'est pas boycottée au début du séjour mais vers la fin, les modes luxueux et confortables sont prisés. Le niveau de confort semble par ailleurs en forte corrélation avec l'âge des écotouristes : plus les écotouristes sont âgés, plus le niveau de confort souhaité est élevé.

**La propension à payer** des écotouristes est grande. Certes, elle est variable selon les pays, mais il n'en demeure pas moins qu'un voyage écotouristique et en particulier le voyage spécialisé (circuits thématiques, observation d'espèces rares...) est relativement plus cher qu'un voyage touristique classique.

Le budget moyen consacré à un voyage écotouristique se situe en France en moyenne à 1143 euros par personne ; 21% des écotouristes français prévoient un budget entre 1 200 euros et 2 300 euros. Les allemands, amateurs des destinations lointaines consacrent à l'escapade écotouristique un budget pouvant aller de 1 500 euros à plus de 2 000 euros. Les américains dépensent en moyenne entre 2 400 dollars à 2 700 dollars.

Les retombées financières sur les populations locales pourraient être conséquentes si l'équité dans le partage des recettes est assurée (restauration et hébergement chez les habitants, participation des populations au transport et au guidage, meilleure valorisation des produits de terroir...).

#### **4.4. Image écotouristique de la Tunisie**

La Tunisie ne dispose pas d'un patrimoine naturel spécifique et très diversifié ce qui ne lui confère pas le statut de destination écotouristique reconnue. Elle attire tout de même certains écotouristes étrangers avertis recherchant des activités ciblées comme les circuits dans le désert et l'ornithologie ou encore les écotouristes européens tentés par la proximité géographique.

La demande nationale émane à la fois des tunisiens et des étrangers résidents. Peu nombreux sont les tunisiens qui achètent des circuits écotouristiques proposés par les TO locaux ou par les concepteurs de voyage en raison des prix relativement élevés des prestations offertes. A titre d'exemple :

- un circuit « patrimoine et écotourisme » de 9 jours (Tunis, Le Kef, Kairouan, Tozeur, Nefta, Douz) est vendu à 600 euros soit près de 1 050 dinars ;
- un circuit d'observation ornithologique coûte 800 euros, soit 1 400 dinars ;
- un circuit de randonnée pédestre peut coûter 450 euros (800 dinars) ;
- un circuit de randonnée équestre dans le sud est offert moyennant 1 000 euros, soit 1 750 dinars (circuit de 6 journées dont 2 de bivouac de luxe : Nefza, Tozeur, Chebika, Tamerza, Redeyef, Metlaoui).

La majorité des écotouristes tunisiens programme ses propres circuits écotouristiques en se fiant aux expériences de leurs proches (bouche à oreille) ou leurs propres connaissances.

C'est ainsi que ceux qui ont été interrogés (lors de notre enquête) sur leur expérience écotouristique en Tunisie ont déclaré avoir été plutôt satisfaits (55%) à moyennement satisfaits (33%). Ils relèvent plusieurs difficultés dont :

- Manque de documentation et d'informations sur les potentialités écotouristiques de la Tunisie ;
- Manque de signalétique
- Absence de promotion
- Insuffisance d'infrastructures d'accueil (hébergements inadéquats, absence de sanitaires...)
- Difficulté de contact avec les populations locales
- Comparée à des destinations internationales, la Tunisie ne dispose pas de patrimoine naturel (faune, flore...) et historique attractif ;

## **CHAPITRE 5 : EXPERIENCES ECOTOURISTIQUES ETRANGERES : CAS FRANCE ET MAROC**

Tenter d'identifier les éco-destinations les plus prisées du monde ne peut aboutir qu'à une évaluation approximative, tant les motivations et les intérêts des écotouristes sont variés et l'absence des statistiques précises sur les courants écotouristiques mondiaux rend cet exercice difficile, voire impossible.

L'Organisation Mondiale du Tourisme, lors de son enquête sur les principaux marchés émetteurs a mis en évidence la diversité des destinations favorites et leur prépondérance relative en fonction de l'origine du pays émetteur : les allemands par exemple privilégient en premier lieu l'Europe, puis le Costa Rica, le Canada et l'Equateur ; les français se rendent le plus souvent en Afrique, notamment au Maroc puis en Europe du Nord ; les anglais favorisent le Népal, le Pérou et l'Equateur ; les italiens et les espagnols préfèrent l'Amérique Latine, notamment le Brésil et l'Argentine; pour les américains, les destinations prisées sont le Mexique et l'Australie ; les canadiens, eux, préfèrent réaliser leurs voyages dans leur propre pays, puis en second lieu aux Etats-Unis puis en Europe.

Chaque pays récepteur déploie des stratégies et des moyens propres car le développement de l'écotourisme est tributaire des structures sociales, économiques et institutionnelles de chaque pays, voire de chaque région au sein d'un même pays même si des standards internationaux existent dans le but d'harmoniser les nomenclatures et les pratiques écotouristiques.

Notre intérêt, dans ce chapitre, est de recenser les mesures institutionnelles mises en œuvre dans deux pays méditerranéens : la France et le Maroc ; la France, qui a réussi à s'imposer sur le marché écotouristique international grâce à une offre diversifiée et originale soutenue par un tissu associatif dense et dynamique, et le Maroc, culturellement plus proche de la Tunisie, et qui en est aux premières phases initiales de développement de ce segment touristique.

### **5.1. Stratégies de développement de l'écotourisme en France**

#### **5.1.1. Organisations, acteurs et produits**

La diversité et la qualité du patrimoine naturel et culturel de la France confortent sa position sur la scène écotouristique internationale. Ses espaces naturels protégés et la richesse de son espace rural fondent une offre originale et multiforme.

Au-delà de la disponibilité des ressources, c'est essentiellement la qualité des relations entre les structures sociales et les institutions chargées d'encadrer les activités touristiques liées à l'environnement et aux milieux naturels qui a permis l'essor de l'écotourisme même si des efforts en matière d'organisation et de structure de la profession restent à faire.

#### **Les produits offerts**

Les produits offerts combinent les activités d'observation de la nature aux activités sportives et culturelles. Des produits thématiques plus spécialisés (comme les circuits viticoles) enrichissent la gamme ; des produits de randonnées « intégrées » (circuits, gîtes, séjours) sont de plus en plus proposés.

#### **Infrastructures d'hébergement**

Les activités de plein air s'appuient sur des infrastructures d'hébergement de formes multiples : chambres d'hôtes, gîtes ruraux, gîtes d'étape, résidences de charme, châteaux, campings, gérés par des opérateurs, le plus souvent des agriculteurs, des néo-ruraux qui sont en général des ex-citadins en mal de nature. Cette dernière catégorie est non négligeable car en fait, souvent des couples, en quête d'un nouveau mode de vie plus écologique, se passionnent pour une région et s'y fixent ; ils peuvent alors bénéficier d'une subvention qu'il leur est accordée, soit par la région, soit par les départements qui cherchent à attirer de nouveaux habitants.

Les séjours en milieu rural connaissent un succès grandissant dû notamment à la convivialité et l'authenticité qu'ils confèrent ce qui explique leur croissance depuis 1951, date de création du premier gîte rural :

#### Evolution des hébergements en milieu rural

	2001	2002	2003	2004	2005
Meublés de tourisme <sup>25</sup>	53 063	53 355	49 189	50 188	50 560
Chambres d'hôtes	26 000	26 320	27 926	30 283	32 005
Gîtes d'étape/gîtes de groupes	1 604	1 578	1 622	1 632	1 650

Source : Ministère de tourisme, 2006

La prolifération de ce mode d'hébergement s'explique également par les politiques incitatives en place : aides octroyées par le ministère de l'Agriculture et les départements au niveau local pour la réhabilitation et le réaménagement de vieux bâtiments ou fermes. Les subventions peuvent représenter 10 à 30% du coût (plafonné) des travaux. A noter que la gestion d'un gîte est souvent pratiquée à titre complémentaire et non exclusif car peu rémunératrice. Pour un coût d'investissement moyen de 60 000 euros (création d'un gîte), le bénéfice annuel s'établit en moyenne entre 6 000 à 8 000 euros. En revanche, c'est un moyen fort intéressant pour préserver son patrimoine dans une perspective de rentabilité à long terme.

Ces initiatives locales trouvent un écho favorable et aboutissent grâce à un environnement institutionnel caractérisé par une bonne gouvernance territoriale : les pouvoirs décisionnels sont décentralisés et les acteurs, via des organisations ou associations, prennent part aux débats et aux décisions concernant leurs territoires, leurs entreprises et leurs avenir.

Les propriétaires et gérants de gîtes doublent d'ingéniosité pour proposer plus qu'un hébergement, une offre de séjour intégrée : restauration valorisant les productions de la ferme et les produits du terroir; participation aux activités de la ferme comme le jardinage. Une manière de s'adapter aux tendances du marché et d'accroître leurs revenus d'autant plus que la clientèle recherche de plus en plus des prestations diversifiées et de qualité : le taux d'occupation des gîtes est proportionnel à la qualité du produit, en moyenne 45% pour un gîte 3 épis, 38% pour un 2 épis et 30% pour un épi (selon le directeur départemental de Gîtes de France, janvier 2007).

#### Labels de qualité

<sup>25</sup> Les meublés de tourisme sont des villas, appartements ou studios meublés et gîtes ruraux, offerts en location.

Tout comme l'hôtellerie classique, l'hébergement de type gîtes et autres est soumis à une classification (épis ou clés) suivant des chartes de qualité. Différents labels ou marques déposées qualifient les gîtes d'hébergement selon des critères visant la valorisation et la protection de l'environnement, développement des produits de qualité et la qualification des acteurs impliqués :

- « Clef verte » : label établit des critères concernant le respect de l'environnement, la gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie. La caractéristique de ce label réside dans le fait que les professionnels y adhérents s'engagent dans des actions d'éducation environnementale auprès de leurs employés et de leurs clients ;

- « Les stations vertes » : est délivré aux communes de moins 6 000 habitants, ayant développé des activités touristiques et situées en milieu rural ou montagnard et signataires d'une charte de qualité au moins ;

- « Les gîtes PANDA » : est un label géré conjointement par le WWF (World Wild Fund of Nature), Organisation Mondiale de la Protection de l'Environnement, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et la Fédération des gîtes de France, Il est accordé pour les gîtes (gîte rural, chambre d'hôtes, gîte de séjour, gîte d'enfants) situés essentiellement dans un Parc Naturel Régional ou National et qui doivent remplir trois conditions majeures : être situé dans un environnement naturel de qualité, proposer un équipement d'observation de la nature et des documents d'informations spécifiques ; être géré par des acteurs impliqués et engagés dans la protection de l'environnement. On dénombre 258 gîtes situés dans les parcs naturels régionaux et nationaux.

Trois organismes reconnus gèrent ce système de labellisation : Réseau « Gîtes de France et Tourisme vert », « Clévacances » et « Accueil paysan ».

### **Gestion des sites naturels : les parcs naturels régionaux**

Les sites naturels abritant les ressources sont également concernés par une gestion rigoureuse sur le plan environnemental et ce dans le cadre de la politique nationale de développement rural. Les Parcs Naturels Régionaux et Nationaux ont été justement créés (décret du 1<sup>er</sup> mars 1967) pour mettre en valeur et protéger de vastes espaces ruraux peuplés et dotés de milieux naturels et un patrimoine culturel de qualité mais dont l'équilibre est fragile.

Au nombre de 45, les Parcs Naturels Régionaux se caractérisent par une gestion particulière axée sur trois axes :

- Efficacité territoriale : une charte pour 12 ans renouvelable ;
- Compétence partagée entre l'Etat et les régions ;
- Volonté de convaincre plutôt que de contraindre : sensibilisation, vulgarisation, information...

La gouvernance des parcs naturels régionaux est un exemple de la participation citoyenne et de démocratie électorale. La transparence, la concertation et la participation de toutes les parties prenantes dans la prise de décision constituent les principes de base de la gestion des PNR. La participation de la population locale intervient à plusieurs niveaux : l'élaboration de la « charte de territoire » qui implique aussi toutes les collectivités territoriale et l'Etat et tous les

autres groupes d'intérêts ; la mise en œuvre de la charte ; participation aux projets des territoires ; et l'éducation environnementale au sein même du parc.

Les Parcs Naturels Régionaux sont regroupés en une Fédération des Parcs Régionaux de France qui constitue leur porte-parole auprès des instances publiques nationales et internationales. La fédération, outre son rôle de communication et de promotion des actions des Parcs Naturels régionaux, se charge de contribuer à la définition et la mise en œuvre des politiques de développement des espaces ruraux français.

En 1998, cette fédération a initié la charte européenne de tourisme durable visant l'encouragement de la collaboration étroite entre les professionnels du tourisme et les gestionnaires des espaces protégés.

D'autres associations et organisations interviennent pour structurer et encadrer l'écotourisme mais aussi les autres formes de tourisme durable (tourisme solidaire, responsable, équitable...), nous en citons : l'Association Française d'Ecotourisme, l'Association de Tourisme Equitable et Solidaire (ATES)...

La politique de labellisation concerne aussi la gestion des ressources naturelles. Le label « Grand Site de France » par exemple garantit que le site :

- est préservé et géré conformément aux principes du développement durable ;
- concilie la préservation du paysage et l'esprit des lieux ;
- s'engage à une qualité d'accueil du public de qualité, et à faire participer les populations locales et de toutes les parties prenantes à la vie du Grand Site.

### **Les voyageurs**

Le paysage écotouristique français compte en son sein quelques voyageurs spécialisés, engagés dans la voie du tourisme responsable et solidaire. Ce sont généralement des TO portés par l'engagement personnel de leur patron qui à la base est lui-même naturaliste, trekkeur ou protecteur de l'environnement. Parmi ces voyageurs, on dénombre quelques ONG, Atalante, Club Aventure, Croq'Nature, Allibert, La Balaguère, Terra Incognita, Saïga, Terre d'Aventure, Département « Voyager Autrement » au sein de l'opérateur associatif Vacances Bleues, Tourisme et Développement Solidaire (TDS), Agir pour un Tourisme Responsable (ATES)...

Les actions de ces TO et agences de voyages spécialisés sont diverses. Ils élaborent des codes de conduite à l'attention de leur clientèle et ils prodiguent des conseils et sensibilisent les voyageurs à adopter des comportements responsables à l'égard de la nature et des populations hôtes. Atalante, a été le leader dans la conception d'une charte éthique du voyageur en 1996 qui a rencontré un franc succès et a été reprise par d'autres TO. Depuis, des documents similaires mais spécifiques à des écosystèmes et à des destinations sont élaborés : charte des professionnels de l'écotourisme, charte du tourisme équitable, respect du désert...

L'engagement de ces voyageurs se matérialise également par la proposition de produits et de concepts écotouristiques originaux comme la mise en relation des groupes de trekkeurs des écoles françaises et des écoles des pays hôtes telles les écoles andines par exemple. Des contributions financières prélevées sur le prix du séjour sont accordées à des projets de développement locaux ou à la participation dans des programmes de recherche. Les séjours

concernés par ces actions et où les surcoûts occasionnés sont répercutés sur les prix sont signalés au client par des pictogrammes dans les catalogues.

### **5.1.2. Cadre réglementaire et politiques incitatives**

La France n'a pas instauré de politique de développement propre à l'écotourisme puisque nombreux sont les acquis de la politique de tourisme rural et de développement local menée de longue date déjà et qui sont profitables à l'écotourisme. Par ailleurs, la promotion du tourisme durable peut être identifiée comme faisant partie intégrante d'autres stratégies : la stratégie nationale de développement durable ; la stratégie intégrée par les parcs naturels régionaux et les parcs nationaux ; les schémas régionaux ou départementaux de développement du tourisme et loisirs, institués par la loi du 3 janvier 1987, dont la procédure de mise en œuvre prévoit une évaluation environnementale préalable ; la politique de protection des sites et des paysages avec notamment l'opération grands sites lancée en 1979 ; la politique de protection et de mise en valeur des chemins de randonnée ; le schéma national pour le développement de véloroutes et voies vertes....

Pour la promotion et des espaces verts et la protection de la nature, la France dispose d'outils réglementaires : loi du 22 juillet 1960 créant les parcs nationaux ; loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature ; loi du 7 janvier 1983 visant la maîtrise de l'urbanisation notamment sur le littoral ; loi du 9 janvier 1985 visant cette fois-ci la maîtrise de l'urbanisation en montagne...

Plus récemment, en 2003, le gouvernement français a adopté une stratégie nationale de développement durable. De grands chantiers ont été lancés dont l'expérimentation par l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique de la mise en œuvre d'un tourisme durable selon les principes de l'Agenda 21 européen<sup>26</sup> du tourisme dans huit territoires pilotes.

#### Les grands axes de la politique française en matière de développement du tourisme rural et écologique :

- Valorisation et protection du patrimoine naturel (écologique) et rural : par la gestion (labels et chartes), l'entretien, l'aménagement, la communication.
- Amélioration des hébergements : par l'encouragement de la réhabilitation et le réaménagement des bâtis de caractère (authenticité). Ce type de projet bénéficie de mesures fiscales ; la réduction d'impôts peut osciller entre 10 000 euros (meublés de tourisme) à 20 000 euros (villages résidentiels de tourisme) pour un célibataire, et entre 20000 euros (villages résidentiels de tourisme) à 40 000 euros (meublés) pour un couple.
- Investissements des grands opérateurs de loisirs et d'hébergement : des exonérations de TVA (sous forme de remboursement) et la réduction d'impôts sont octroyées aux propriétaires dans les Zones de Revitalisation Rurale et ce jusqu'au 31 décembre 2010. Les investissements de personnes physiques dans les résidences rurales neuves peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 20 à 25% (plafonnée à 12 500 euros pour un célibataire et 25 000 euros pour un couple).

---

<sup>26</sup> Les principes généraux de l'Agenda 21 européen du tourisme : l'adaptation du tourisme au concept de développement durable ; le renforcement du rôle de l'Union Européenne dans le respect du principe de subsidiarité ; la mise en œuvre de l'Agenda 21 adaptée à chaque pays membre ; le contrat plutôt que la contraintes ; la contribution du tourisme à la durabilité.

- Développement des produits qualité : chartes de qualité, renforcement des réseaux professionnels ; mise en œuvre du Plan Qualité France
- Qualification de l'ensemble des partenaires : intensification des programmes de formation avec l'aide des régions...
- Schéma national pour le développement de véloroutes et voies vertes : visant la structuration des activités sportives de nature par la réalisation d'itinéraires cyclables de longue distance (8 000 kilomètres de véloroutes) dans les territoires ruraux. Ces projets sont financés dans le cadre de contrats de plan Etat-Région.

A partir de 2001 (décret n°2001-440 du 23 mai 2001), une Conférence Permanente du Tourisme Rural a été créée regroupant des acteurs en matière de tourisme rural et les ministères chargés de l'agriculture, de l'aménagement du territoire, et du Tourisme. Elle est consultée sur les politiques et les questions relatives au tourisme dans les espaces ruraux.

Néanmoins, le système incitatif en place suscite certaines critiques émanant de la part des opérateurs du secteur. Deux contraintes majeures sont relevées relatives à la fiscalité locale:

- (i) celle-ci tend à favoriser certains aspects de la consommation d'espaces naturels. Une commune touristique tire davantage de profits financiers par les ressources fiscales générées par l'acte de construction que par celles découlant de l'activité touristique elle-même ; les aides sont par ailleurs souvent octroyées à l'équipement plutôt qu'aux actions et programmes de développement ;
- (ii) il n'existe pas de solidarité entre les communes qui aménagent et accueillent les touristes et celles qui préservent de plein gré des espaces naturels dont elles assument seules le coût, alors même que ces espaces contribuent à accroître l'attractivité touristiques des communes touristiques.

### 5.1.3. Formation

La qualification des parties prenantes impliquées dans le tourisme durable (dont l'écotourisme) est une priorité de la politique poursuivie. Des sessions de formation (formation continue notamment) et de mise à niveau du personnel sont organisées sur financement des régions et des départements.

A propos de la formation des guides, maillon indispensable et déterminant dans une offre écotouristique, il convient de noter que le métier de guidage existe et est reconnu mais il axé essentiellement sur le patrimoine culturel. La formation universitaire en matière de guidage s'effectue en un an et est sanctionnée par un diplôme national de **guide interprète national** (DNGIN) (le niveau requis pour y accéder est bac+2 ou validation des acquis professionnels et de l'expérience). Les universités qui assurent cette formation sont au nombre de dix (10). La profession de guide interprète est rigoureusement réglementée. Une association leur est dédiée : AGIC, Association des Guides Interprètes et conférenciers.

On recense trois types de guides interprètes:

**Guide-conférencier** : les guides-conférenciers des Villes et Pays d'art et d'histoire sont agréés par le ministère de la Culture et de la Communication à l'issue d'un examen d'aptitude (niveau requis pour se présenter à l'examen : bac + 2).

**Guide interprète régional** : les guides interprètes régionaux sont agréés à l'issue d'un examen organisé par les délégations régionales au tourisme (niveau requis pour se présenter à l'examen : bac + 2).

**Conférencier national** : les conférenciers nationaux sont agréés à l'issue d'un examen commun organisé par les ministères chargés de la culture (direction des Musées de France, et direction de l'Architecture et du Patrimoine) et du tourisme (direction du Tourisme). Niveau requis : bac + 4 (maîtrise d'histoire de l'art ou diplôme supérieur de l'École du Louvre).

Le paysage français compte également des **guides accompagnateurs** (randonnées, escalade, activités sportives...) mais la législation demeure floue sur leurs statut et attributions ; aucun texte de loi ne régit cette profession d'accompagnateur.

Pour les activités exercées en montagne, **des guides de montagne** (alpinisme, ski, escalade, canyoning...) offrent leurs services, via les TO ou leur organisation: le Syndicat National des Guides de Montagne, membre de l'Union Internationale des Associations de Guide de Montagne.

Le domaine du guidage nature demeure démuné en référentiels et en charte qualité et labels. Afin de structurer les différentes offres et animations déjà existantes, une démarche collective émanant d'un ensemble de guides et de bénévoles en Picardie a été conduite à partir de 2001 pour aboutir à la création d'une charte qualité propre au métier, puis en 2005 d'un référentiel « Guide Nature » qui a été déposé à l'INPI (Cette démarche est en cours de reconnaissance par le Ministère du Tourisme pour créer un label « Guide Nature »).

Les valeurs du référentiel : mode d'organisation, comportement du guide, contenu de la visite, la pédagogie, intérêt du site, qualité globale de la prestation offerte.

Il est prévu à l'issue de l'obtention de l'agrément du label de sélectionner 2 cabinets pour assurer la formation et les audits qualité ; l'élaboration d'un cahier des charges du plan de formation Guide Nature (100 heures de formation, 22 audits). Il est prévu également de compléter les stages de formation par de nouveaux modules (en fonction des besoins) pour que les candidats puissent prétendre au diplôme d'Etat BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien – option Nature) qui deviendra obligatoire pour exercer l'activité de guide animateur nature.

#### **5.1.4. Stratégies promotionnelles**

La promotion des produits touristiques en général et écotouristiques en particulier est au centre d'intérêt de l'ensemble des acteurs intervenant dans l'activité. Divers moyens promotionnels sont combinés : internet, brochures, catalogues, guides touristiques, salons touristiques spécialisés ou généralistes, médias dont la télévision (émissions et documentaires spécialisés...).

Internet, l'outil promotionnel favori des écotouristes, semble être le fer de lance des TO, propriétaires de gîtes, prestataires de services, association, ... pour atteindre les amoureux de la nature.

C'est ainsi qu'en juin 2006, le site web de Maison de la France a fusionné avec RésinFrance dans le but d'octroyer une meilleure visibilité aux produits écotouristiques et ruraux français sur les marchés national et étranger.

Les labels relatifs aux ressources (sites) et aux prestations de service (hébergement,...) garantissent la valorisation et constituent un atout de taille pour une meilleure commercialisation.

## 5.2. L'écotourisme au Maroc

### 5.2.1. Organisations, acteurs et produits

L'écotourisme fait ses premiers pas au Maroc, la plupart des projets axés sur la nature relève davantage du tourisme rural ou de l'agritourisme que de l'écotourisme. La promotion du tourisme nature et rural est considérée au Maroc comme une alternative pour lutter contre la surexploitation des ressources naturelles notamment dans les régions montagneuses ou forestières et s'insère par ailleurs dans la stratégie nationale de diversification de l'offre touristique du pays.

Diverses initiatives individuelles ou collectives, exclusivement nationales ou en partenariat avec des organismes ou des centres étrangers, voient le jour et tentent de valoriser le patrimoine naturel et culturel du pays. Quelques actions pilotes ont été initiées déjà en 1980 dans le massif du Haut Atlas Central portant sur le développement du tourisme axé sur la valorisation des ressources locales (dont naturelles) par le biais d'une approche participative impliquant les populations locales. D'autres projets similaires sont mis en œuvre dans d'autres régions du pays et notamment dans le massif du Rif où les équilibres humains et naturels sont fragiles : territoire enclavé, relief accidenté et économie basée sur les cultures illicites.

De grand projets sont actuellement en cours pour promouvoir le tourisme naturel, rural et écologique, dont :

- Programme intégré de développement du tourisme de montagne dans le Rif ;
- Programme intégré de développement du tourisme de montagne dans le Haut Atlas ;
- Projet de plan d'action pour le développement de l'écotourisme dans les aires protégées et les parcs nationaux ;

Ces projets mobilisent différentes sources de financements: publiques, privées mais aussi une **coopération internationale** (Banque Mondiale, PNUD, WWF...).

Plusieurs ONG nationales et internationales travaillent sur des projets locaux écotouristiques à l'image de SEEPOM (Association d'Education Environnementale et de Protection des Oiseaux au Maroc) et de Naturelodging. Ces deux ONG par exemple, ont signé une convention dans l'optique de développer des circuits ornithologiques et la création d'un écomusée centré sur la réintroduction du vautour fauve dans la région de Khénifra.

Naturelodging travaille par ailleurs en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour la restauration d'une maison forestière du Moyen-Atlas (massif du Bou Yblan). Cette ONG développe également un portail d'information axé sur le Maroc nature et écotouristique.

Depuis peu, les différents acteurs impliqués dans les activités écotouristiques se structurent et tentent de s'organiser pour défendre les principes fondant leurs approches (sauvegarde de l'environnement et le bien-être des populations locales) d'une part, et pour protéger leurs professions d'autre part. C'est ainsi que différentes associations ont vu le jour : Association des accompagnateurs et Guides du Tourisme et de Montagne, Association des agences de voyages spécialisées, Association des propriétaires des gîtes...

**Le guidage** constitue la pierre d'achoppement dans la chaîne écotouristique au Maroc. Les guides se voient pénalisés par le pullulement de guides non qualifiés et de surcroît clandestins qui polluent le métier. Non agréés par le ministère du Tourisme, ils trouvent appui auprès des autorités locales (les municipalités) qui leur délivrent des autorisations. L'inexistence d'un statut et d'un texte de loi approprié porte préjudice à la profession et le Ministère du Tourisme enregistre régulièrement des plaintes émanant de touristes étrangers dénonçant des fautes professionnelles et le non respect de la déontologie (non respect des circuits, faiblesse du contenu pédagogique...). La Fédération Nationale des Accompagnateurs et Guides du Tourisme et de Montagne milite pour accélérer l'adoption du texte de loi (en cours d'approbation) conférant un statut aux guides et accompagnateurs.

**Les activités et produits écotouristiques** dominants au Maroc sont les sports de montagne (randonnées notamment dans le désert, ski de fond, spéléologie...) et l'observation de la nature. Le réseau d'unités d'hébergement est bien développé, des opérateurs nationaux et étrangers proposent plus d'une centaine de gîtes (130 répertoriés en 2003)<sup>27</sup> et près d'une dizaine de refuges d'altitudes.

### 5.2.2. Cadre réglementaire

Le Maroc, dans sa stratégie de développement du tourisme arrêtée à l'horizon 2010, prévoit de développer l'écotourisme dans le cadre de la promotion des produits de niche et du tourisme rural. L'orientation est en faveur de la valorisation des richesses naturelles et culturelles à des fins touristiques, et ce dans le cadre de Programmes de Développement Régionaux (PDR) inscrits dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain.

Dans le cas du tourisme rural, le pays a opté pour la structuration de l'offre touristique rurale sur un territoire défini et bénéficiant d'atouts touristiques et d'une identité spécifique mais aussi présente l'avantage d'abriter des acteurs locaux désireux de s'organiser en Pays d'Accueil Touristique (PAT)<sup>28</sup>. Cette approche qui vise à asseoir un développement touristique intégré a été initiée à partir de 2004 et se poursuit aujourd'hui ; plusieurs PAT ont été lancés et d'autres sont en cours de lancement. La démarche PAT permet d'inscrire un projet de territoire dans une dynamique socio-économique régionale.

La coordination du tourisme écologique relève du Ministère du Tourisme, de la Direction des Aménagements et des Investissements, et la Cellule de l'Information sur l'Environnement Touristique. Ces institutions sont relayées au niveau local par les Délégations Régionales et Provinciales du Tourisme.

---

<sup>27</sup>

<sup>28</sup> Rappelons que cette approche s'inspire des PAT français créés en 1976.

Actuellement plusieurs textes de lois ou décrets sont en cours d'élaboration ou d'adoption pour encadrer les acteurs et la profession écotouristiques, dont :

- Textes de classement et de labellisation des gîtes ;
- Textes sur les agences de voyages spécialisées ;
- Textes sur les guides et accompagnateurs ;
- Textes relatifs aux parcs et réserves naturelles et aux SIBE (Sites d'Intérêts Biologique et Ecologique);
- Elaboration d'un projet de normes d'organisation des bivouacs ;

### **5.2.3. Formation**

Beaucoup reste à faire au niveau de la formation des guides nature au Maroc. Néanmoins, un Centre de Formation aux Métiers de Montagne (CFAMM) permet de former annuellement 30 guides spécialisés.

D'autres possibilités sont offertes aux acteurs du tourisme de se former dans les métiers liés à l'écotourisme : l'Institut Supérieur International et d'instruits touristiques ; les Instituts du Tourisme de Marrakech et d'Agadir.

### **5.2.4. Stratégies promotionnelles**

Il n'existe pas encore au Maroc de stratégie nationale de promotion clairement définie propre à l'écotourisme. La promotion de l'écotourisme s'insère dans la stratégie globale du tourisme axée sur la segmentation par produit. L'écotourisme relève à la fois de deux segments : produits de niche et tourisme rural.

La commercialisation des produits écotouristiques au Maroc se base sur plusieurs circuits et opérateurs. On dénombre une trentaine d'agences de voyage spécialisées dans le tourisme nature, rural et culturel. Elles se chargent de promouvoir les produits marocains via divers supports. Pour une plus grande pénétration à l'international, les TO locaux établissent des partenariats avec les TO et voyagistes étrangers généralistes ou spécialisés en écotourisme ou en tourisme durable.

L'outil internet, source d'information privilégiée des écotoursites, est largement exploité par les opérateurs marocains, plusieurs sites internet, contrairement à la Tunisie, sont dédiés à la promotion des produits, des régions, des sites et des services. L'ONG Naturelodging développe un site internet consacré exclusivement à l'écotourisme au Maroc où elle recense les projets existants, les promoteurs, les gîtes, les sites naturels... .

D'autres outils promotionnels :

- Présence chaque année au salon de la randonnée à Paris avec stands organisé par le Ministère du Tourisme (ONMT)
- La traversée du Haut-Atlas et les éduc-Tours, organisés par le Ministère du Tourisme
- Edition de brochures promotionnelles de renseignements pratiques (dépliants sur le patrimoine architectural de certaines régions du pays), de cartes de randonnée
- Réalisation de plusieurs éduc-tours et voyages de presse.

## **ANNEXES**

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Liste des opérateurs en écotourisme enquêtés

Annexe 2 : Liste des promoteurs en écotourisme présents au focus groupe du 23 août 2007

Annexe 3 : Comptes rendu des principaux entretiens réalisés

Annexe 4 : Questionnaire d'analyse de la demande en écotourisme

Annexe 5 : Tableaux de dépouillement des enquêtes d'opinion

Annexe 6 : Carte des sites écotouristiques de la Tunisie

## ANNEXE 1

### Liste des opérateurs enquêtés

<b>Opérateur</b>	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Localité</b>
Siroko	Agence de voyages spécialisée dans les randonnées.	Tunis
Eden Tour	Agence de voyages	Hammamet
Bécasse	Concepteur de voyage nature	Tunis
GDPA du parc national de l'Ichkeul : M. Gazouani Hbib	Conservateur du parc	Ichkeul
GDPA du parc national d'El Feidja : M. Kachouri	Chef d'arrondissement	Béja
M. Taha	Restauration et services	Jendouba
M. Taoufik Ayachi	Hébergement	Béja
Association Randonnées et Environnement : M. Tiouri	Randonnées et spéléologie	Zaghouan

## ANNEXE 2

### Liste des participants à la réunion des promoteurs en Ecotourisme

23-août-07

N°	Nom	Prénom	Fonction	Activité	Gouvernorat
1	BOUJEMAA	Abdelkrim	Directeur	Festival	Tunis
2	AISSA	Hichem	Ingénieur	Ecotourisme	Manouba
3	SMAOUI	Ahmed	Directeur	Tourisme	Tunis
4	AYADI	Nassima	Economiste	Consultante/Comete Engineering	Tunis
5	NEFZI	Tarek	Directeur	Ecotourisme	Tunis
6	MOULDI	Souheil	Gérant	Ecotourisme (Agence V)	Tunis
7	CHAOUCH	Karim		T.Equestre - agritourisme	Jendouba
8	BENCHEKH	Béchir	Propriétaire	Ecotourisme	Bizerte
9	BERGMAN	GISELA	Promotrice	T. Equestre - Hippothérapie	Jendouba
10	BENTANFOUS	Tahar	Promoteur	T. culturel	Médenine
11	MANSOURI	Zouheir	Directeur Adj	Tourisme (Eden Tours)	Nabeul
12	OUERTANI	Chiheb	Marketing	Tourisme (Eden Tours)	Nabeul
13	DRISSI	Taha	Promoteur	Ecotourisme	Jendouba
14	RAMZI	Med Salah	Investisseur	Industrie - T. Culturel	Tunis-Kef
15	MARTIN	Alix	Professeur	Journalisme-Recherche	Tunis
16	MOSNIER	Bernard	Consultant	Conseil stratégique	Tunis
17	BEN AZOUZ	Housseem	Gérant	Agence voyage (Siroko)	Tunis
18	AYACHI	Tahar	Journaliste	Ecotourisme	Tunis
19	SKANDRANI	Raja	Editeur	Magazine en ligne	Tunis
20	AYACHI	Taoufik	Promoteur	Gîte rural touristique	Béja
21	LAKHOUA	Taha	Promoteur	Activité sportive en nature	Sejenane
22	ZERIBI	Skander	Promoteur	Ecotourisme	Zaghouan
23	CHENNOUFI	Raouda	Promotrice	Hébergement - Ecotourisme	Kef

## ANNEXE 3 : Compte rendu des entretiens

### AGENCE DE VOYAGES « SIROKO »

#### TUNIS

#### Le promoteur

L'agence de voyages « SIROKO » a été créée en avril 2004 sous forme de S.à r.l. par M. Housseem Ben Azouz, ancien représentant de l'ONTT à Londres. Le capital est de 100 000 dinars, détenus pour environ 25% par d'autres actionnaires que M. Ben Azouz. L'agence est classée « A » par l'ONTT. Elle loue des bureaux dans la zone des berges du lac Nord et possède comme véhicules d'exploitation un minibus et un microbus.

La vocation initiale de l'agence était de développer d'autres formes de tourisme que le tourisme balnéaire, saharien ou d'excursion classique. L'activité de base (écotourisme) a été complétée, sous deux labels différents, par le tourisme médical (Cosmetica – séjours pour chirurgie esthétique) et le tourisme de golf et de congrès.

Adresse : rue des lacs de Mazurie – immeuble Miniar Appt 1, B1, les Berges du lac 1053 Tunis

Téléphone : +216 71 96 52 67

Fax : +216 71 96 51 97

E-mail : [housseem@sirokotravel.com](mailto:housseem@sirokotravel.com)

Web : [www.sirokotravel.com](http://www.sirokotravel.com)

Jour de la réunion : vendredi 17 août 2007 à 9 heures au siège de Siroko

#### L'offre en produits d'écotourisme

L'agence Siroko propose à sa clientèle quatre types de produits principaux :

- Ø Un circuit « patrimoine et écotourisme » de 9 jours : Tunis, Le Kef, Kairouan, Tozeur, Nefta, Douz pour 600€(environ 1 000 dinars) ; nombre annuel de circuits : environ 10 ; nombre de participants : environ 15 par circuit
- Ø Un circuit d'observation ornithologique pour le compte d'un T.O. anglais spécialisé, de 11 jours, avec accompagnateur anglais spécialisé, pour 800€(environ 1 350 dinars) ; nombre annuel de circuits : 1 ; nombre de participants : entre 10 et 15
- Ø Des randonnées pédestres,
  - dans le Nord (départ de Gammarth), au cours des mois de mai, septembre, octobre : destinations Zaghouan, Jebel Ressas, Boukornine essentiellement, 8 jours, dont 5 à 6 de randonnée ; une dizaine de groupes par an ; facturation 450€ (environ 800 dinars) ; 8 à 12 participants par groupe (clientèle internationale, quelques groupes locaux « écoles françaises »)
  - dans le Sud (départ de Douz), de septembre à fin avril : destination principale Ksar Ghilane, 8 jours, dont 5 à 6 de randonnée ; une vingtaine de groupes par an ; facturation 450€ (environ 800 dinars) ; autour de 15 participants par groupe (clientèle internationale).

Ø Des randonnées équestres,

- dans le Sud : Nefta, Tozeur, Chebika, Tamerza, Redeyef, Metlaoui, pour 6 journées dont 2 de bivouac de luxe ; une seule randonnée jusqu'à présent (produit nouveau) ; facturation 1 000€ (environ 1 750 dinars) ; environ 10 participants par groupe, la logistique (chevaux) étant assurée par un éleveur local de Tozeur
- dans le Nord-Ouest (en préparation pour octobre 2007) : de Tabarka au Kef, avec transferts et 1 ou 2 nuitées de bivouac de luxe sur 6 jours ; facturation prévue de 1 000€ (environ 1 750 dinars), 10 participants prévus par groupe, avec appui d'un éleveur d'Aïn Draham.

Siroko compte mettre sur le marché, dès que les conditions seront favorables, des produits « parcs nationaux », avec priorité pour celui de Feidja au départ de Tabarka (question d'hébergement disponible).

La promotion des produits de randonnée équestre a été en partie assurée par un voyage (randonnée équestre) de presse (8 journalistes) organisé en collaboration avec l'ONTT.

### **Les marchés visés**

La clientèle visée est essentiellement étrangère, en raison des tarifs demandés (fonction du coût des prestations) et du peu de demande de touristes locaux (exception des groupes français résidents, assimilés à des touristes étrangers).

En dehors du tourisme ornithologique (un seul client, mais régulier), la clientèle intéressée est plus importante que ce que l'agence peut aujourd'hui offrir comme nombre de circuits et de participants, même si (cf. les moyens propres en véhicule, plus 5 employés affectés à ces activités) l'agence pratique une très large sous-traitance de la logistique et, en grande partie, de l'hébergement.

### **Observation**

En raison de l'inexistence de maisons d'hôte, gîtes d'étape, gîtes ruraux, l'agence Siroko est obligée de travailler en s'appuyant sur des zones touristiques littorales (Gammarth, Tabarka) ou sahariennes (Tozeur, Douz) où l'hébergement (c'est toujours en dehors des saisons de pointe) est facile à garantir.

## **GÎTE RURAL DE M. TAOUFIK AYACHI**

### **AMDOUN**

#### **Le promoteur**

M. Taoufik Ayachi, ancien fonctionnaire de l'ONTT et présentement PDG de la SOCOPA (artisanat), a un projet, en cours d'achèvement, d'un gîte rural aux environs de Amdoun (sur la route du barrage de Sidi Kaceb).

Il a, au nom d'une société au capital de 5 000 dinars (dont il est l'actionnaire majoritaire), obtenu la location d'une ancienne ferme coloniale, constituée de 7,5 hectares de terres et d'un ensemble immobilier (maison de maître, écuries, granges, ateliers) de près de 5 000 mètres carrés de plancher.

L'idée est d'offrir, dans un site naturel et près de paysages et forêts remarquables, un hébergement limité en capacité, du type « gîte rural ». Quatre chambres sont aménagées et équipées, avec possibilités d'extension à 8 ou 10. Le coût total du projet d'aménagement et d'équipement de la ferme est de l'ordre de 90 000 dinars ;

Adresse : c/o Socopa, rue de Kairouan, Tunis

Téléphone : +216 98 32 19 33

Jour de la réunion : vendredi 17 août 2007 à 12 heures au siège de Comete

#### **L'offre**

Le produit « hébergement en gîte rural + restauration » n'est pas encore en vente. Il s'agirait à terme, et au maximum, de loger une vingtaine de personnes. La possibilité d'en faire un départ ou relais de randonnées équestres est envisagée. Le promoteur cherche à développer des produits éco-touristiques dans la ferme (agritourisme) et aux alentours de la ferme.

#### **Les marchés visés**

La clientèle visée serait essentiellement locale et familiale, pour une catégorie de personnes désireuse d'un autre type de vacances que le séjour balnéaire. Il compte également parmi sa clientèle des touristes étrangers pour des hébergements d'étape.

#### **Observations**

Les difficultés rencontrées par le promoteur illustrent bien les problèmes de coordination entre les différents ministères auprès de qui il a dû défendre son dossier. L'accord de principe de l'ONTT, à titre officieux, sur l'agrément de son projet (qui ne bénéficie d'aucun avantage spécifique, étant situé en dehors des zones d'encouragement au développement régional dans le secteur touristique) est en fait lié à l'autorisation que le ministère de l'Agriculture (propriétaire du foncier et de l'immobilier) doit lui donner pour exercer une activité autre qu'agricole. Le démembrement cadastral (séparation des immeubles et des terres agricoles) n'est pas envisageable et la procédure de déclassement partiel de la vocation agricole pour une petite superficie (moins de deux hectares non cultivables et bâtis) ne sont pas admises.

C'est également avec beaucoup de difficultés (n'ayant pas un agrément formel) que le promoteur a pu contracter un emprunt à court terme (2+5) de l'ordre de 65 000 dinars pour compléter son schéma de financement.

## **ASSOCIATION RANDONNEES ET ENVIRONNEMENT**

### **ZAGHOUAN**

#### **Informations générales sur le Promoteur :**

- L'Association « Randonnées et Environnement » a été créée le 4 mai 2003, elle a succédé à un Centre de spéléologie qui a été créé en 1994.
- Le fondateur, Monsieur Mohamed TIOURI est fonctionnaire au Gouvernorat de Zaghouan, il a effectué un stage de formation en Belgique, il est assisté de Mlle Monia HAMMAMI Technicienne Supérieure recrutée dans le cadre d'un mécanisme du fond 21/21.
- L'Association est hébergée dans des locaux de l'ancienne Municipalité de Zaghouan, ou elle dispose de bureaux équipés, d'une salle d'exposition et d'un magasin et de dépôts (loyer mensuel 50dt)
- Adresse : Hay El Hirafi, Medina El Arbi – Zaghouan
- Téléphone : 98 681 944 - Mr TIOURI  
96 116 937 / 22 419 084 – Mlle HAMMAMI
- E-mail: speleoza@yahoo.com
- Site web : www.are.org.tn
- Jour de la réunion : le 15 août à 9h00 à Zaghouan.

#### **Informations sur l'offre Eco touristique :**

- Le Club organise des descentes spéléologiques dans les gouffres de Djebel Zaghouan (de -5 à -300mètres)
- Il organise aussi des randonnées de découverte et d'observation du milieu naturel à pied ou en vélo : il dispose à cet effet de 4 vélos VTT qu'ils louent.
- Le club assiste aussi les chercheurs, c'est ainsi qu'il a un contrat avec l'Institut Pasteur de Tunis pour le prélèvement de chauves-souris dans les grottes du Djebel Zaghouan dans le cadre d'une étude sur la rage (en association avec une fondation espagnole) et à une étude sur les changements climatiques avec une équipe française.
- Le club joue un rôle important dans la promotion et la vulgarisation de la spéléologie en coordination avec les clubs de Bizerte et de Mateur avec lesquels il a organisé un cycle de formation en 2007.
- La ressource spéléologique (à savoir les gouffres et les grottes) existerait à Zaghouan, Zriba, Ouessletia, Bargou, Testour, Joumine et Tajerouine, mais nous n'avons pu disposer d'un inventaire scientifique..

#### **Le marché de l'Eco Tourisme :**

- La clientèle nationale et internationale est limitée :

L'activité est peu connue ; seuls quelques articles de presse et un passage sur la chaîne de télévision nationale ont mentionné l'existence de cette activité et du club.

Par ailleurs, le club ne dispose que de six équipements de descente (casques, combinaisons, harnais, lampes,...), ce qui limite son activité.

- La clientèle nationale est formée d'étudiants, de chercheurs (Géologie, Géographie et Science de la vie) et d'élèves de Beaux Arts.
- La clientèle étrangère est formée de spécialistes et spéléologues étrangers, qui connaissent l'existence de gouffres du Djebel Zaghouan et qui viennent directement.
- Le rôle de l'Association consiste à les aider et à organiser leur séjour. Il n'y a aucune promotion, ni publicité, ni effort commercial pour attirer la clientèle et leur proposer

des produits. L'information se fait essentiellement de bouche à oreille par un réseau de relations personnelles.

- L'Association considère qu'elle ne peut engager cette opération qu'après avoir réalisé l'aménagement et le nettoyage d'une grotte ; cette opération est engagée et des financements étrangers seraient sur le point d'être mobilisés.
- Le développement de l'activité est handicapé par l'absence de structures d'hébergements (absence d'Hôtels de Tourisme) et ce n'est pas l'existence du restaurant universitaire de l'ISET de Zaghuan, ou les dortoirs de l'Ecole d'agriculture de Sminja (ou Moghrane ???), qui ont été parfois utilisés, qui permettent de palier cette carence.
- L'association envisage de créer un gîte d'étapes au Mausolée de Sidi Bougabrine mais le projet n'est encore qu'une idée, sans programme précis, ni promoteur connu.
- Les prix pratiqués sont de l'ordre de 15 à 20 DT pour les descentes spéléologiques et les randonnées.
- La satisfaction de la clientèle serait grande, compte tenu de la nouveauté et de la rareté de ce produit en Tunisie.

**OBSERVATIONS :**

- le développement de la spéléologie implique une connaissance exhaustive de la ressource, c'est pourquoi la première des actions nous paraît être le lancement d'une étude sur les grottes de Tunisie et les possibilités de leur mise en valeur.
- L'organisation de descentes spéléologiques présentent des risques importants de chutes, blessures ou de blocage (en cas de remontée subite du niveau des aquifères) et il y a un sérieux problème de responsabilité qui ne semble pas préoccuper les responsables (Club, Sécurité civile, Météo, Police et Garde nationale)
- C'est pourquoi il paraît nécessaire sur la base de l'étude mentionnée plus haut de résoudre les problèmes de sécurité et d'assurance, avant de songer au développement de cette activité tant pour le marché national qu'international.

## **Association de développement agricole et de pêche « GDAP »**

### **– Parc national d'El Feidja –**

#### **Informations recueillies**

#### **auprès du chef d'arrondissement des forêts (CRDA de Jendouba)**

#### **Informations générales**

- Il y a 5 GDAP dans la région d'El Feidja pour plus de 150 familles chacune
- La plupart des GDAP sont passifs et attendent tout de la part de l'Administration.
- Les locaux des GDAP sont à l'entrée du parc ; ils les utilisent pour l'exposition des produits de terroir à la vente, pour l'activité de distillation de plantes et pour d'autres activités spécifiques telle la formation.
- Toute l'activité est subventionnée par l'administration ou les bailleurs de fonds qui sont multiples pour la région.
- Jour de la réunion : le 15 août à 10h00 au siège de l'arrondissement des forêts à Jendouba.

#### **Informations sur les projets écotouristiques**

- Depuis 2001 l'administration avec le soutien de plusieurs bailleurs de fonds essaye de développer l'écotourisme dans le parc : à travers études, séminaires de concertation, travaux d'aménagement et équipement des infrastructures d'accueil.
- Les deux objectifs visés par la création d'un parc national : 1) conservation de la biodiversité : on peut dire qu'il est atteint ; 2) développement économique de la population locale par l'écotourisme : reste à faire.
- L'administration a en partie équipé le parc pour le premier objectif : centre d'accueil, circuits, écomusée, documentation de promotion et d'information, ...
- Depuis 2005 une nouvelle réglementation permettant de donner en concession au privé la gestion des infrastructures d'accueil du parc.
- La DGF fait du cas du parc une expérience pilote : une étude et un cahier des charges sont réalisés par un consultant, après rectification et validation par l'administration, les dispositions sont prêtes pour donner une concession au privé avec un taux d'intégration de la population locale.
- Il manque une journée ouverte d'information, puis un avis de présélection des promoteurs potentiels.

- La population locale n'est pas au niveau pour une gestion écotouristique du parc ; c'est pour cela que l'Administration souhaite faire une association entre un professionnel privé et la population locale dans une concession de 5ans (car les infrastructures sont déjà là) alors que la loi prévoit jusqu'à 30ans.
- Les circuits sont identifiés, l'écomusée et le centre d'accueil sont réalisés et équipés, les documents de promotions réalisés, les chevaux (6) et les VTT (10) sont acquis.
- Un noyau d'un centre d'hébergement et de restauration est réalisé ; des emplacements sont réservés aux abords du parc pour la création par un promoteur de gîtes d'hébergement.

### **Problèmes rencontrés**

- Un manque de savoir-faire de la part des membres du GDAP
- Un manque de guide qualifié : la formation de l'ISPT est perfectible
- Manque d'information pour identifier des promoteurs privés intéressés par l'écotourisme
- Le cahier des charges de la concession n'a pas vu le jour officiellement bien qu'il soit prêt et déposé chez le ministre
- Le parc n'est pas considéré comme zone touristique pour les encouragements en vigueur par l'ONTT, malgré les directives spécifiques d'un Conseil des ministres.

## **Groupement de développement agricole et de pêche « GDAP »**

### **- Parc National de l'Ichkeul -**

#### **Informations générales**

- Le GDAP est créé depuis une année et 4 mois. (mars 2006)
- C'est le deuxième bureau élu, le premier étant dissous à la suite de problèmes de gestion et de relation entre les membres.
- Officiellement un local est disponible pour le GDAP à l'entrée du parc ; en fait le local n'est pas encore à la disposition du nouveau bureau
- Composition du nouveau bureau:
  - o M. Med Trifi : ouvrier civil au génie militaire
  - o M. Atef Thaouadi : ouvrier de machinisme agricole
  - o M. Naceur Jouini : ouvrier occasionnel au service des forêts de Bizerte
  - o M. Kaled Naouali : sans travail
  - o M. Bechir Trifi : sans travail
  - o Mme Manoubia : sans travail
  - o Mme Hassna Dridi : sans travail
- Le GDAP représente près de 300 familles habitant dans le parc national de l'Ichkeul
- Jour de la réunion : le 14 août à 9h00 au parc national de l'Ichkeul.

#### **Informations sur les projets écotouristiques**

- Le GDAP souhaite développer des projets de restaurant à l'entrée du parc, mais à l'extérieur, avec parc d'animation ; l'Administration souhaite qu'il le fasse sur le site du hammam ; il y a conflit entre eux, alors bien que l'aménagement des locaux, le matériel et l'équipement ont été acquis dans le cadre d'un projet GEF
- Le conservateur du parc souhaite que le GDAP se consacre, dans le cadre du projet GEF, aux activités suivantes :
  - o Gestion des hammams de l'Ichkeul
  - o Cafétéria et épicerie
  - o Manège pour enfant
  - o Boutique nature
  - o Restaurant
  - o Récolte des câpres, olives et autres produits naturels du parc
  - o Guidage nature
  - o Produits souvenirs des carrières, mosaïque
- Il y avait une composante d'hébergement dans les pavillons délaissés au dessus des hammams. Elle a été annulée par décision du gouvernorat de Bizerte, pour raisons de sécurité.

Etude stratégique pour la promotion de l'écotourisme en Tunisie  
QUESTIONNAIRE

1. DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

1.1. Nom et prénom : .....

1.2. Age : .....

1.3. Sexe : (cochez la mention exacte)

F  M

1.4. Profession : .....

1.5. Niveau d'instruction : (cochez la mention exacte)

Primaire  Secondaire  Universitaire  Post-Universitaire

1.6. Revenu mensuel du ménage :

(Cochez la devise)

Euros  Dollars  Dinars

(Cochez le revenu)

< 1000  1000-1500  1600-2000

2100-3000  > 3000

1.7. Nationalité : .....

2. COMPOSANTES DE L'ECOTOURISME ET MOTIVATIONS DU VOYAGEUR

2.1. Ecotourisme est pour vous un voyage permettant de :

Découvrir la nature	<input type="checkbox"/>	Découvrir les sites archéologiques	<input type="checkbox"/>
Marcher et faire du trekking	<input type="checkbox"/>	Découvrir la culture & les traditions	<input type="checkbox"/>
Pêcher	<input type="checkbox"/>	Découvrir gastronomie /produits locaux	<input type="checkbox"/>
Chasser	<input type="checkbox"/>	Faire du tourisme responsable	<input type="checkbox"/>
Pratiquer des activités sportives	<input type="checkbox"/>	Autres.....	<input type="checkbox"/>

2.2. Lors de votre voyage écotouristique, quelles sont les activités privilégiées ? (Numérotez par ordre de priorité)

Excursions guidées	<input type="checkbox"/>	Observation de la nature	<input type="checkbox"/>
Observation des animaux	<input type="checkbox"/>	Observation des oiseaux	<input type="checkbox"/>
Randonnées pédestres	<input type="checkbox"/>	Randonnées équestres	<input type="checkbox"/>
Sports d'aventure	<input type="checkbox"/>	Plongée et snorkelling	<input type="checkbox"/>
Photographie	<input type="checkbox"/>	Autres .....	<input type="checkbox"/>

2.3. Quelles sont vos motivations lors d'un voyage écotouristique ? (Numérotez par ordre de priorité)

Nature	<input type="checkbox"/>	S'imprégner de cultures étrangères	<input type="checkbox"/>
Enrichissement intellectuel	<input type="checkbox"/>	Contribution à la préservation de l'environnement	<input type="checkbox"/>
Recherche scientifique	<input type="checkbox"/>	Contribution au bien-être des populations locales	<input type="checkbox"/>
Divertissement	<input type="checkbox"/>	Exercice physique	<input type="checkbox"/>
Autres .....			<input type="checkbox"/>

2.4. Quels sont les facteurs déterminants dans le choix de votre destination ? (Numérotez par ordre de priorité).

Qualité des paysages	<input type="checkbox"/>
Spécificités des sites naturels (Observation faune et flore)	<input type="checkbox"/>
Diversité des produits offerts	<input type="checkbox"/>
Qualité de l'environnement et des politiques nationales de sauvegarde /protection de l'environnement	<input type="checkbox"/>
Qualité des guides et de l'interprétation	<input type="checkbox"/>
Qualité des circuits de randonnées et de trekking	<input type="checkbox"/>
Activités sportives associées	<input type="checkbox"/>
Animations culturelles associées	<input type="checkbox"/>
Confort des infrastructures d'hébergement	<input type="checkbox"/>
Implication de la population locale	<input type="checkbox"/>
Prix	<input type="checkbox"/>
Moyens promotionnels (internet, brochures, bouche à oreille, guides touristiques)	<input type="checkbox"/>
Autres.....	<input type="checkbox"/>

3. SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE DE L'ECOTOURISTE

3.1. Quel est votre niveau d'engagement environnemental ?

Elevé       Moyen       Faible

3.2. Lors de votre voyage, comment participez-vous à la protection de l'environnement ?

Gestion des déchets	<input type="checkbox"/>
Minimisation du recours aux modes de transport polluants	<input type="checkbox"/>
Recours à des hébergements écologiques	<input type="checkbox"/>
Contribution financière	<input type="checkbox"/>
Rien de spécial	<input type="checkbox"/>

Autres .....

4. PREFERENCES DE L'ECOTOURISTE ET PLANIFICATION DU VOYAGE

4.1. Comment préparez-vous votre voyage écotouristique ? En ayant recours à :

Tour opérateur	<input type="checkbox"/>	Agence de voyage	<input type="checkbox"/>
Internet (moi-même)	<input type="checkbox"/>	Expériences des proches	<input type="checkbox"/>
Aucune préparation	<input type="checkbox"/>	Autres.....	<input type="checkbox"/>

4.2. Quels sont les outils promotionnels qui vous séduisent ?

Brochures	<input type="checkbox"/>	Publicités dans les médias	<input type="checkbox"/>
Internet	<input type="checkbox"/>	Bouche à oreille	<input type="checkbox"/>
Guides touristiques	<input type="checkbox"/>	Autres .....	<input type="checkbox"/>

4.3. Type de voyage réalisé

Exclusivement écotouristique  Activités en milieu naturel mais buts multiples

Profiter d'un voyage d'affaires pour faire de l'écotourisme

4.4. Comment avez-vous réalisé votre voyage ?

Individuel  Famille  Groupes d'affinités  Excursion touristique

4.5. Comment préférez-vous voyager ?

Individuel  Famille  Groupes d'affinités  Excursion touristique

4.6. Durée du voyage d'écotourisme

Excursion (0 nuitées)  Week-end  Nuitées : 2-5  Nuitées : >5

4.7. Saison du voyage écotouristique

Eté  Automne  Hiver

Printemps  Peu importe  Autres .....

4.8. Fréquence du voyage écotouristique

1 fois par an  2-3 fois par an

> 3 fois par an  Autres .....

4.9. Vous arrive t-il de visiter plus d'une fois une même destination écotouristique ?

Oui  Non

4.10. Niveau de confort souhaité en matière d'hébergement lors du voyage écotouristique

Très élevé  Elevé  Moyen  Faible

4.11. Type d'hébergement souhaité

Hôtels  Gites ruraux  Ecolodges   
Tentes  Cabanes  Chambre d'hôte

---

## 5. TUNISIE COMME DESTINATION ECOTOURISTIQUE

5.1. Avez-vous déjà réalisé un voyage écotouristique en Tunisie ?

Oui  Non

Si oui, quels sont les régions et lieux visités ainsi que les activités réalisées?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

5.2. Quel a été votre niveau de satisfaction ?

Très satisfait  Satisfait   
Moyennement satisfait  Insatisfait

Pour quelles raisons ?

.....  
.....  
.....

5.3. Par quel moyen avez-vous pris connaissance de l'existence du site visité ou de l'activité réalisée ?

Brochures  Publicités dans les médias   
Internet  Bouche à oreille   
Guides touristiques  Autres .....

5.4. Afin de développer l'écotourisme en Tunisie, quelles sont selon vous les améliorations à apporter ?

.....

.....

.....

.....

## ANNEXE 4

### Quelques tableaux de dépouillement des enquêtes d'opinion

#### Composantes de l'écotourisme (classement par ordre d'importance)

	Ensemble	Tunisiens	Etrangers
Découvrir la nature	1	1	1
Découvrir la culture et les traditions	2	2	1
Faire du tourisme responsable	3	3	1
Découvrir gastronomie et produits locaux	4	4	4
Marcher et faire du trekking	5	5	4
Découvrir les sites archéologiques	6	5	6
Pratiquer des activités sportives	8	8	7
Autres <sup>29</sup>	7	5	7

Source : enquête Comete, septembre 2007

#### Motivations des écotouristes (classement par ordre de priorité)

	Tunisiens	Etrangers
Immersion dans la nature	1	1
Imprégnation des cultures étrangères ou locales	4	2
Enrichissement intellectuel	3	5
Protection de l'environnement		3
Bien être des populations locales	5	4
Divertissement	2	

Source : enquête Comete, septembre 2007

#### Les activités écotouristiques privilégiées (classement par ordre de priorité)

	Tunisiens	Etrangers
Observation de la nature	1	1
Observation de la faune	2	3
Ornithologie	5	4
Excursions guidées	4	2
Randonnées pédestres	3	
Plongée et snorkelling		5

Source : enquête Comete, septembre 2007

<sup>29</sup> Photographie, divertissement, éducation des enfants à l'environnement...

**Durée et séjour du voyage écotouristique** (classement par ordre de priorité)

	<b>Tunisiens</b>	<b>Etrangers</b>
Excursions (0 nuitées)	<b>2</b>	
Week-end	<b>4</b>	
Nuitées : 2-5	<b>1</b>	<b>2</b>
Nuitées : >5	<b>2</b>	<b>1</b>

Source : enquête Comete, septembre 2007